

Monographie de Plonévez-Porzay

par Alain Pouchous

- I. Du nom de la paroisse, page 3
- II. Antiquité de la paroisse, page 4.
- III. Les églises ou chapelles de la paroisse, page 6
 - 1) Église paroissiale, p. 6 (liste des recteurs, p. 11).
 - 2) Église tréviale de Kerlaz, p. 12.
 - 3) Chapelle de Sainte Anne la Palue, p. 15.
 - 4) Chapelle de Notre Dame de la Clarté, p. 21.
 - 5) Chapelle de Saint Michel, p.22.
 - 6) Chapelle de Saint Even, p. 22.
 - 7) Chapelle de Saint Mahouarn, p. 23.
 - 8) Chapelle de Lanzent, p. 24.
 - 9) Chapelle de Saint Davi ou Divi, p. 24.
 - 10) Chapelle de Tréguibian, p. 25.
 - Chapelles domestiques : Névet, Kerléau, Kerbiquet, Tresséol, Moëlien, p. 25-26.
- IV. Etablissements religieux
 - Fontaines (p.26), Croix (p.27), Cloches (p.28), inscription sacristie de la Palud (p.28).
- V. Comté du Porzay, pages 29-30.
- VI. Les bannières de la paroisse
 - Névet (p.30-33) et Vieux-Châtel (p.34)
- VII. Vicomté de Lezharscoët, page 35.
- VIII. Manoirs de Plounévet-Porzay
 - 1. Moëlien (p.30), - 2. Tresséol (p.39), - 3. Kerscao (p.40), -4. Keryar (p.41), - 5. Kerdoutous (p.42), - 6. Plessix (p.42), - 7. Quistinic (p.42), - 8. Kerhuel (p.43), - 9. Ty-Enaou (p.44), -10. Rozencelin (p.46).
 - 11) Autres manoirs : Kerléau, Kerbiquet, Kerouantec, Tréguer, Leurdorc'h, Trévigodou, Keradeun, Keryéquel, Kersaliou, Leuriou, Keranrais, Kerfern, Lez (Kergonnec), Toularporz (p. 46-48).
- IX. Juridictions, page 48.
- X. Divisions de la paroisse (carturenou), pages 49-50.
- XI. Moulins, page 50.
- XII. Productions et commerce, page51.
- XIII. Histoire, variétés, hommes célèbres, p.52.
 - Archéologie, traditions orales, Claude Le Coz et Charles Le Gac, caractères celtiques, pages 53 à 62.
 - Transcription d'actes B.M.S. (nobles), p. 64-73 et p. 90-91.
 - Copie du compte de fabrique de 1601, pages 74 à 85.
 - Document de 1518, pages 85-90., confrérie du Rosaire, p.97 et 103-105.
 - Comptes du fabrique de Saint-Michel, 1677, p. 101.

INDEX DES NOMS ET DES SUJETS

Argenterie	79.81.105.
Artisans	81.82.
Avan (famille)	74.84.85.89.93.
Bali-Vraz	40.
Bas-de-la Ville	103.
Bec-Tourré	55
Bélar	50 (moulin), 79.92
Bénitier	4
Bicherel	101
Bigourden J.	74.78
Billoart, Rr	11.39.69.91.92.97.101
Bridan	76.77.86
Brieux (Du)	29.44
Camézen	27
Carpont, K/huel	43
Carriguelou	53
Carturenou	49.50
Castiguellou	55
Caze (marquis)	43
Chapelles 1691	97
Chap. manoirs	25.26.46
Charpentier	81
Châtaigneraie	43.53
Clarté, chap.	21.22
Cloches	6.10.13.28.61
Comptes.fabr.	74.101.103
Confirmation	9
Confréries	7.8.16.95.97.103.105
Coatanezre, jur.	34.48.
Cornic Jean	85
Corps politique	87.88.98
Cosmao, veuve	28 (croix.36.85
Cosquinquis	43.87.90
Coz (Cl. Le)	55.56.
Coz-Maner	35.48.57.63
Cozquéric	50
Croix	8.22.23.27.28.
Créac'h-Levren	48 (jur.).103
Curés de Plon.	71.91.97
Curés de Klaz	13.33.91.
Daniélou	46.91
Décimes 1706	104
Divi ou Davi	24 (chap.)
Disquay Du)	29.44.67.70
Dour-ar-vern	53
Dubois (fam.)	75 (acte)
Eglise de Plon.	6.7.
Eglise Klaz	12
Etienne (St)	4.6.
Fabriques	74.85.86 (1518).90.93
Fabr. Kerlaz	13
Fief du Roi	94
Farcy de Cuillé	39.40.56
Fontaines	15.22.23.24.25.26.27.44.45.53.55
Fretay (Du)	90.91 (prééminences)
Furic, Rr	11.33.94
Gac (Ch. Le)	57.58.
Goarbic	87.90
Gorré	50
Goullit-ar-Guer	51.103.
Gourlizou	61 (champ)
Granne	50
Grégoire (Rostr)	13.35.61.62.64
Guengat	22.48 (jur.). 69 et 70 (actes). 97 (jur.)
Halna du Fr.	14.33.90
Hervé (St)	13.23
Indulgences	16.18.
Juch (baromie)	48.9195

Juridictions	48
Keradeun	47.86.87.91
Kerangall	31.36.43.87.91
Keranroué	47.90.96 (ou Keranrais)
Kerandarinect	78
Keranvéo	50.94 (rente)
Kerbiquet	14.26.46.69
Kerbléon	48 (jur.).76.87.89.
Kerbrigent	86
Kerdalaé	86.87 (1518)
Kerdaniélet	91
Kerdavid	50
Kerdorc'h	50
Kerdoutous	27 (croix).42 (manoir,patibulaires),65.66 (actes)
Kerfern	47
Kergalan	27.91
Kergaradec	70
Kergoasguen	47.54
Kergoncily	27.28.92
Kerguélen (De)	43.48.67
Kerhallou	91
Kerascoët	70.92
Kerhuel	43.44 (manoir),48 (jur.).78.92
Kerlaz	12.13 (nom), 14 (baptêmes).14 (cimetière, offices,curés)
Kerléol (Kleau)	26 (chap.).46 (manoir).50 (carturenn)
Kerlicun	78
Kerligonan	70 (Kergloff)
Kermoguen	41 (Keryar)
Kernoalet	50
Kerorgant	86.87
Kerouantec	46
Kerrannou	77
Kersaliou	47.77
Kerscao	40.41 (manoir).50 (moulin).70 (propr.)
Kerstrat	48 (jur.).78.96
Kervel	28 (croix).61 (ruines).78
Kerveldréac'h	103
Kervent (jur.)	29.30.40.48.70.97 (en Plonéis)
Kerviac'het	48 (jur.).91
Keryado	50.78
Keryar	33.41 (manoir et légende).68 (famille).91
Keryéquel	47.71
Kerzoualen	70
Lanascol (De)	36
Laurent (St)	5.8.81.97
Lanvilliau	5 (en Plomodiern)
Lanzent	24 (chapelle).27 (croix).55 (camp).86.94
Lescaven	53 (feunteun)
Lestracn	44.48 et 96 (jur.)
Lesvren	23.24 (chapelle)27 (croix).57.61.87 (1518).89 (acte).
Lez (manoir ?)	47
Lezargant	31.32 (château).61 (châtaignier).68.72.73 (actes)
Lezenven	78 (rente),86.87.88 (1518)
Lezharscoët	13 et 35 (inscriptions)35 (seigneurie)..48 (jur.).61-64 (inscriptions).70.96 (fief)
Leurdorc'h	47.68 (manoir)
Leuriou	47
Lieux-dits	50 (villages disparus)
Lonévry	53
Maître (Le),Rr	10 (cloche).11.55
Manoirs	36 et sv. - 46.47.48
Maunoir J.	8.13.35.63.64.
Ménec	27 (en Locronan)
Marguilliers	92
Mescalet	103
Mez (Le)	28 (croix).47 manoir).48 (jur.).68 (acte).75.86.95 103
Milliau (St)	4.5.42
Missions	8.13. Voir Grégoire de Rostrenen
Moëlien	10 (cloche).21 (Clarté).26 (chap.).30 (tourte).35 (pierres).36 et 37 (manoir et avenues).62 (fermiers).67.73.91 (actes).98 (Rosaire).105 (Vierge à l'Enfant).
Morice (Dom)	26
Moulins à eau	27.31.36.40.43.50.51
Moulins à tan	51
Moulins à vent	51

Névet	25.26 (avcu).30 (manoir).31 (or,vivier,moulin).32 (Marie-Th.).32-34 (actes).32-34 (actes).33 (titres).35 (pierres).65-70 (actes).72 (1676).73 (Malo).
Nergoz	48 (jur.).86.88.95 (fief).
Orseaux	81
Parc-an-testou	54 (crime)
Parc-a-valis	28 (croix)
Patibulaires	42
Pennarc'réac'h	86.89
Penarprat	94 (fief)
Pen-garreg	53.54
Penfrat	78.87.90.94.95
Penfeunteun	78
Pezron Ch.,Rr	56.57
Pen-marc'h	52 (légende à Coz-Maner)
Pifidit	28 (croix)
Plaç-an-Taulon	50
Plessix,manoir	29 (actes).30.42.67.70.73.
Plessix, jurid.	40.48.89.94.96.97.100
Porzay	29 (toponyme, comté)
Plonévez	1.2.(ou Plounévet ?)
Procureur	88 (ou proc. syndic)
Quélen (De)	34.65.73.74.85.87
Quinquis	30.42.92
Quistinic	42 (manoir?).43 (moulin) 42.43 (bois).43 (moulin)
Régale (droit)	49
Reguaires	96
Reste (Le)	70
Rocquefeuil	10 (cloche).28.61
Rodou-Glaz	52.55.92.
Rosaire (conf.)	95.97.100.103
Rosmadec (De)	29
Roue Marc'h	52
Ros-a-guen	28 (croix)
Rozancelin	45 (manoir).46 70
Roy (Louis,pr.)	64.66
Run (Le)	78.79
Ry ou Ris (Le)	48 (jur.)
Sainte-Anne	15 (chapelle, fontaine).16 (confrérie). 16-18 (indulgences).19.20 (processions) 21 (reliques).97 (fief) 22 (chapelle).97 (fief)
Saint-Even	23 (chapelle).89
Saint-Hervé	22 (chapelle).48 (jur.).81 (mobilier).
Saint-Michel	97 (fief).101 (fabrique).102.103
Sang (preuve)	41 (Keryar).Trémalaouen (54)
Sant-Mahouarn	23.89.90 (Lesvren)
Stang-ar-priol	50
Stum (Le),fabr	79
Tarin (Le) M.	75 (famille)
Thégonnec (St)	44.45. (ou Trégonnec)
Toul-ar-porz	35.48
Tréfiaud	12 (Kerlaz)
Tréfeuntec	44 (manoir,fontaine).45.48.(jur.) 55 (port).78 (rente)
Tréfry	70
Tréguer	24.25 (chapelle).46.47 (manoir).86.88
Tréguybian	25 (chapelle).91 (prêtre)
Trémalaouen	54
Tresséol	26.39-40 (manoir).40 (moulin).66. 67.68.71.73 (actes).70 (chap.)
Trévigodou	47 (manoir).48 (jur).92.94.103
Trévilly	42 (métairie).48 (jur.).86.89 (1518). 103.105 (fabrique)
Trobeux	41 (légende du sang)
Trohadour	48 (jur.).50 (trève).77.95 (fief)
Trohan	50 (carturem)
Troiout	27 (croix de troménie)
Ty-Enaou	44 (manoir à Tréfeuntec)
Vieux-Châtel	12.34.48 (jur.).73.90.91.96 (jur.)
Vergoz	68 (famille).91.

Recherches historiques,
archéologiques, Biographiques, & sur la Paroisse
de Plounévez-Poray.



Désireux de connaître tout ce qu'il y a d'intéressant pour une paroisse, je me suis mis en devoir de recueillir tout ce qui pourrait me conduire à mon but: Monsieur Alain Le Bastard de Mermau a eu l'obligeance de m'écrire une lettre de quatre pages sur les faits de ma paroisse: Monsieur de Kergaron, ancien Pair de France m'a fourni des renseignements verbaux sur son archiologie; et des aveux de Nivet, de la fabrique de Plounévez-Poray, des Régistes de Bap-Têmez, des comptes & la tradition locale et les inscriptions m'ont mis à même de consigner ici ce qui va suivre.

Etat Ecclésiastique.

Chapitre premier. Du nom de la Paroisse.

un acte du général de la paroisse de Plounévez du 26. juin 1518 dit en latin *plures parochia plenis memorandis in partibus* voir pages 86 - 88. à la page 66. un acte de l'onze avant que Nivet ou Nivent est synonyme de forêt: le Seigneur de Nivet, qui dit *rector plenis novis in partibus* mais ce n'est pas l'évêque de Saint Corentin, lors de sa prise de possession de L'Évêché de Cornouaille, ce recteur qui l'est certainement est désigné sous le nom de *Niventus primus*. on pourrait donc à la rigueur trouver le nom latin de Plounévez.

2°. La véritable orthographe du nom de la Paroisse doit être: Plounévet-Poray, bien que nos anciens titres et Régistes portent Plounévez-Poray, et que depuis environ soixante ans on l'aive par corruption Plonévez-Poray.

La chronique d'abord avec la tradition, représente le pays avant d'une immense forêt du nom de Nivet ou Nivent, qui s'étendait de dessus la montagne, dite aujourd'hui *Loc-ronan*, jusqu'à *Ménez chum* (selon d'autres *Ménez-corn*) et couvrait la majeure partie des vallons renfermés entre ces deux immenses montagnes que notre Paroisse tire son nom de la forêt, où elle a été établie, ou de la paroisse

c'est le prom. Caron pour dire grande montagne qui est le rui

Baroniale de Nivet, chef de la dite forêt, on ne peut lui refuser l'orthographe de Plounivét - un Bénédictin en breton, que nous trouvons au Bourg, porte: Messire Guillaume Vergor, Recteur de Plounivét 1633. - une pierre enclavée dans le cintre ogival qui forme les deux portes qui sont sous notre clocher, donne aussi: Plounivét (la suite de cette inscription est illisible): tout porte à croire que cette pierre est bien plus ancienne que notre clocher, qui est du

x l'observation sur la costume 14^e siècle.

BC ne me semble pas La Paroisse est donc: Peuplade de Nivet ou Nivent, et non Peuplade-nou-velle: le costume, la langue, le caractère, les usages, et la manière de se tenir à cheval, le refusent à cette dernière dénomination

Donne une des migrations bretonnes du 4^e ou du 5^e siècle, que le nom de Plounivét aurait été

Donné à la paroisse. Mais les raisons qui prouvent que le nom est plounivét me semblent sous réplique.

Chapitre second.

antiquité de la Paroisse de Plounivét - porzay: son saint Patron.

il est à présumer que Plounivét a été érigé en Paroisse, du temps même de Saint Corentin: son acte de Nivet le suppose, et la fête d'un patron secondaire, que nous choisissons, même aujourd'hui, semble le rendre très probable. il est de fait que dans les premiers siècles de l'Ere chrétienne, et même long-temps après le règne de Constantin, les Eglises étaient placées sous le vocable du Sauveur, de la très sainte vierge, des apôtres, des disciples, et des saints confesseurs de la foi, inscrits dans les Diptyques (canon de la messe): cette préférence tient, comme on le sait, à la naïveté des temps rapprochés du berceau du christianisme: aussi les Plounivétiens (ou les nomme en breton: Plouniv'etis), en élevant une Eglise commune, lui ont donné pour patron saint Etienne, premier martyr, et la tradition veut qu'il l'ait été plusieurs siècles; mais depuis long-temps il n'est plus que Patron secondaire, et en cela rien d'étonnant; car l'Eglise, seconde mère de la sainteté, ayant enfanté de dignes imitateurs de la foi des temps apostoliques, et la vertu de ceux-ci émouvant d'autant plus vivement les populations, que ces vertus leur étaient contemporaines; la mémoire des anciens titulaires a été, si l'on peut le dire, éclipsée par les mérites récents de leurs imitateurs. x

x Il y eut une époque en Bretagne ou un très grand nombre de par-patron patrons, soit le commencement du neuvième siècle, soit parce que quelques évêques ont changé de

ainsi que l'antique Paroisse de Plounivét - porzay aurait choisi saint Melian pour patron, vers le commencement du neuvième siècle, soit parce que quelques miracles y auraient été opérés par son intercession, soit parce que comme Roi du pays il s'y serait fait connaître, soit enfin parce qu'il aura eu une demeure auprès de la Paroisse. il est certain qu'à un Kilomètre des confins actuels de Plounivét - porzay, il y a, en Plomodivane, un village ou ancien manoir dit:

un ancien manoir nommé Lannélian (nous dirions Lan-mélian).

quoiqu'il en soit Plouniry-poray reconnaît pour son Patron principal
Saint Melian, Roi en armorique, père de Saint melon ou milard, tous deux
sacrifiés par la jalousie ou plutôt par l'ambition de Divod, père du premier.
notre Saint Patron n'a reçu que sept ans: il a été enterré dans l'Eglise du y'audet,
à l'embouchure de la rivière de Lannion. Dieu ayant opéré plusieurs miracles
à son tombeau, il a été, peu de temps après sa mort, honoré du titre de Martyr
dans la Couronne, et dans plusieurs autres Diocèses de Bretagne.

généalogie de
St melian &
son histoire en Breton
& par
fête de plouniry

La Paroisse de Plouniry-poray fait l'office de Saint Melian le second dimanche
aout, du dit solennel-minor, avec octave: tout l'office se prend au commun d'un
seul martyr, non Pontif, avec l'oraison Da nobis, quesumus &: messe: a domino
patientia mea &: evangile: si quis vult post me venire &. au chœur, l'introit:
Stabitur &. à proprement parler Saint Melian n'est pas martyr, n'ayant pas
versé son sang pour défendre sa foi; mais dans ces temps reculés, toute personne qui,
comme Saint Melian, menait une vie très sainte, et était sacrifiée pour un motif
même humain, recevait le titre de martyr: bien des raisons peuvent militer en faveur
de cet antique usage.

La fête et le Pardon de Saint Melian se célèbre à Plouniry-poray le second
dimanche aout: avant la révolution de 1793, notre fête Patronale était donnée le
deux octobre: après le concordat de 1801 on la solennisait le dernier dimanche septem-
bre; mais comme à jour il y a solennité à Ploumédoran et à Cast, qui d'ailleurs la
célébration du second dimanche aout, n'avait plus de fondement, la coupure de Saint
Laurant étant entièrement tombée, Monseigneur Jean-Marie-Dominique de
Poulpiquet de Brescaud, Evêque de quimper, décida, par décision du 16.
mars 1833, que l'office et le pardon de Saint Melian se feraient à l'avenir le
second dimanche aout.



on ne voit guère, à notre fête Patronale du second dimanche aout, que nos
Paroissiens et les habitants des sept Paroisses limitrophes. ce jour les Plounirviteux
du Gorre (heart de la paroisse), traitent chez eux leurs parents et amis, les pro-
cessions de quiméneux, de Loc-ronan et de Pleveu sont reçues et introduites
dans l'Eglise Paroissiale avant la grande messe: les croix et Bannières de Plouniry
vont embrasser celles de chacune de ces Paroisses: après avoir fait le tour du cimetière
elles entrent toutes réunies dans l'Eglise, puis on fait l'aspersion, comme à l'ordi-
naire.

6. La seconde fête Patronale a lieu le 26. décembre, sous le nom de Pardon de Saint Etienne. il est d'usage que ce jour là chaque maître paye à dîner à tous ses domestiques gagés pour l'année suivante: tout se passe à l'auberge, et ce repas est désigné par ces mots: tanvi ar youben, goûter la soupe. à propos de ce repas, il n'est pas inutile de dire que l'année de tout domestique finit et commence avec l'année civile.

Chapitre troisième.

Des Eglises ou chapelles de la Paroisse de Plounivry-ponray.

il y a en à Plounivry-ponray neuf Eglises ou chapelles publiques, plus six chapelles domestiques: il n'y a maintenant que quatre Eglises, c'est l'on célèbre les saints mystères: un paragraphe pour chacune des neuf Eglises de Plounivry, puis quelques mots sur chacune des chapelles, les feront connaître aussi amplement que faire se peut, vu le manque de documents certains.

1^{re} Eglise Paroissiale.

L'Eglise Paroissiale, sous le vocable de Saint Meliau (Melianus), patron primaire de Plounivry-ponray, et avant le 9^e siècle sous le vocable de Saint Etienne, actuellement patron secondaire, est passablement grande: elle forme une croix latine, et a deux rangs de colonnes: elle a été construite à différentes époques. Le Clocher, qui est du 14^e siècle, était autrefois surmonté d'une flèche, deux fois renversée par la poudre. on rebâtit cette flèche une première fois; mais le tonnerre l'ayant renversée le 26. décembre 1805, à huit heures du soir, on se contenta de terminer notre clocher en dôme assez régulier: ce travail fut terminé en 1808.

+ le dimanche qui suivit ce dernier sinistre, M^{re} Le Maître, Recteur de Plounivry-Ponray, adressa à ses Paroissiens l'allocution qui suit: Dieu, pour punir d'une manière éclatante les péchés de son peuple infidèle, avait probablement en à fondroyer autant de maisons qu'il y a de chef de ménage en cette Paroisse; mais par un effet de sa miséricorde à notre égard il a épargné nos maisons privées, et s'est contenté de frapper son propre temple, et en agissant ainsi il nous a tous punis d'un seul coup de poudre, puisque l'Eglise paroissiale est commune à chacun de nous: écartons tous ensemble nos vices, prenons les moyens de satisfaire la justice, et profitons de la leçon qu'il a bien voulu nous donner en pire, de peur qu'il ne nous traite à l'avenir en juge inexorable. notre clocher est soutenu par deux portes basses et étroites, ayant chacune une voute cintrée, et toutes deux renfermées dans un encadrement ogival, le tout

le tout entouré de vignettes assez grossièrement ciselées. à chaque côté de ces portes
^{Dans l'ancien en pierre} s'élevait à droite une ~~statue~~ ^{statue} en pierre de saint Milliau du 11^e siècle, et à gauche
^{cette} ~~une~~ statue de saint Michel, ~~en pierre~~ ^{en pierre}, mais du 13^e siècle. Dans l'intérieur
 de l'Eglise on voit deux bases de colonne qu'on m'a assuré être du 8^e ou 9^e siècle.
 + le porche est de 1585. notre Eglise formait un T jusqu'en 1774, époque à la
 quelle on ⁺ refit le côté latéral nord, et on ⁺ fit à neuf l'abside, et l'on refit le côté latéral

à propos de cette dernière construction, je dois consigner ici un fait rare le
 nomme Jean le quiau, de ~~la paroisse~~ Sempout, transporta dans sa voiture,
 des canions granitiques du mor au bourg de Ploumivy, une pierre longue
 de 4. mètres, ayant un mètre de largeur, sur une épaisseur de 35. centimètres.

^{en face de l'abside} cette pierre formait seule deux marches du maître autel.

^{en face de l'abside} jusqu'en 1840 notre Eglise paroissiale avait les murs en moellon et recouverts
 d'un simple enduit en chaux: m^{re} Mignon, architecte à Châteaulin a fait
 une boiserie qui couvre tous les murs du sanctuaire, exécuté les deux autels
 latéraux et le chœur, plané depuis ce moment derrière le maître autel:

on admire la balustrade qui couronne notre sanctuaire et le vitraux en verre
 de couleur du fond du chœur. cette balustrade nous vient de Paris, et le
 vitraux a été exécuté par m^{re} Cassagne, qui vient de peindre notre boiserie.

L'Eglise paroissiale a toujours eu une fabrique en titre, sous la déno-
 mination de fabriq-bras. Un usage toujours suivi chez nous, est que
 le dernier jour choyé de l'année on nomme au prône de la Grand'
 messe, le fabricien du bourg et tous ceux des autres chapelles publiques:
 tous ces fabriciens entrent en charge le premier dimanche qui suit le
 premier jour de chaque année.

Notre Eglise Paroissiale a deux confréries, celle du saint Scapulaire,
 érigée en 1836, et celle du saint Rosaire, instituée le 2. février 1685.
 Le père Jean Le Déri, Professeur en Théologie et prieur du couvent de
 saint Dominique de Quimperlé, accompagné de père Louis Saint-
 marie, aussi Professeur en théologie et Prédicateur du même couvent
 de Quimperlé, du couvent de Mousignour de Coëtlogon, Evêque
 de Quimper, et sur la Requête de Messire Bilvaert, docteur en théologie,
 Recteur de Ploumivy-Portay, en fit l'Erection canonique, dont acte
 fut dressé sur le champ par un notaire apostolique.

il y avait autrefois, à l'autel latéral sud de Ploumivy, une confré-



* le nom doit s'écrire
Bilvaert on trouve
 aussi quelquefois
Bilvaert.

-rie de Monsieur Saint Laurent, dont une relique étant
dans une cage d'argent. cette Relique de Saint Laurent et
une de Saint Etienne sont aujourd'hui dans un reliquaire en
Bois d'or, mais comme les authentiques ont disparu, on ne les
expose jamais. on dit que ces deux Reliques ont été apportées
de Rome par un des Seigneurs de Plouneuf-Perrey; son
nom est inconnu.

Notre Eglise Paroissiale possède une Relique très certaine de Saint
Corentin, premier Evêque de Quimper: or voici la copie de l'au-
thentique: Petrus vincencius Dombidien De Brouillis, mi-
-ratione divina et sancte sedis apostolica gratia, Corisopiten-
-sis Episcopus, omnibus presentibus inspecturis salutem in Do-
-mino. Particulam ex aliqui Reliquia Sancti Corentini
extractam donavimus Ecclesie Plouneuf-Perrey, quam
exponi fidei venerationi publice promissimus. Datum
Corisopiti sub signo sigilloque nostro, ac Secretarii Episcopatus
nostri subscriptione, anno Domini millesimo octingentesimo
decimo nono, die vero septima mensis augusti + p: v: Episcopus
Corisopitensis. De mandato D.D. Episcopi Corisopitensis, Le
Claude, Canon^{us} sac^{re} sac^{re}. cette précieuse Relique est renfermée dans
un Reliquaire en cuivre doré.

les papiers et officiers.
les comptes etc.

Mission

Le Révérend père Mainvion donna dans notre Eglise Paroissiale
une Mission en 1659, et une seconde mission en 1666.

en 1817 eut lieu une mission célèbre, présidée par Monsieur
Guézenne Supérieur des Missions: toute l'Eclésiastique du
Diocèse de Quimper l'aidèrent à donner cette mission: M^r.
Kermegant, Recteur au Bas Lion y expliqua le sacrement de
pénitence en termes si éloquents, qu'il y eut le surnom de
thod pour: Messieurs Laffeta, curé de Pleyben, Le fur, Curé de
Landerneau; hury, curé de quimper, puis chacun de
quimper, y prodiguèrent ainsi que plusieurs autres dont les
noms ne sont inconnus, leurs talents et leur zèle. une croix
en bois a été élevée au bas de notre Bourg, pour perpétuer le
souvenir de cette œuvre divine: elle occupe la place de celle qu'y

fit ériger le père Julien Maunoir en 1666.

M.^r Colanap, Recteur de Ploumelin vint au presbytère de Plounevez-Portay, pendant la mission de 1817, le 10. mai, à 9. heures du soir: il fut intronisé le lendemain dans notre église.

Monsieur Guizengon présida encore dans notre église paroissiale le grand jubilé en 1826: 15. prêtres d'ailleurs lui portèrent secours, dans cette œuvre apostolique.

Le 24 juin 1837, ouverture d'une retraite de 15. jours à l'occasion de l'adoration perpétuelle: elle fut présidée par M.^r Durand curé de Châteaulin: Messieurs Banuabe, Le Roux de Pont-croix, Marzin, Le Guillou, Le Guen, Guivél, Kloc'h, Maguor, Simon, Plusquellec, Tanguy, Guiniou, Dequatrevaux, Gourvest de Cart, Le Gac de St. Eulès, Marchand de Guengat y déployèrent leurs talents d'une manière touchante. cette retraite ne le cède en rien aux plus brillantes missions, et le fruit en a été admirable.

Le 18. mai 1841. retraite d'adoration et de confirmation: M.^r Durand, chanoine honoraire et curé de Châteaulin, la présida: Messieurs Le Roux, curé de Pont-croix; Boga, curé de Plouvi; Le Drian, Recteur de Plouviour; Banuabe, de Dunque, Marzin de Pouldorgat; Guiniou, de Lonoan; Le Bars, vicaire de Plogonec; Descond, vicaire d'Esquibien, y donnèrent de précieux non équivoques de leurs talents pour l'exercice du saint ministère. La confirmation fut donnée le 28 mai: dans la première bande il y eut 806. communions faites, et dans la seconde 960. communions; en tout 1766. communions. la cérémonie pour la communion fut faite avec un ordre si parfait, que Monsieur Graveran dit n'en avoir pas vu d'approchant: on confirma ce jour 674 personnes de la paroisse de Plounevez, et 105. de Plouvi.

La veille de la confirmation de 1841, Le Recteur de Plounevez-Portay, accompagné de toute principale paroisse riche de la Paroisse, tous en habits de dimanche et en manteaux, alla à cheval à la rencontre du Prélat, jus qu'aux croix de la paroisse: ils —



marchaient tous sur deux, Le Recteur étant au milieu d'un, et dans un si bel ordre, qu'on les eût pris pour une compagnie d'officiers de cavalerie: Monsieur en voiture venait après eux, le pouvoir de cette réputation ne se perdra jamais chez nous. Monsieur héraud-Dupitay, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, ancien chef d'escadron d'infanterie dragons d'Orléans, maire de Ploumivy-porjay, accompagné de tout le conseil municipal, harangua Monsieur à son entrée au Bourg: peu d'instants après le conseil de fabrique lui rendit aussi ses devoirs.

Clôde

Le 10. août 1765. Bénédiction de la seconde cloche de Saint-Mélieux de Ploumivy-porjay (c'est aujourd'hui la première: le dessus a été recouvert par la poudre). Elle fut pour Parrain Messire Joseph-Denis de Moellien; chevalier, chef de nom et d'arme, seigneur de Moellien, Lantoulon, Kerdouton, vigne-châtel, Kyrar, pouillon-puy, & chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine en vaisseau du Roi, Lieutenant de nos seigneurs les Maréchaux de France; et Marraine Jeanne-Jacquette de Roquefruit, Dame Marquise du Gage: ainsi signés au Régistre: J-Jacq: de Roquefruit du Gage; Joseph de Moellien; Gabriel-François de Salicorventin de Moellien, prêtre; Le Moir, chanoine; Galard de Kerdion; Mathu: Le Maître, Recteur.

Cette cloche porte pour inscription: Messire Joseph de Moellien, Parrain: Madame Jeanne-Jacquette de Roquefruit, Marquise du Gage, Marraine: Messire Mathurin Le Maître, Recteur: Guennoli Darcillon, fabrique: fait à Brest 1758. (cette date est certainement fautive, en effet M^r. Le Maître ne devint Recteur de Ploumivy qu'en 1764, et de plus le Régistre porte 1765.)

X

La seconde cloche du Bourg porte l'inscription qui suit: fait faire du temps de Monsieur Mathurin Le Maître demeurant à Ploumivy-porjay, Saint-Mélieux. Jacques Le Guillou, Maire, Parrain: et Marraine, Marie Cornic. fait par vent, ainsi fondue à Brest ce 20. mai 1809. Je n'ai pu découvrir aucun écrit qui constatât la bénédiction de cette nouvelle cloche, bien qu'il y eût deux ou trois oculaires m'ayant assuré avoir assisté à cette solennité.

Recteurs de Plounivrit-porqay.

11.

Ces après toutes La Paroisse de Plounivrit-porqay a eu pour Recteurs titulaires et
les chapelains. Présidents les Ecclésiastiques dont les noms suivent:

haut et discret Messire Harle, Recteur de 1517. à 1538.

— — — Le Baud, — de 1540. à 1567.

— — — ~~bon~~ De quelen, — de 1570, à 1603.

— — — Guillaume Avan, — de 1605, à 1618. 1633

— — — Guillaume Vergoz, ¹⁶³⁰ de 1620, à 1656.

— — — Jean Feburier — de 1657, à 1665.

— — — Joseph-Corentin Billuart, docteur en théologie, prit
possession à Plounivrit-porqay, le 2. février 1666, et y résida le 12. juin 1700.

Messire De quelen-juric, Recteur en 1702, mort le 20. avril 1710.

— Yves Le Gonidec, Recteur en 1710, mort le 13. mai 1720.

— Jean Chalabardon, — en 1720, mort le 20. juillet 1755.

Le Monsieur Chalabardon a été dix ans sans paraître en public, de 1745
à la mort: il est à présumer qu'une maladie sérieuse le retenait au lit; car
il a eu plusieurs curés d'office pendant toute cette période.

le 24. août 1755, Messire Charles Porron, Recteur; il fut transféré à un
autre bénéfice le 10. 7^{bre} 1764. on le nommait ar Porron Cam.

1^{re} x^{bre} 1764, Mathurin Le Maître Recteur, mort à l'âge de 84
ans, 6. mois, 19. jours, en son presbytère de Plounivrit-porqay, qu'il
n'a jamais quitté, le 24. 9^{bre} 1811.

1^{re} mai 1812, Corentin Quivance, mort Recteur le 28. février 1832.

1^{re} mars 1832. Alain-Marie Pouchou, titulaire actuel.

malgré toutes mes recherches je n'ai pu réunir que les noms qui
président de tous les recteurs de Plounivrit-porqay, ce qui ne donne
qu'une période de 326. ans, entre quinze Recteurs, y compris haut
et discret Messire De quelen-juric, qui a siégé comme Recteur de
Plounivrit-porqay de 1700 (x^{bre}) à 1702 (juin), ce qui rapporté entre
chaun d'un donne 21. ans, huit mois, 24 jours, et huit heures pour
chaque Recteur

il est bien malheureux que je n'ai pas pu découvrir un plus grand
nombre de Recteurs pour une paroisse si ancienne, et rien sur leur histoire.

mis en l'office de 1^{re} million, page 5 les perdons de.



2^e Eglise triviale de Kélar.

La seconde Eglise publique de la Paroisse de Plunivest-poray est celle dite Kélar, du fief du vieux-chatet.

voir page 89.

on prétend que cette Eglise triviale a été autrefois Eglise paroissiale, sous le nom de Paroisse de trépiand. Dans cette supposition, Kélar était paroisse avant la fin du 12^e siècle, et son titre de Paroisse aurait été donné à Loozonan.

qu'on ne dise pas cependant que plusieurs des comptes de Kélar prouvent que cette terre a été paroisse; car outre qu'il est certain qu'au 12^e siècle nous n'avons aucun compte en règle, comme au 17^e les comptes qui nous restent dimoientent que Kélar était une terre de la paroisse de Plunivest-poray: j'en ai tous parcourus, et j'ai lu en marche: terre de Kélar, paroisse de Plunivest-poray: il est vrai que quelques uns portent: paroisse de Kélar; et plus souvent: Eglise paroissiale de Kélar; mais cela ne prouve rien; car toutes les feuilles de comptes ont une tête imprimée, qui est conforme partout le dicte, aussi bien pour les Eglises paroissiales que triviales ou chapelles: dans plusieurs on a écrit à la main le mot Paroissiale et on a mis au dessus, à la main, triviale; mais de ce que le mot imprimé n'a pas été écrit dans toutes les feuilles, on ne peut pas conclure que Kélar a été paroisse.

Si d'un côté je recense la preuve tirée des comptes de Kélar, pour soutenir que cette Eglise a été paroisse, de l'autre je penche volontiers en faveur de la tradition qui lui donne cette.

on prétend que cette localité perdit son nom de trépiand, au quel on substitua celui de Kélar, à cause d'un massacre qu'on dit y avoir été commis vers le 12^e siècle: voici comment on raconte ce fait: un jour de dimanche, des agents seigneuriaux, venus en ce lieu pour y lever un subside, y sont massacrés par les habitants: Le Curé (vicaire) du lieu, voulant faire éviter à ses paroissiens le châtiment qui leur était réservé, leur livre la barre de l'Eglise et la croix processionnelle, qu'ils criblèrent en signe d'attaque; on fit alors entendre au seigneur que, pour défendre ces objets religieux, attaqués en pleine procession, les paroissiens avaient résisté, et que le

1508 13. 00.
1555. 10. 4.
52 02 8

et qui le malheur voulut que les dits assaillants survinrent sous
les yeux d'une immense population en fureur: d'après cet exposé le
seigneur fit grâce, et parvint à ce qu'il était impossible de découvrir les vrais
coupables, et parvint à ce qu'il était impossible de découvrir les vrais
coupables, et parvint à ce qu'il était impossible de découvrir les vrais
coupables; mais il arriva que dans la suite ce lieu prit le nom de —
Klar (ville ou village du meurtre). capilla quicquid.

L'Eglise de Klar, sous le vocable de Saint Germain, est assez
grande, un peu irrégulière, et construite à différentes reprises. la croix
sud et de 1630: le porche porte en lettres gothiques: Philibert Caradee, f.
1572. il y a deux rangées de Colonne dans l'Eglise: les murs nord portent
à l'intérieur de l'Edifice: Seb. Caumon, 1606 - J. Grilivert, f. 1603 et plus
loin 1588.

Cette Eglise a une très jolie flèche: on lit au dessus du clocher: 1631: la
même date se voit au dessus de la porte principale, qui a de chaque côté
deux colonnes avec des chapiteaux d'ordre ionique: la hauteur totale du
clocher est de 40^m 33^m: on y conserve une ancienne cloche qui a pour
inscription: 1644. S. Germain, prieur pour nous: lors étaient Recteur Gue
Vergoz, et Henri Ksali curé: J. Caradee, f.

on admire au haut de cette chapelle quelques restes antiques de
vitraux peints: l'ouverture qui est derrière le maître autel contient une
icône dans le quel on voit trois personnes: on y voit à chaque côté
du maître autel une statue en pierre dans une niche en bois: S. Germain
est au midi et la sainte vierge au nord: des inscriptions en lettres —
gothiques sont gravées sous chacune de ces statues: on ne touche les lettres
de la main, mais il est impossible de les lire, à cause du bois qui les
couvre. au pilier midi de cet édifice est adossé un saint herve avec
un petit saint Kiree conduisant un loup. le saint est à la taille d'un
enfant de trois ans, en robe, et le loup est de taille naturelle: le tout
est en pierre de granit du pays. cette représentation provient de la
chapelle de Saint Mathieu de Lerven. ✕

Le père Julien Maunoir a donné deux missiours dans cette Eglise:
l'une en 1658 et l'autre en 1665. et le père Grégoire de Rostrenen y
en donna une en 1702. c'est alors qu'il lut l'inscription de Lerven.



+ Ce groupe a été
actuellement (1917)
chez M. L. Comman
Le moine, au Bourg
de Plouez - Pery

+ I: M.V^e LXVII
(L'An par M. Dabbe et Nivel)

il y a à Kélar un Baptistère de l'an 15⁶⁷ (le reste est couvert de
chaux); mais on n'y Baptême plus depuis 1802. on continue à y enterrer
ceux qui meurent dans la hève, excepté les villages de Kéranou, de
Kérid, du Cosquer et ordinairement du mor, dont les habitants
sont toujours inhumés au Bourg de Plounivert-poray.

il y a en outre une porte épiscopale dans cette hève: du seul
château de Nivert on y enterra quatre vingt cinq personnes dans
le même mois.

capitales de Kélar
officiers et paroissiens.
usages de Kélar.
docteur - tourneur.
épiscopi.
médicins.
univ.
univ. de Kélar.

à proprement parler, Kélar n'est plus qu'une simple chapelle,
d'origine par les Ecclésiastiques du Bourg de Plounivert: cependant
on y fait l'office Paroissial: le second dimanche qui suit le premier
jour de l'année; le dimanche de la quinquagésime; le dimanche
de quasimodo; le dimanche de la pentecôte; le premier dimanche
du sâire; le jour de la naissance de saint Jean-Baptiste; le dernier
dimanche juillet, pourvu qu'il ne soit pas le 26. du mois, car alors
l'office est à sainte anne; le troisième dimanche septembre; et le
dimanche qui suit la fête des morts. le grand pardon de Kélar se
fait le dimanche de la pentecôte: il est assez fréquent.

(a) à la pentecôte, pour
- l'office de plounivert-chaat.
religieux de Kélar.
les processions de Kélar
de plounivert, et d'après
la charte.
à la grande procession
à l'oratoire, 1^{er} tour, id.

mettre à présent
curés de Kélar.
past.
tourneur de Kélar.

étaient curés de l'Eglise triviale de Kélar: en 1644. Henri Kélar;
en 1731. Jean Le Band; en 1732. Yves Philip: - en 1733. François Yigoul -
en 1747. G. G. G. - en 1748. G. Le Garrec - en 1753. M. B. Balcon -
en 1758. Jean Croissant - en 1765. Yves Le Lanne - en 1766. J. B. Chava -
- lin. - en 1773. J. G. Le Garrec. - en 1789. un autre M. Le Garrec,
qui n'a pas émigré, bien qu'il ait refusé le serment à la constitution
civile du Clergé: il a continué à exercer pendant la révolution, mais
en cachette seulement.

avant la révolution de 1792 le Seigneur de Kélar, dont le
manoir était près de l'Eglise de Kélar, prétendait être le Seigneur de
cette Eglise triviale; mais M. Kalna Dupitay, Seigneur du vioux-
- chatil (c'est le père de M. Dupitay, Maire actuel de Plounivert-
- poray), le déboute de ses prétentions, et continua d'y jouir des
droits seigneuriaux.

3^e Chapelle de Sainte anne La palme.

La chapelle de Sainte anne La palme, du fief de l'abbaye de Landivernée, d'une très médiocre grandeur, est d'un style moderne et d'un bon goût. Le clocher, qui a une jolie flèche (20^m. 30^{cm}. de hauteur) porte les dates de 1230 et 1419, il est cependant hors de doute que l'édifice actuel, même ce clocher, ne remonte guère à plus de deux siècles; mais comme il est constant que la chapelle actuelle remplace une bien plus ancienne, on doit croire que les prions, qui portent ces dates, sont de l'ancien édifice: cette supposition est d'autant plus raisonnable, que les connaissances de tout ancienne difficulté pour admettre que plusieurs des prions de cette tour, faite probablement en 1630, sont d'un style très ancien et bien caractérisé. (a)

La statue de Sainte anne, en pierre, exposée à l'intérieur de la chapelle, dans une jolie niche, porte la date de 1548. la croix du cimetière (enclos) porte: 1653, maître Jean voger, Recteur: et la fontaine: 1642 x: 14 mai die, f: (c'est probablement christophe. x.)

L'Eglise célébra, dans tous les âges, la pèti maternelle de Sainte anne. (anne est un mot hébreu qui signifie gratuite): Dieu voulut montrer, par de nombreux prodiges, combien il approuvait la dévotion des fidèles envers une Sainte qui fut un modèle accompli de vertus, pour les personnes engagées dans l'état du mariage. Si les premiers siècles du christianisme, occupés à diffuser la foi contre la fureur des païens et la persécution des hérétiques, n'ont pas rendu des honneurs particuliers à la Glorieuse Sainte anne, cette omission a été réparée par les siècles postérieurs plus tranquilles, et de ut la pèti cherchait de nouveaux objets pour satisfaire leur dévotion: il faut convenir qu'il n'y a peut-être aucune autre dans le monde, où l'on se soit plutôt occupé qu'en Bretagne, d'origer des autels sous l'invocation de la Bienheureuse Sainte anne: la multiplicité des chapelles, oratoires ou autels qui lui sont dédiés: le nom de principale Patronne des Bretons, qu'on lui donne de toute part dans la province, en fournissant une preuve évidente. toutefois il est impossible de déterminer l'époque, où la dévotion à cette Sainte devint célèbre à



à Plouvinet-porray: nous aimons à croire qu'elle a commencé vers le 8^{me} siècle: par de doute qu'elle ne fut florissante au 13^e siècle: l'on voit qu'elle commençait à diminuer sensiblement vers l'an 1640, au point qu'elle était bien réduite en 1760; mais depuis cette dernière époque le pèlerinage de sainte anne la palme a toujours été en augmentant; pendant la terreur même cette chapelle n'a pas cessé d'être fréquentée: même par la nation, en 1796, elle fut momentanément interdite, en 1802, par l'autorité diocésaine, parce qu'elle était une propriété privée; mais le peuple continuant à s'y rendre, malgré qu'elle ne lui fut pas ouverte, les acquéreurs consentirent à la vendre, en 1803, au représentant de la Paroisse: depuis ce moment on a vu le culte de sainte anne y augmenter considérablement; et M^{onsieur} Gravenan, Nohe Evêque, ayant vu combien est grand le concours des pèlerins à cette chapelle votive, a demandé et obtenu au Souverain Pontife Grégoire XVI, d'y ériger une Confrérie en l'honneur de sainte anne. Dotée de très grands privilèges spirituels, cette confrérie y a été canoniquement établie et érigée le 15. juin 1841. voir l'acte d'érection et toutes les pièces relatives à cette confrérie sur le registre ouvert ad hoc à sainte anne même: les originaux sont dans les archives de la fabrique.

indulgences de la confrérie de sainte anne La palme.

1^{re} indulgence plénière le jour de la réception: pour la gagner il faut s'être confessé, avoir communie le jour même, et visiter la chapelle de sainte anne la palme: la réception se fait par l'inscription des noms et prénoms sur le registre de la confrérie.

2^{de} indulgence plénière le jour de la fête de la confrérie, fixé au dimanche dans l'octave de l'Ascension de Notre Seigneur, aux mêmes conditions que dessus.

3^{de} indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu qu'on invoque le nom de Jésus de bouche ou même de cœur.

4^{de} toute personne dite, n'importe à quel autel, dans la chapelle de sainte anne La palme, procure une indulgence plénière au membre d'infirmité de la confrérie pour le quel on la célèbre.

5^{de} chaque membre de la confrérie de sainte anne La palme gagne sept ans et sept quarantaines d'indulgence 1^{re} le second dimanche du carême:

17.
2^o le mardi de pâque: 3^o le second dimanche du Jâire: 4^o et le troisième dimanche de l'Avant. pour gagner cette indulgence il suffit d'être contrit de tout et de visiter la chapelle de sainte anne.

en outre tout membre de cette confrérie, vraiment contrit, gagne une indulgence de soixante jours, pour chaque bonne œuvre qu'il pratique, n'importe où, et n'importe quand.

toutes ces indulgences sont applicables aux morts: elles ont été accordées par la sainteté Grégoire XVI, le 31. mars 1840, sur la demande de Monseigneur l'Evêque de quimper, qui les a approuvées le 15. juin 1841.

les seuls membres de la confrérie de sainte anne la palme peuvent gagner les susdites indulgences, accordées à perpétuité.

indulgences attachées à la chapelle de sainte anne
La palme, et que tout catholique peut gagner chaque année.

indulgences plurielles.

1^o le vingt six juillet, fête de sainte anne: 2^o le premier dimanche août: 3^o le samedi qui est la veille du Grand pardon: et 4^o le jour du Grand pardon, qui se célèbre toujours le dernier dimanche août.

pour gagner ces indulgences il faut se confesser, communier, et visiter la chapelle de sainte anne la palme

indulgences partielles.

on gagne trois cents jours d'indulgence le premier jour et le dernier jour du mois d'août; tous les dimanches et tous les mardis du même mois d'août, aussi bien que le 15. août, pourvu que vraiment contrit on visite la chapelle de sainte anne la palme.

toutes ces indulgences sont accordées à perpétuité par notre saint Père Le Pape Grégoire XVI, le 26. novembre 1833, et approuvées le 26. décembre de la même année par Monseigneur De poulpiquet de Brillac, Evêque de quimper.

nota. la confession requise pour gagner l'une des indulgences plurielles soit attachée à la confrérie, soit considérée à la chapelle de sainte anne la palme peut être faite ailleurs qu'à sainte anne, ainsi que la communion, avec cette différence que la communion doit se faire le jour même fixé pour gagner l'indulgence; mais la visite de la chapelle est de rigueur.



18. par un rescrit du 10. janvier 1815, pie VII accorda à perpétuité une indulgence de cent jours à ceux qui diraient avec dévotion la prière suivante, en l'honneur de la très sainte Vierge et de sainte anne, la glorieuse mère; et une indulgence plénière le 26. juillet, à ceux qui auraient récité au moins dix fois par mois cette même prière.

oratio.

Ave, gratia plena, Dominus tecum; tua gratia sit mecum; —
Benedicta tu in mulieribus, et Benedicta sit sancta anna, mater tua,
ex qua sine macula et peccato procreasti, virgo Maria; ex te autem
natus est jesus-christus, filius Dei vivi; qui vivit et regnat Deus,
amen.

Prière.

O je vous salue, Marie pleine de grace; le Seigneur est avec vous;
votre grace soit avec moi; vous êtes bénie entre toutes les femmes; et
bénie soit sainte anne, votre mère, de la quelle, o Vierge Marie,
vous êtes née sans tache et sans péché: et de vous est né jesus-christ,
le fils du Dieu vivant, Dieu lui-même, qui vit et règne dans tous les
siècles. ainsi-soit-il.

Piedu diwot da santet anna a dar vachet vari.

Mé ho salud Mari, leun a chrae; an antou Doué zo ganoch; ho
chrae ra vigo ganing; biniguet och d'rist an oll groagner, a biniguet
ra vigo Santet anna, o mam, cur a bichini, o gurchet Vari, i'och
gant hep taich ac hep pichit; a chui ochun laquid or bed jesus-
-christ, quin vab Doué, a Doué e unan, pichini a vev ac a rin e pad
an eternité. ivdré b'et grad.

La Majesté La Reine des français a donné en 1841, une bible
Lampe à la chapelle votive de sainte anne La palme. Dans la lettre
qu'elle a daigné nous adresser à cette occasion elle met La Majesté
Le Roi des français et toute sa famille sous la protection de la
Glorieuse sainte anne: elle promet de ne jamais oublier la chapelle
de sainte anne la palme. Lettre du 26. janvier 1841.

il y a à sainte anne La palme Messe tous les mardis de l'année,
à moins que ce soit une fête chonnée — il y a pardon et office paroissial
dans cette chapelle votive: le second Dimanche du Carême; le mardi

de Pâques; le second lundi après Pâques; le mardi des Rogations;
Le Dimanche dans l'octave de L'Ascension; le second dimanche du
sacre; le 26. juillet; tous les dimanches et fêtes du mois d'août; et le
troisième dimanche de L'aveut: mais les plus célèbres réunions ont lieu
le dernier dimanche août et le samedi qui le précède: on l'évalue à
soixante dix mille le nombre des Pèlerins, venus des diverses parties
de la Bretagne, qui chaque année visitent cette chapelle votive.

La procession votive, faite à Sainte anne la Palme, le samedi qui
précède le dernier dimanche août, est, sans contredit la plus belle de
la Bretagne. représente-vous la chapelle de Sainte anne à l'extrémité
nord-ouest d'un camp composé d'environ cent soixante tentes en toiles,
le tout sur le ~~pen~~ penchant d'une colline, et à vue de l'immense
Baye de Douarvenez. vers les cinq heures de l'après midi commence la
Procession: quatre Bannières, dont une en drap d'or, suivies de huit
Croix, ouvrent la marche; alors on voit s'élever avec foi et recueillement
environ dix mille personnes, de tout pays, de tout âge et de tout sexe;
portant toutes des cierges ou Bougies allumés à la main: un grand
nombre est pieds-nus, et plusieurs hommes sont en corps de chemise (si,
pendant la procession, les premiers pèlerins s'aperçoivent qu'il y a
quelque vide dans les rangs, ils s'arrêtent et s'agenouillent d'votement,
puis se relèvent et reprennent leur place, dis qu'ils sont rejoints par ceux
qui les suivent) après les pèlerins votifs, vient la statue dorée; portée par
des paysans vêtus de Blanc, puis deux clercs, en dalmatique en drap
d'or, portant les reliques, au tour desquelles flottent deux beaux guidons
sur chacun desquels on a brodé, en lettres d'or: *Sante anne ar Palud*
P'edit e'vidomp: infino, le clerge, rangé sur deux lignes, marche —
ensuite, et le célébrant, avec les quatre chapelains, forme cette première
partie de la procession, formée spécialement des exvoto. les autorités
locales marchent ensuite après le célébrant, puis la Gendarmerie du poste
voisin, qui est suivie d'un peuple immense (environ vingt mille
personnes). cette procession, qui dure un peu plus de deux heures, fait
un paravent quasi circulaire de quatre Kilomètres, puis rentre dans
la chapelle. il est à remarquer que tous ceux qui portent des cierges ou
Bougies, entrent dans l'Eglise par la porte principale qui est sous le dach;

les pèlerins ont une
grande dévotion à
faire les trois années
à Sainte anne.
il n'y a pas de doute
que ces pèlerins ont
une dévotion à
Sainte anne.
13. le 15. août, d'après
14. le samedi d'après
15. le dimanche d'après
16. le mardi d'après
cette procession est
très célèbre et très
importante.
d'après et attirent
un grand nombre
de pèlerins.
transportent l'argent
le dimanche soir —



mais que tous sortent aussitôt par la grande porte latérale, la chapelle ne suffisant pas pour contenir le quart de ces personnes. tous ceux qui ont eu cette procession ont été ou ne peut plus émus par les sentiments profondément religieux qu'elle inspire.

Le jour suivant, Jeudi dimanche du mois d'août, a lieu une procession analogue à celle-ci, mais moins nombreuse, et moins régulière quoique très distincte: elle n'est pas composée des mêmes éléments.

La procession du samedi tournaise, et les pèlerins ayant satisfait leur dévotion, on en voit un grand nombre refluer sur les villages riverains de la Saône, où ils sont logés, non dans des lits, mais sur de la paille fraîche préparée dans des granges, appropriées ad hoc (on a toujours soin de fixer un lieu pour les hommes et un autre pour les femmes); mais environ douze mille personnes passent cette nuit sous les tentes, dressées au tour de l'enclos de la chapelle: ces tentes sont toutes illuminées, et les hommes séparés des femmes. Dans quelques unes on fait des lectures pieuses, dans d'autres on chante des cantiques, et dans un plus grand nombre on se livre au sommeil. quand le temps est beau, l'enclos qui entoure la chapelle (celle-ci est fermée toute la nuit), ne se remplit: on s'y livre à divers actes religieux; les uns font le tour de la chapelle à genoux nus, les autres debout et pieds nus: ici on chante des cantiques; là on récite des prières, et ailleurs on médite sur les vertus et les souffrances de la Glorieuse Sainte Anne.

à trois heures du matin la cloche de la chapelle de Sainte Anne s'agit. Le Roy: au premier coup de cloche tous les pèlerins s'agenouillent, quelque part qu'ils soient, et font réciter l'Angelus: alors on se prépare à se rendre à la messe qui se célèbre à quatre heures: la chapelle et l'enclos entier est ou ne peut plus encombré par les fidèles qui entendent cette messe.

en 1842 nous avons compté pendant le mois d'août 1,152. communions faites dans la chapelle de Sainte Anne.

Il est d'usage que tout pèlerin qui visite la chapelle de Sainte Anne, fait trois fois le tour de la chapelle, et quiconque n'aurait pas dévotement fait ces trois tours à l'intérieur de l'église, croirait n'avoir pas assez régulièrement fait son pèlerinage. le motif qui porte les fidèles à faire trois fois le tour d'une église, où à la visiter à trois reprises différentes, se tire du mystère de la très Sainte Trinité qu'on se propose d'adorer, en honorant

21.
La chapelle de Sainte Anne possède un reliquaire en bois doré: il renferme une relique certaine de saint François de Sales, et une autre de saints Jeanne-Frémont de Chantal, données à cette chapelle par M^r l'abbé Le Gas, chanoine titulaire de quimper. ce reliquaire contient aussi quelques autres reliques, mais j'ignore de quels saints elles sont. une cloche bénite à 1^{re} année en août 1842. voir le registre.

Le corps de Sainte Anne fut dit-on, apporté en 710, de palestine à constantinople, et c'est depuis que plusieurs Eglises d'occident disent qu'elles possèdent une partie des reliques de cette sainte-godecard.

4^e Chapelle de Notre Dame de la clarté.

Cette petite et très jolie chapelle a été bâtie, en 1739, aux frais de Guy de Moëllien, et bénite par Monseigneur Jarey de Cuillé, l'an 1740. on dit que de temps immémorial il y avait, dans le lieu même où elle est bâtie, un petit oratoire dédié à Marie.

on m'a prétendu qu'un des seigneurs de Moëllien, tuteur de la braveur de Jean Sobieski, roi de Pologne, lorsque ce dernier s'illevra venir et y fit les tures, engage, après son retour, la famille à élever une chapelle sous le vocable du saint nom de Marie, pour perpétuer chez nous cette brillante journée, comme innocent ouge perpétua dans l'Eglise la protection que fit éclater, un ce jour, la Reine des anges en faveur des chrétiens, en instituant la fête du saint Nom de Marie. ce qu'il y a de certain, c'est que la chapelle de notre Dame de la clarté est sous le vocable du saint nom de Marie, et que le jour du grand pardon on y en fait l'office.

on célèbre une messe matin à la clarté presque tous les dimanches et fêtes de l'année: les exceptions ont lieu lorsque la Grand'messe se dit à Klarg ou à Sainte Anne, ainsi que le dimanche de pâques, le jour de la toussaint, et le jour de Noël. on y fait l'office paroissial le 25. mars; le troisième dimanche après pâques, le huit septembre, le dimanche qui suit le huit septembre, et le huit d'octobre. le petit pardon, peu fréquenté, a lieu le ^{troisième} dimanche après la clarté pâques, et le grand pardon le dimanche qui suit le 8. ^{7^{me}} ce pardon est très suivi par les communes de cantons de chateaulin, de Plouré, de Crozon et de St. Philymer.



à trois huto mètres ouest de cette chapelle, se trouve une jolie fontaine en pierres de granit bien taillées, dite fontaine de notre Dame de la clarté: elle porte les armes de Moillon, effacées pendant la révolution ou lit au dessus du commencement: j: le Dreff, 1735.

à cinq huto mètres est de la même chapelle, se voit une croix de 1515, dite croix de la clarté, où l'on se rend en procession, le jour du grand pardon, après vêpres, avec la statue de la sainte vierge, portée par des paysans vêtus de Blanc.

5^e Chapelle de Saint Michel.

La chapelle de Saint Michel, à deux huto mètres sud-sud-est de l'Eglise paroissiale, sur la route départementale de Quimper à la Roche-Maurice plus: on vient d'ouvrir une carrière de mauvais Moillon dans l'endroit même, où elle avait été construite: la fabrique de Plou-nivet-pergay a fait transporter à Sainte Anne la statue, en 1812 et 1814, pour aider à y faire un enclos, une partie des pierres de la chapelle de Saint Michel; elle a employé le reste au Bourg. La statue de Saint Michel, qui ornait cette chapelle, est à 14 lq: elle a été précédemment à Sainte Anne. Cette Eglise, bâtie sur une petite colline du pied de Guingat, avait une jolie flèche: la pierre pinnale se voit encore dans le coin d'une barrière vis-à-vis de l'endroit où était autrefois la chapelle.

La fontaine de Saint Michel, qui fournit de l'eau à tout notre Bourg de Plou-nivet-pergay, tient toujours, quoiqu'en mauvais état: elle n'était séparée de la chapelle que d'un rempart de trois mètres: la source est très forte et l'eau en est passable.

6^e Chapelle de Saint Evem.

Cette chapelle, du pied de Lorpharscoët, diocèse à Saint Evem, ruinée, est totalement démolie: elle était sise dans la forêt de Nivet, à un kilomètre du château de Lorpharscoët: la fontaine de Saint Evem, en belles pierres de granit, est dans une prairie, sous le jardin du nouveau manoir du vieux-château. Les pierres de la chapelle de S^t Evem forment l'enclos de la chapelle de la clarté.

voici comment la tradition nous donne la vie de cet homme: Evem naquit à Quimper de parents nobles et distingués: sa tendre mère déplut à son père, qui le chassa de la ville: le jeune Evem se recon-

-mande à la sainte vierge et à saint Corentin; il prend son parti, quitte la maison paternelle, et s'achemine vers le lieu où est aujourd'hui Douarvenez: à quelque distance de quimper il rencontre une famille éplovée: il lui distribue le peu d'argent que lui avait donné sa mère, et s'inspire dans la forêt de Nèvet, où il construit un petit hémitage: la vie angélique qu'il y mène, lui attire, même de son vivant, l'admiration des riverains de cette forêt, et en particulier des hôtes de la maison de Loxhoscourt. enfin il meurt comme il avait vécu, et c'est sur sa tombe que l'on s'édifia la chapelle qui porte son nom.

on s'adressait à ce saint pour être guéri ou préservé de la peste. autrefois le pardon de saint Evem se faisait dans la chapelle le troisième dimanche de septembre: aujourd'hui ce pardon se fait le même dimanche dans la chapelle de Kélar, qui possède la statue, qui est en bois, et qui représente un hermite avec un bonnet à la main.

8^e Chapelle de saint Maïhouarn.

Cette chapelle a disparu depuis plusieurs siècles: elle était à voir page 89 et 90. Loxren, dans le placite qui est contigu au pignon ouest de la nouvelle maison manale qu'a fait construire en 1826, Guilleme Le Gac: à cette époque on a trouvé en ce lieu une pierre d'autel. Dans le grand placite au bas de Loxren-inlaff, on voit une croix en pierre sans date et sans inscription: c'est la croix de saint Maïhouarn: non loin de cette croix, au nord-nord-est, est aussi la fontaine de saint Maïhouarn.

quel est ce saint Maïhouarn? il est bien probable que c'est s^t horvi, nommé aussi s^t houarne, dont les léonais ou fait s^t houarné: s^t horvi est mort au lieu dit San-houarné. M^r de Kergaron m'a assuré que la paroisse (en s^t Brême) est dédiée à s^t horvi sous le nom de s^t Maïhouarn: plouedien a une pierre de s^t horvi, qui en est le patron, sous le vocable de s^t Maïhouarne.

une statue en pierre, représentant s^t horvi conduisant un léop, a été autrefois dans la chapelle de s^t Maïhouarn de Loxren, ce qui rend évidente la supposition que j'ai faite que s^t Maïhouarne et s^t horvi.



x la paroisse de Bzingolo

sont quid idem. à quelle époque a-t-on détruit la chapelle de
 saint machouarn de Legeren? pourquoi la statue de saint hovi
 conduisant un loup, a-t-elle été mise à 14 l.; et non au Bourg
 de Plouvinet-porray? pourquoi a-t-on démoli cette chapelle?
 ce sont des questions qu'il m'est impossible de résoudre, vu que
 ni monuments, ni titre, ni même une tradition telle quelle ne
 viennent à mon secours.

8^e Chapelle de Laignent.

il y a en une chapelle publique à Laignent: le nom du village
 le suppose, et des vieillards m'ont assuré y avoir vu les murs de
 la chapelle, et que leurs pères y ont assisté aux offices: le petit
 pardon de cette chapelle avait lieu le premier dimanche du
 Carême, et le grand pardon le quatorzième dimanche octobre:
 il ne reste aujourd'hui rien de cette chapelle, qui a dû avoir été
 démolie vers 1730: elle s'élevait dans un cimetière à présent à quiffie,
 à Laignent: le nommé yves quiffie a extrait de terre, en 1825, les murs
 de fondation de cette chapelle: j'ai vu les dix extraits de terre.

quel était le patron de cette chapelle? on m'assure que c'est
 saint Guennole: j'y cours, parce que c'est de tradition, et qu'on
 montre une lieue nommée fontaine saint venole, non loin de ce
 village, au dessus de tout-à-goër. un homme m'a aussi
 assuré que ce pouvait bien être saint alain, dont le culte a été
 très répandu en Bretagne et surtout en Cornouaille - Lan-zout,
 me dit-il, vient de lan, ou alain, saint alain, et zout, ou zant,
 ce qui a fait dire à nos Plouvinetiers Lan-zout, pour Lan, ou
 alain-zant. je laisse à d'autres à porter un jugement définitif.

9^e Chapelle de Saint Davi ou Divi.

Saint Davi ou Divi, est, dit-on, fils de sainte Nonne, patronne
 de Dirinon, près Landreogan: un poème breton donne la vie de
 s^{te} nonne, et celle de saint Davi ou divi, son fils: aucun autre
 écrit n'en fait mention.

Il est constant que dans le village nommé Kiguer, en Plou-
 vinet-porray, il y a en une chapelle publique: on en voit la
 place, et la tradition orale l'assure: on ne sait quand elle a été
 démolie: quelques uns vont jusqu'à dire que notre village

tréguier, était en riste des faucon-bourgs de la ville d'is; que la chapelle en question a été bâtie après la destruction de cette ville, qu'on place partout et qu'on ne trouve nulle part. la chapelle de saint davi était, dit-on, assez grande. il est malheureux qu'on ne puisse rien savoir sur cette chapelle de bien certain, si non qu'elle a existé. (tréguier, minus treker, succursale, village de la ville).

10^e chapelle de tréguibian. chapelle domestique, voir les notes.

Tout semble indiquer qu'il y a eu une chapelle publique à tréguibian: la tradition orale, qui l'avance; le nom de pare-an-ilis, donné au champ où elle a existé; et la fontaine qui se trouve dans le pratiau, qu'on dit être la fontaine de cette chapelle; mais il est plus difficile de s'indiquer le patron: les uns disent que c'est saint Guennole, parce que la fontaine du pratiau se nomme aujourd'hui fontaine saint Guennole: d'autres veulent que cette chapelle fut dédiée à sainte Guen, ou blanche, mère de saint Guennole, qui aurait eu une fontaine non loin de la chapelle dédiée à sa mère; enfin quelques uns soutiennent que cette chapelle était sous le vocable de saint Ké ou Korian, et voici comment ils le prouvent: le village de tréguibian, disent-ils, tire son nom du saint honoré en celui, et voici l'explication de cette supposition: tre signifie succursale, village - qui ou Ké, qu'on a changé en qui, pour rendre la nomenclature plus facile et plus douce à l'oreille - et Bihan ou Bian, petit, d'où l'on infère que tréguibian est soit le petit village de saint Ké, ou bien le village du petit saint Ké: dans ce cas petit signifierait parcouren.

rien ne montre l'époque de la fondation de cette chapelle, ni même le moment de sa destruction: on m'a cependant assuré qu'une personne, morte il y a environ 40. ans, dit que son père, étant encore enfant l'a vue debout; mais en assez mauvais état.

entre ces dix Eglises publiques, Plounevet-Portay avait encore cinq chapelles domestiques: 1^{re} à Nivert, sous le vocable de saint Louis: à peine voit-on aujourd'hui les traces de cet édifice, qu'on dit avoir été construit par un seigneur de Nivert, fils et héritier d'un des



Compagnons d'armes du Roi saint Louis. — 2^o à Hléan, sous le vocable de saint Guennole: il n'en reste aucune trace — 3^o à Hbiguet, sous le vocable de saint antoine: on a trouvé dans le champ labouré, où elle existait, quelques pierres ogivales. — 4^o une au château de truffier au dessus de la porte d'entrée, on n'a pu en dire le nom du patron. — 5^o à Moillien, sous le vocable de saint jacques: le clocher et une partie du mur de cette chapelle sont encore de bout: lorsque le sacre venait au bourg de Plounivrit, de Hléan, on se rendait dans cette chapelle, où l'on faisait une messe de deux heures; mais depuis la révolution de 1789 on n'y va plus. Circonscription d'une docteur à cette chapelle.

plounivrit avec une paroisse
un diocèse qui de l'évêque
page 89. et aussi page 49.

Chapitre quatrième, Etablissements religieux.

Pendant environ deux siècles la Paroisse de Plounivrit-pergay appartenait au prieuré de Locronan. Deux siècles avant que le prieuré de Locronan fut fondé l'an 1031, sous Bleunivrit, Evêque de Cornouaille; mais un acte de Névet ne porte l'erection du prieuré de Locronan que dans l'an 1102; ce prieuré fut érigé sur le terrain de Plounivrit-pergay. Les privilèges qui lui furent accordés y attirèrent trois ou quatre cents familles, qui formèrent un gros village, toujours dans l'étendue de la dite paroisse de Plounivrit-pergay et sous la juridiction de l'Evêque de Névet. ce village devint plus tard la civitatula de Locronan, érigée en paroisse au commencement du 13^e siècle, étant comprise à l'ouest, au nord et au sud à l'est de la dite paroisse de Plounivrit, à l'est de quimivrit, et au sud de Plougounez.

« il a toujours été d'usage dans l'Eglise de consacrer au Recteur —
« d'appointer d'une portion de la paroisse, non une vraie juridiction —
« sur cette portion détachée; mais une vraie di'pense et une marque
« d'honneur ». (droit canon.). De là vient que lorsqu'il y a convocation à Locronan, Les Recteurs de Plounivrit-pergay ont toujours eu le pas sur les autres Ecclésiastiques, et leurs croix et Bannière sur celles des autres paroisses convoquées.

il ne doit pas être surprenant après ceci de savoir que la fontaine de saint Melian se trouve sur le terrain de la paroisse de Locronan, et la fontaine de saint Ronan, sur le terrain de la paroisse de Plounivrit-pergay, vu qu'avant le 13^e siècle ce n'était qu'une seule et même paroisse.

4. p. 107
107

La fontaine de Saint Milian est petite, ornée de quatre piliers de granit, donnant une eau forte et saine: elle est dans une prairie nommée foirace au chaon, au village du vine, en Soronan. Le nomme Jean Yiquil interprète il y a environ quinze ans de ce lieu cette fontaine; mais à peine eut-il commencé à exécuter son dessin qu'il fut atteint d'une folie, qui a duré jusqu'à sa mort. Je me contente de citer ce fait, connu de tout Soronan, et d'une partie de Plounivret.

La fontaine de Saint Noran est au dessous du moulin de prat-hi-anna (ar viol vian), dans une petite prairie: ce n'est pas une vraie fontaine, mais seulement un grand trou en forme de Doust: on dit qu'un litre d'eau en est bûlé, et qu'en été elle est des plus froides. Tous les petits enfants, à une lieue à la ronde, y sont plongés par leurs mères pendant l'octave du Sâre: on croit qu'un enfant ne sera jamais sain, si on ne lui a fait cette opération avant la fin de la troisième année.

au village de Kgalan, en Plounivret-pergay, il y a une communauté de religieux: ils y vivaient en commun, gardaient une règle; mais sans clôture: ils n'ont jamais eu de chapelle en ce lieu. leur maison existe encore, c'est celle qui habite vers le hémion; on lui donne le nom de ty al lianizet. je pense que ce sont des sœurs du tiers ordre. la raison qui me porte à le croire, c'est que le 27. 9^{bre} 1761. Guiviere offut, sœur du tiers ordre de S^t Dominique, morte le 25., âgée de 70. ans, au château de Moëllien, fut enterrée à Plounivret-pergay, en présence de Catherine Moreau, supérieure des sœurs du tiers ordre, et de toute les sœurs.

des croix

je n'ai pas pu me procurer tous les renseignements nécessaires sur les croix qui ont existé ou qui existent encore à Plounivret, pour faire un article sur ce sujet: je me contenterai de nommer celles qui me sont connues. 1^{re} croix de Kgersily: 2^{de} de Koutour: 3^{de} croix à b'lon: 4^{de} du cimetière de Plounivret: 5^{de} du cimetière de Klag: 6^{de} contre le cimetière de Klag: 7^{de} croix de mission, au bourg d'Illass: 8^{de} croix Troïout: 9^{de} de la Sartre: 10^{de} de Lervren: 11^{de} de Camigen: 12^{de} de S^t anne: 13^{de} de l'augent sur la route départementale: 14^{de} de l'augent près la chapelle: 15^{de} de Moëllien.



16^o du moy: 17^o de Nozaguén: 18^o croix ver, sous 14^e cell: 19^o de
14 gounce: 20^o de pifilit (au dimpillit): 21^o pare-à-valic. +
il est à faire connaître le nom ancien et nouveau, l'histoire,
les faits, l'erection, et la dissolution de chacune de ces croix, et
des autres qui restent à connaître.

Croix de Camipen: on y voit un calice dans un écusson: il ya
un p. d'un côté du calice et un q. de l'autre côté du calice. Sur la
pierre dans laquelle est plantée l'arbre de la croix, on lit: p: qui-
-non, p^{te} l'inscription est la même au nord qu'au midi: on n'y
voit aucune date: l'écriture gothique est du 14^e ou du 15^e siècle.
en 1793. Des soldats passant auprès de cette croix Brisèrent le christ
et le haut de la croix. contre l'arbre inutile de cette croix on voit
une Mater dolorosa, le christ mort sur ses genoux, et un ange
soutenant la tête du christ: on ne peut rien voir de plus fini:
le tout est en pierre.

La croix de 14 gounce porte les armes de Lopharvoit dans les
faux nord, est et sud, sous les pieds du christ: on lit sur la
pierre qui soutient cette croix: fait par y: comao, et plus bas:
1824. c'est une restauration.

il est à regretter que l'on ait osé de détruire les inscriptions des
clochers de sainte anne, de la clouté et de 14 laq: il faudra les prendre
et les faire entrer dans les articles de ces chapelles.

+ 22^o Croix de Luster; 23. croix Rouge, au bout de l'allée
de prat-té-anna; + +

Le 3. 7^{bre} 1765. se fit dans la chapelle de Moillien, la b'nédic-
tion d'une cloche pour la chapelle de ce château: parain haut
et parrainant Siguin Joseph haymar, Comte de Bruyere-faut,
chef d'escadre des armées navales, chevalier des ordres militaires
de saint Louis, Commandeur de la marine, ville et château de
Brest-marraine Denoiville-louise-julie-charlotte-marie De
Moillien - célébrant, Math: le maître Recteur, anist de M^{re} Moir,
chanoine de quimper, &c.

(a) la paristie de sainte anne (nord) porte à la fin du haut: Ca: more
fi, au-dessus de la porte: messin maître, d^{re} le Guillou, maire 1807, pierre corin-
thienne, et René Sime, pubriquer - paristie sud, fin du haut, par 14 usliquer, et celt du
corinthe qu'varee, Recteur, et Jacques le Guillou, maire, 1843.

* De Roquefeuil

* Commandant

Chapitre cinquième,
Comté de Porray.

Je serai d'abord observer que la mer baigne une étendue d'environ deux kilomètres de la paroisse de Plounivet-porray, et que sur cette étendue de notre littoral on trouve plusieurs petits ports, entre autres: porre arzal; porre tréfonta; porre rochardon; porre kgoarguen; porre pen-garrec; porre trémalaouen; porre carriguelton; porre ar Ry; et porre Kevell (ce dernier entre kgoarguen et pen-garrec. comme quelques uns prétendent que le comté de porray tire son nom de la disposition même du lieu, j'ai nommé les ports abordables de la paroisse: je ne puis ni constater ni soutenir cette supposition: je dois seulement ajouter que j'ai entendu dire à plusieurs Bretons bretonnant que notre paroisse se nommait Plounivet-porray, et à d'autres: Plounivet-porrec. je pense que ces hommes qui n'en savaient guère plus que le vulgaire.

quoiqu'il en soit, il est certain que Porray était un ancien comté, qui, comme Crozon, était une seigneurie du comté de Cornouaille: le comté de Porray fut réuni par alliance au comté de Crozon, avant qu'aguis de Crozon eut porté ce comté dans la maison de Lion, d'où il passa au vicomte de Rohan: celui-ci ayant vendu le comté de Crozon au Marquis de Normandie, vers la fin du 17^e siècle, dut aussi vendre le comté de Porray, qui y était annexé: ils furent réunis à la mort du Marquis de Normandie, qui suivit immédiatement son investiture de ces deux comtés. en 1789 la haute justice du comté de Porray appartenait

* aucun des noms de comtes de Porray avant leur réunion de ce comté à celui de cornouailles puis de Léon, ne sont et parvenant.

à M^r Dubrioux, seigneur de Kvent, en Plonéis, qui en avait hérité du chef de sa mère Marie-josephe dudisquai, Douairière Dubrioux - je serai curieux de voir le nom de tous les comtes de porray.

Les comtes de Porray ont-ils eu une résidence ou château en la paroisse de Plounivet-porray? où était ce manoir? jusqu'ici je n'ai pu rien découvrir qui me mit à même de résoudre ces questions, à moins que Guillaume Cornic, né au lieu du Porrayen 1759, et au lieu Cornic, né au manoir du Porrayen 7.9⁶ 1763, n'en fournissent la preuve.



Le phénix a pu être
une maison de plaisance.
Les comtes de Porray, mais
leur très ancienne habi-
tation a dû être un
keppa (pour entouree
de douves) qui servoit
de refuge à la poignée
deux des insulaires des
normands. On pourroit
en trouver les traces.

une prauve, du moins une indice; car en deux lieux sont dits
au lieu nommé en breton quinquais, où a été autrefois le château
du Phénix, et même s'en trouvent quelques uns du Phénix-porray. notre
mot quinquais signifie en français Phénix, ce qui veut dire lieu de
plaisance. Sans cette supposition notre manoir dit en Breton —
quinquais, et nommé sur nos registres: Manoir du Phénix-porray,
serait en effet le manoir des comtes de Porray, enrichi de l'adjectif
Phénix, pour désigner la belle position au milieu d'un riche vallon,
et orné de plusieurs bois, ce qui est très vrai pour notre quinquais.
(Je dirai mieux ce qui a été très vrai; car les bois n'existent plus).
+ La tradition rapporte que le seigneur de nom et d'armes de
+ maître ces à moellon (an évêque), était tenu d'envoyer, chaque année, au
seigneur de Kvent et Phénix-porray, dans une charrette attelée
de deux taureaux, les mieux armés du pays, une tranche de
pain de seigle, coupée tout le long d'une tointe, et que le dit
seigneur de Moellon, en grand costume, mais un bonnet
grossier sur la tête, et de gros sabots aux pieds (bontou-penn),
conduisait lui-même la charrette jusqu'au dit seigneur de Kvent
et Phénix-porray, au quel le seigneur de Moellon remettait en
sur une pièce de six liards. le nommé Jean le Cor, qui a servi
à Moellon, m'a assuré que tous les ans, à l'époque fixée pour
payer ce droit, la maison de son seigneur et maître était en
émoi; mais que, pendant les deux années qu'il y a servi, le
seigneur de Kvent et Phénix-porray a toujours daigné dispenser
les moellon de cette corvée. +

chapitre sixième.

Bailliés de la Paroisse de Plourivit-porray.

1.^{er} Nèvet.

Nèvet, dont les seigneurs étaient peut-être les descendants
d'un ancien chef de clan, venus d'Albion, s'établit au com-
mencement de l'ère chrétienne, dans la forêt qui couvrait ce
territoire, et la défricha. il est difficile de décider si la forêt prit
le nom du chef de cette migration, ou si elle donna son nom
à une famille Baronsiale, dont le château principal était

Sur les confins de Plogonec. (Selon nos étymologistes Névit et Névent signifie forêt). Le seigneur de Névit fit rasoir ce château primitif l'an 1050, et vint à un port de mouquet delà

Névit. ce nom est également celui d'un autre de la famille de Courmoult, celle de Névit maison illustre, dont les seigneurs de pins en fin, ont tenu une notoriété sur le héroïque et une passion insatiable à conserver les droits et immunités de cette province. Cette famille s'est éteinte en 1778, dans la personne de Dame Marie-Thérèse-Catherine de Névit, Duchesse de Coigny, &c.

habiter le château de L'exargant, construit sur la paroisse de Plounévit-ponray, l'an 140. (date écrite sur la chef, en pierre de granit, de la porte de l'enclos du jardin: cette pierre se voit encore à Névit avec la date, mais cette porte a été démolie en mai 1842). ce n'est plus qu'une ferme: l'ancienne maison à four sert aujourd'hui de maison manale (ty annis): elle est construite sur le Kippe ou montagne fautive, qui avait porté l'ancienne forteresse, et à la quelle succéda, dans le 14^e siècle, une habitation plus commode, construite sur le même emplacement. tout est en ruines, même les anciens remises, dont on ne voit plus que quelques restes de murs: une partie de ces édifices en pierre de taille a été vendue à yves Cornuau de K'angal, qui en a fait une très belle maison manale: il a conservé la pierre où était gravé l'écusson de Névit; il est bien défiguré. le grand vivier de Névit est à peu près comblé. à en juger par les ruines qu'on y voit encore, on peut juger combien considérable a dû être le château de Névit. depuis l'an 1050 on le désigne par ce nom, qui a été substitué à celui de L'exargant, qu'il portait avant cette époque: plusieurs chroniqueurs se sont trompés pour n'avoir pas fait cette observation. une plante, appelée Belladonna, croît spontanément sur les ruines de la chapelle et du château de Névit.



L'exargant Roi de Bretagne en même temps que le duc de Bretagne. L'exargant ou L'exargant fut tué à la bataille de Roumoult en 168. R.

(argant est un Roi de Bretagne, qui fut l'aïeul de Dame Briambrech: le château de Névit (L'exargant) ne serait-il pas un fief de ce Roi Breton? on demande à être éclairci.).

on prétend que les seigneurs de Névit découvrirent une mine d'argent, ou même d'or, aux pieds du château de Névit (L'exargant): mais que, ne voulant pas qu'on y fit de fouilles, ils y établirent un grand étang, dont les eaux font encore aujourd'hui mouvoir les tournaux du moulin de Névit, en la paroisse de Plounévit-ponray.

Les seigneurs de Névit, anciens Pairs de Bretagne, ont joué

une Role important dans notre histoire: en 1341. hovi de Nivit tint le parti du comte de Montfort - Jacques de Nivit, Gouverneur de quimper-Corventin, et lieutenant de Roi, profesa la religion de Calvin: son fils reni suivit son exemple; mais il abjura, après la mort de son père: Reni vivait sans enfants, et son père Claude de Nivit, hérita de ses biens, qualités et biens: il suivit aussi la religion prétendue réformée: son fils fut assassiné aux états de Rennes, et son petit fils Reni, bon catholique, recueillit la succession de Nivit. Sous Louis XIV, Reni Marquis de Nivit, embrassa avec chacun le parti de la cour: son fils unique, Colonel du régiment des vaisseaux (je copie ce mot sans le comprendre), mourut sans alliance: alors les daims de Pont-Briand et de Pempuntuis, Sœurs de Reni, montèrent au secours de la montagne de Lozonan, où s'était retiré depuis plusieurs années, Malo, chevalier de Nivit: il y habitait une maison souterraine, qu'il avait entouré d'un mur circulaire: un édifice joint à ce mur, et qui porte encore le nom d'hôpital, prouve qu'en s'isolant des hommes, il n'avait pas renoncé à leur faire du bien: cédant aux supplications de sa famille, il entra dans le siècle et se maria. (je voudrais avoir une copie de l'acte de mariage, et le nom de ceux qui y ont souscrit). le 2. juillet 1717, fut Baptisé par M^r. Le Gouide, Recteur de Plounivit-poray, dans la chapelle du château de Nivit, avec la permission de M^{onsieur} - un Evêque de Cornouaille, Marie-Thérèse-Joséphine de Nivit, fille de haut et puissant Seigneur Malo de Nivit, Seigneur Marquis de Nivit, et de Dame Corentine-Marie de Gourillon, Marquise de Nivit, Poullavid et annexes, Lannay-Nivit, Beaubois, Savollière, trénavlo, Kmarbilo, et autres terres et seigneuries - Perrain Messire Sébastien de Gourillon, chevalier Seigneur de Kmino, de Kmorvan, et autres lieux. - Madame Dame Marie-Vincente de Ksalguen, Dame de la ville-neuve, faisant pour et au nom de haute et puissante Dame Marie-Thérèse Du pare, Dame de Loc-maria. ont signé: M^{re} Vincente de Ksalguen; Sébastien de Gourillon de Kmino; Coa-venture Duminey de Kmino; M^{re} Magdelaine-moisette de pennaudref;

olivier-vincent Duminy-Lévesque; j: Borner; Jean Le Bot, ³³^{pté}
et curé de Nivit; Malo de Nivit; Pierre Hoch, ^{pté}; Nicolas Doaré, ^{pté};
Dufutay; Jeanne-gabrielle de Gourillon; Dufutay; Boulbria, ^{pté};
Bannaric; G^{me} Bonnard, ^{pté}; Jean Picot, ^{pté}; y: horillon, ^{pté};
y: Le Gouide, N^{us} de Plounivit-ponray; Charles Perchier de Kyar.
(un mot sur chacun de ces signataires, pour les bien connaître).

Marie-thérèse-joseph de Nivit, héritière de la famille, épousa,
le 23. 8^{bre} 1729, Jean-Antoine-François de Francquetot, marquis
de Coigny. (je voudrais connaître cet acte: il est étonnant qu'elle
se maria à douze ans). Madame de Coigny a-t-elle quitté Nivit
après son mariage? combien a-t-elle eu d'enfants? où sont-ils
nés? combien se sont mariés? ces questions sont très importantes.
je voudrais avoir la généalogie de Nivit et un mot sur chacun
d'eux.

Napoléon força Madame de Coigny (à quel âge?) à
donner les parents d'origine, à épouser le général Sebastiani,
et lui donna en dot la main levée de tous les biens de Nivit,
confisqués pour fait d'émigration.

en 1731 naquit au château de Nivit, M^{lle} Jeanne-Françoise
Nicolas-Lévesque - parain ignace andonyn - maraine j^{ne}
françoise de la mare, tous du château de Nivit. qui sont-ils?

le 4. juin 1707, par permission de Monseigneur l'Evêque et comte
de Cornouaille, M^{re} Jurie, N^{us} de Plounivit-ponray, célébré dans
la chapelle de Nivit, le mariage de René-Louis Bertrand, Sieur
de Troujoly, de la paroisse de Châteaunouf, et de M^{lle} Anne Le Bras,
de la paroisse de Saint-Julien (ville close de Quimper). - ont signé:
René-Louis Bertrand; M^{lle} Anne Le Bras; M^{lle} Corentine Gourillon
de Nivit; Malo de Nivit; Sébastien de Gourillon; Dufutay; Louis
Le Rouge de Piersfontunion; yvonne de la fontaine. qui sont
ceux pour? un mot sur les signataires.

il y a à Plounivit-ponray un vieillard qui a vu brûler sur la
place de Locronan, pendant la révolution de 1790, trois charrettes
de titres et papiers de la maison de Nivit. ce vandalisme est un
puissant motif pour conserver le peu qui nous reste de l'histoire locale
qui s'efface, et va disparaître.



Louise Kéban, fille légitime et naturelle de Jean Kéban, née
à Nîmes le 5. 9^{bre} 1752, baptisée le même jour à 14 lar, par M^r
Ganne:

2^e. Vieux-châtel.

voir coatanaine 90. Le Vieux-châtel, dont les ruines s'élevaient encore sous le porche de
M^r halua-Dupitay, entre sa nouvelle habitation et la baye de
Dourmenay, qu'ils dominent, fut une Baucière d'une des branches
de la maison de quéluc: les seigneurs de cette maison disparurent
vers le commencement du 17^e siècle.

La tradition porte que ce château fut saisi et brûlé à la mort
du dernier seigneur. on dit que les croix d'or et d'argent de l'Eglise
triviale de 14 lar, Paroisse de Ploumivit-pergay, furent, selon l'usage,
apportés au château, pour servir la chapelle ardente faite à ce
seigneur, et qu'ils ont disparu avec le cadavre, dans le sac de cette
maison. par qui a été ruinée le château, et en quelle année? quand
a été bâti cette habitation? qui sont les premiers seigneurs qui
l'ont habitée? son généalogie &c. ce sont des questions bien impor-
tantes à résoudre. à quelle époque le Maréchal de Dombes l'a acquise,
combien de temps l'a-t-il possédée? quand est-elle devenue la propriété
de M^r Dupitay? pourquoi la juridiction du Vieux-châtel a-t-elle
été réunie à celle de Coatanaine en plévié? pourquoi le Vieux-châtel
n'a-t-il jamais été rebâti depuis la fin du 17^e siècle?

quelques murs, des restes de tour, et une partie des Dourres, attestent
l'ancienne splendeur de cette Baucière. le propriétaire de ces ruines
(et il l'était des droits seigneuriaux à l'une des dernières époques de la
noblesse de Bretagne), homme de goût et amateur d'antiquités, n'a
pas voulu toucher à ces masses, pour bâtir, à peu de distance de là,
un très beau manoir, qui est fort remarquable par son élévation,
sa position, ses vues très variées, ses jardins, ses allées, et sa grande
cour, ornée d'édifices magnifiques et entièrement d'après le la —
maison principale

nos Bretons nomment ce manoir ar manoir-niç: les propriétaires
le désignent par le nom de Vieux-châtel.

Guy de Ploumivit, et ailleurs Ploumivit, né au Vieux-châtel, Sire Evêque de Cornouaille
en 1262, mort le 22. juillet 1266, a été enterré devant le maître autel des cordeliers de quéluc.

Chapitre Septième.

vicomte de Loxharscoët.

Pris et à l'Est de l'ancien vieux-châtel, se trouve un des plus anciens fiefs de la Bretagne, nommé Loxharscoët, palais contre le Rois, et selon d'autres Loxarscoët, palais de l'eu (on trouve un nom écrit de ces deux manières dans nos registres). ce fief fut donné par

Conan-miriade à l'un de ses lieutenants

un vivier creusé dans le Rois, un reste bien visible d'un souterrain (il conduirait, dit-on, jusqu'au château de Rivit, loxargant,) les ruines de l'ancien manoir, et quelques pans de muraille s'indiquent la grandeur des seigneurs de Loxharscoët.

aujourd'hui on nomme Lozmann une chétive maison bâtie au sud ouest des ruines de l'ancien château de Loxharscoët, et dans le coin de la cour de cet édifice. le village contigu à Lozmann est d'ancienneté par nos bons paysans du nom de Loxharscoët; mais c'est à tort, car les titres et nos registres lui donnent le nom de tout-ar-pouge.

c'est sur les pierres de l'ancien portail du château de Loxharscoët que le père Grigoire de Rothenum (et avant lui le Père man noir), a trouvé les caractères qu'il présente comme l'ancien alphabet Breton: il est bien fâcheux que le Père Grigoire, qui dit avoir lu cette inscription, en 1702, dit: français-breton, ne l'ait ni transcrite ni expliquée, ce qui lui était facile: aujourd'hui ces pierres sont dispersées: les uns se voient à Loxharscoët (Lozmann), d'autres dans la parthe est du manoir de Moëllien, bâtie en 1745, la parthe ouest est de 1642, un plus grand nombre de ces pierres est dans le mur de l'ancien manoir de Moëllien, entre la chapelle et le billard; et enfin une petite maisonnette entre le jardin et le manoir de Moëllien, en est entièrement construite. je reviendrai sur ces caractères.

quel est le monument ou l'écrit qui prouve que le fief de Loxharscoët a été donné par Conan-miriade à l'un de ses lieutenants? quel est ce lieutenant, sa généalogie? pendant combien de temps a-t-il possédé ce fief, et à quel titre? un Roi de l'Armorique du nom de Salomon (Saladin) n'a-t-il pas converti Loxharscoët en maison Royale? ou comme quel Roi armoricain y a-t-on une cour plénière, qu'il y



Il n'y a aucun monument écrit de cette époque. m. le curé de Moëllien n'assemble ce fief ce que nous a prouvé

venait se reposer des fatigues de la guerre, et s'y livrer à la chasse: on dit également qu'on y a traité l'affaire de la mitre pol de Dolg: on va même jusqu'à dire que dans le pèlerinage en parle dans son dictionnaire, on ne sait trop sur quel mot: voir alphabète, Salomon, Ser, Lerharsoit & tous ces renseignements seraient bien précieux.

J'ai lu dans un partage du village de Trochadour, paroisse de Plounivét-poray, les noms et qualités du seigneur de Lerharsoit, en 1786: haut et puissant seigneur Messire Jacques-Yves-Joseph-Marie Quemper, chevalier seigneur marquis De Lanarcol, Du Guirand, Comte de Guengat, vicomte de Lerharsoit, de quimant, Le quillion et autres lieux, seigneur et seigneurie.

on a long-temps couronné à Lerharsoit (cor-mann), un Buste, en pierre de gruit du pays, grossièrement travaillé, représentant un prince avec une petite couronne sur la tête, et de très grandes oreilles: on le nomme ici ar Roué pen-march; d'autres disent Plou-march, et enfin Dieu seigneur march. La vigne Cosmao de Kaugall, en Plounivét, Propriétaire de Lerharsoit (cor-mann), possède et conserve encore ce Buste.

auprès du Ry, en la Paroisse de Plouari, se trouve un lieu dit Plou-march: dans la Paroisse de Plounivét-poray, entre tréguer et Landerric, sur un petit port nommé ar gal, en regard de Douarnenez, sur la Baye, il y a aussi un parc, où l'on découvre quelques restes de maison murs ruinés, nommé également Plou-march: il y a en un col un moulin appelé mil plou-march: ne pourrions-nous rien trouver qui expliquât quelques faits historiques sur le Roi Plou-march & L. voir Douarnenez dans ogée (Plouari)

Chapitre huitième.

Manoir de Plounivét-poray.

1^{er} Moëllien. voir page 30. la tradition

Moëllien, manoir aujourd'hui abandonné, a été habité pendant plusieurs siècles, par une famille qui en portait le nom: elle a donné à la France un grand nombre d'officiers de la marine d'un mérite distingué: le dernier rejeton de la famille, né à Moëllien, est Mademoiselle Olive de Moëllien, supérieure actuelle et fondatrice de la Providence de Quimper. ce nom s'est éteint par la mort

de Monsieur de Moëllien, d'ici d'aujourd'hui il y a environ deux ans.
quand a commencé cette famille? la généalogie de lui me manque.

La partie ouest du manoir de Moëllien, a été construite en 1642:
la partie est, l'entrée, et le mur de la terrasse en 1745: mais le portail
qui s'élève entre le jardin et la cour est de 1682. Le manoir de
Moëllien est en grande partie de bout: on regrette de ne pouvoir
plus admirer la beauté de ses spacieux jardins et surtout cette
antique et longue allée, formée de quatre rangées de chênes et deux
rangées de châtaigniers: toutes les avenues de Moëllien étaient
couvertes d'arbres de haute futaie: un champ long et étroit, mais
très uni, dont le bout ouest touche au jardin de Moëllien, et le
bout est atteint le village de Ganguerd, servait habituellement
pour les courses à pied (ar ridadee): les magnifiques arbres qui le
décoraient ont entièrement disparu, la maison principale,
habité aujourd'hui par deux fermiers, est assez grande; mais
elle ne prouve que faiblement la richesse de ses anciens seigneurs.

Le 8. août 1761, a été inhumé dans son tombeau dans le sanctuaire
de l'Eglise de Plounevet-moyan (contre le 1^{er} pilier nord), le corps
de Monsieur Guy-Guillaume de Moëllien, chef de nom et d'arme,
chevalier seigneur du dit lieu, chevalier de l'ordre royal et militaire
de Saint Louis, officier des gardes françaises, capitaine général
du Bataillon de Milice Gende-côte de Crozon et Camaret, d'ici
le 10e en son château et manoir de Moëllien: ont assisté au convoi
et à l'enterrement: hussaff Douchant; Marquis de Kerdell; Jean
Le Carré, ^{seigneur} de Châteaulin; hussaff; Doixant, ^{seigneur} de Plogonnec;
Kerougon; La Roche Foucault du gage; ch: Peron, ^{seigneur} de la paroisse.

Le 16. juin 1765, sépulture de Monsieur Louis De Blaussion de
Sisle, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, chef d'escadre
des armées navales du Département de Brest, épouse de Dame
Louise ojouan De Lonsire, d'ici la ville au château de
Moëllien: De Moë, chanoine de quimper, assistait au convoi.

Le 31. mars 1699, Messire Billonart, ^{seigneur}, Baptiste Isabelle-venie
de Moëllien - parain ^{seigneur} de Moëllien, seigneur de Goandour-
Maraîne Dame Isabelle de trédago, Dame de Kéroët.



Le 13. 8^{me} 1700, Baptême de Marie-Corintine de Moëllien -
 Parrain Messire chevalier Sébastien-Corintin De Moëllien, Seigneur
 de troujoly, conseiller du Roi, Sénéchal et premier Magistat de
 la juridiction Royale de Landerneau - marraine Dame Marie
 de Moëllien, Dame Douairière de Kherlay. ont signé: Jean
 Jeanne-Françoise Le Guen, religieuse de Loc-maria de quimper;
 De Ketry; fr: norbert de quimper, capucin indig; fr: René-Fran-
 -çois Depoudaven, p^{re} capucin; j: cor: Billoard, N^{re} à Bapt^{re}.

Le 26. août 1703, François-Anne De coëtlogon, Grand archi-
 -diacre et chanoine de Cornouaille, supplé les cérémonies du
 Baptême à Joseph-René De Moëllien - Parrain René Le Nobletz
 Marraine Mathurine du Bois de Brulé, Dame des ports. ont en
 outre signé: Marie-Corintine De Gourillon de Nivet; hélène de
 Broël; Marie De Nivet de trolen; mauricette De pléne; malo
 De Nivet; Joseph-hyacinthe Du bot; marc-antoine de Kerdulquen;
 Corintin furie, N^{re}.

Le 25. 7^{me} 1705, sépulture à Plounivert de Demeville-Guillennette
 Le Moigne Dame De Moëllien, décédée à moëllien âgée de 85. ans:
 ont signé Jean De tréanna, et Jacques De Moëllien.

Le 5. juin 1786, a été inhumé dans son usure dans le sanctuaire
 de Plounivert-porqay, Messire Joseph-René De Moëllien, époux
 de Dame Marguerite-Charlotte Marzin De Moëllien, Seigneur
 du dit lieu, de Lanhoulou, Kdoutour, Kegar, et autres terres, lieux
 et seigneuries, chef de nom et d'arme, chevalier de l'ordre Royal
 et militaire de Saint Louis, ancien Capitaine des vaisseaux du
 Roi, Lieutenant de nos seigneurs les Maréchaux de France,
 âgé de 83. ans, décédé le 4. juin à son château de moëllien.

Le 29. 7^{me} 1697, Baptême de Dame Guillemette-thérèse, fille
 légitime de Messire chevalier Guy De Moëllien, et de Dame
 Marie-thérèse de trédaro, Seigneur et Dame de Moëllien,
 + vioux-chatel + Goandour, troujoly, Lanhoulou, ses père et mère:
 Parrain et Marraine Messire Joseph Des ports, Seigneur du
 dit lieu, et Dame Guillemette Le Moigne, Douairière de Moëllien.
 présents: Mathurine Du bois de Brulé; isabelle De trédaro; Mag-
 -delaine-Marguerite Denizo; René Le Nobletz; Vincent De

De Kédorn; René De Moëllien: j: cor: Billeart, R^{un} a Bapt^{me}.

Le 27. juin 1706, Baptême de Gabriel - François de Sals - Corentin De moëllien, fils de Guy et de Marie - Thérèse de tridaro - panain haut et puissant seigneur Gabriel - Claude de Kgorlay, Marquis Du tridon - manaine aune - Corentine De Moëllien: out en outre signé: Vincent De quilen; Joseph De Ligorand.

Le 22. x^{bre} 1709, Baptême de Corentin - César - Marie De Moëllien; panain Messire aune - César Lepere, seigneur De Marolle: manaine haute et puissante Dame Marie - Corentine De Gourillon, marquise De Névet, en présence de François - Jean - Baptiste Du Kgoët Du quilly; De Ligorand; j: B: Du Kgoët Du quilly; René De Moëllien de Goandour.

Le 21. juillet 1710, Baptême de Louis - Paul De Moëllien — panain Messire Louis De quilen, seigneur De la chrichalin - Manaine Demoiselle Louise De coëtlosquet, Dame de Goandour: out en outre signé: m^{re} Joseph De Ploue; Vincent De Ploue.

Joseph - François de Sals - Corentin de Moëllien, père jésuite, né à moëllien, y est d'icidé en 1728. assistait à son enterrement Messire Louis Braoul, supérieur du Séminaire de Quimper, chanoine de la Cathédrale, et vicaire - Général du Diocèse: de plus le clergé de la paroisse et des sept paroisses limitrophes. le Père Corentin a été inhumé contre le premier pilier nord de l'Eglise paroissiale de Plounévet, où une grande Croix sculptée sur une pierre de granit recouvre les reliques: (c'est là où se trouve l'usien des Moëllien): on n'y voit ni inscription ni armoiries.

César - Marie - Corentin De moëllien, prêtre, bachelier en droit canonique et civil, né à Moëllien en 1709, y est d'icidé et a été inhumé dans le cimetière de Plounévet - poray; une plaque en cuivre, scellée sur une pierre de granit, indiquait ses noms et qualités & je me propose de l'obtenir du détenteur.

2^e manoir de Tuniol.

Tuniol a long-temps appartenu à Messieurs Du bois de Tuniol; cette terre passa ensuite à Messieurs Faray de Cudli, qui ont donné un évêque au Diocèse de Cornouaille. s'il faut en croire la tradition, le manoir de Tuniol a été fort remarquable: tout semble indiquer



que ce chatiau a été une forteresse: la position, qui est quasi imprenable (je suppose une époque qui a précédé l'invention du canon), en serait une assez bonne preuve.

aujourd'hui on n'y voit que quelques ruines, un ancien colombier, des débris, avec une portion des murs de la cour, avec une porte cintrée dont la voûte a, ainsi que les restes de murs, une épaisseur de quatre mètres: on prétend que ce mur courait tout le chatiau, qu'il servait de promenade, et qu'on y faisait des évolutions militaires. au nord du tertre sur le quel reposaient ces édifices, à un huitième des murures, se trouve le moulin de trépiol, dont l'étang a été magnifique: la chaussée de ce moulin repose sur un massif en pierre de taille, qui traverse tout cet étang, qui sera dans peu entièrement comblé par la vase; une bonne moitié est déjà sous prairie (il serait plus exact de dire le quatre cinquièmes): on a compté contre cette chaussée trente deux bûches menues en pierre, traversant tout l'étang: il y en a un plus grand nombre; mais les caux et la vase empêchent de les bien découvrir (la largeur de l'étang 20. mètres, longueur 60^m, et profondeur mesurée sur une perche enfoncée dans la vase 14 mètres 20^{cm}): cet étang uniforme de trois bûches langes, et des anguilles dont une, pêchée en 1837, pesait sept livres.

Madame Gueldrek De trépiol, née au chatiau de trépiol, épouse de Messire Jean de Lesperon, est mère de alain de Lesperon, Evêque de Cornouaille du 22. août 1444, au 16. janvier 1481. il devint alors archevêque de Césaré. où est né cet alain de Lesperon?

auguste-françois-annibal fary de Cuilli, quoique né en anjou, doit être réputé de trépiol, où résidait souvent sa famille, et où il aimait à se reposer de ses fatigues Pastorales, lorsqu'il fut promu à l'Evêché de Cornouaille: il a gouverné l'Evêché de quimper du 8. j^uin 1739, au 28. juin 1771. il a bâti notre chapelle de Notre Dame de la charité en 1760.

3^e Manoir de K'scav.

à en juger par les ruines, le manoir de K'scav a été peu considérable: cette tour relevait antérieurement des seigneurs de K'scav et phérix-perfay: elle est depuis long-temps à la famille De Pléau (à madame Anne de St-Luc): on ne peut toutefois se dispenser d'admirer la place de l'abbé de K'scav; les uns la nomment Bati-vray, et les autres Bati-chlor: elle conduisait de ce manoir à la mer, au dessous de trépiol: on ne sait plus au juste par

La tradition fait croire qu'alain de Lesperon est né à trépiol. Il paraît que une Lesperon femme de trépiol ép^{ouse} vers 1680 n. de cornouaille, vers 1700. François de Cornouaille possédait cette terre à l'usage du bois de la seigneurie. Jean de Bois, leur fils, fut la souche des seigneurs de trépiol. Le duc de Bretagne en donna la seigneurie à la famille de Lesperon.

par où elle aboutissait à l'épave et à la mer : ce qui en reste a une longueur^{41.} de deux kilomètres, trois hectomètres, sur une largeur de huit mètres. on dit qu'elle aboutissait à la ville d'Is, que nos paysans plaient dans cette partie de la baie de Douarnenez.

quand a commencé 1456 ? quels en ont été les seigneurs du manoir les plus remarquables ?

4^e manoir de Kyar.

Le manoir actuel de Kyar, bâti en 1572, ne diffère de nos maisons manoirs que par ses dimensions et sa construction : au dessus de la porte demi-circulaire du manoir, s'élève un fleuron ogival, portant une très jolie poule taillée en Bosse sur un gruit du pays. un fermier tient cette maison.

quand a commencé cette seigneurie ? les principaux seigneurs, et un peu de leur histoire : voilà qui me ferait plaisir.

Le 8. mars 1745, sépulture à Plumnivest-porqay de Messire Claude-Denis De Kmoquen, avocat au parlement, et Capitaine du Graz de cette paroisse (j'ignore la signification du mot Graz), ici-bi à son manoir de Kyar.

De jeunes seigneurs du manoir de Kyar se rendaient trop assidument auprès de quatre jeunes paysans de troboux (un Plumnivest) : le père de ces filles, qui craignait pour l'honneur de ses sœurs, tua l'un de ces seigneurs, et l'enterra dans le coin d'un pommier : la disparition de ce jeune homme donna de grandes inquiétudes à sa pieuse mère, vrai modèle de vertus : elle en gémissait, elle finit par vouer son fils à sainte anne : le même jour on découvrit le cadavre, qui fut inhumé à Plumnivest, après avoir été exposé dans le porche, où on fit venir tous les paroissiens pour toucher le cadavre : le père des filles de troboux le toucha comme les autres, et au même instant le cadavre rendit du sang : cet homme fut immédiatement arrêté : il avoua sa faute : je n'ai pu trouver aucune pièce qui prouvât ce fait : ceux qui me l'ont raconté n'ont pu m'en indiquer l'époque : j'ai supposé que ceci est arrivé vers 1680, d'après l'âge des personnes contemporaines qui l'ont appris à leurs enfants. ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a eu un meurtre à l'occasion que je cite.



en 1798 le Duc de Nemours
donne un fief consistant
à fructifier de 20000
livres de blé en plus
à son pays.

Koutours, et selon nos Bretonnants Koutours, a été, bien qu'on ne s'en doutait plus aujourd'hui, un ancien et beau manoir: on y voit encore une porte cochère en plein centre dans un mur fort élevé. Le propriétaire actuel de cette terre, qu'il a acquise des moultins, a substitué, en 1840, une très jolie maison manale à la hute qu'on y voyait précédemment. à trois kilomètres est sud-est de cette habitation, à quelque distance de la route de Quimper à Lannion, on voyait, il y a quelques années, les restes des patibulaires, où l'on exécutait des criminels: celui de nouveau place au justicou et le dutoir qui y conduisit haut au justicou.

à qui appartenait cette haute justice? en quoi consistait cette haute justice? Koutours a-t-il été remarquable? et comment?

6^e manoir Du Plénix.

en 1798 le Duc de Nemours
donne un fief consistant
à fructifier de 20000
livres de blé en plus
à son pays.

Le manoir Du Plénix, que nous ne nommons jamais en breton que Maner ar quinquis, ne laisse d'autres traces que le petit village qui en a pris la place. on dit que les papiers de la maison manale des Corvée de Trévilly proviennent des démolitions du manoir Du Plénix (ar quinquis): les papiers de la cheminée de cette maison sont réellement distingués, ce qu'il y a de certain, c'est que dans des temps très reculés, le village nommé aujourd'hui Trévilly était ce qu'on appelle la maîtrise Du Plénix.

Cette opinion n'est pas sans
probables. quoiqu'il
soit probablement
le chef-lieu de la haute
justice de Porzay.
mais le chef-lieu du
comté n'était pas
là. Les ou le premier
c'était la maison de
plénissance. L'ancien
seigneur du comté
de Porzay ne pouvait
être qu'un noble
d'origine bretonne
encore se trouve un
seigneur.

Le manoir Du Plénix ne serait-il pas le manoir de Porzay? voir ce qui a été dit sur Porzay, plus haut. quels sont les plus anciens seigneurs Du Plénix qui auraient habité Plénix? ne pourrait-on pas trouver dans le mot Trévilly ou Tré-villy, quelques éclaircissements? quels sont les premiers comtes de Porzay? ont-ils jamais habité Plénix? 1^{er} milicien n'en a-t-il pas été un de ces comtes? etc.

7^e manoir de Quistinic.

malgré nos investigations j'ai pu
rien connaître au sujet de ce manoir:
j'ai vu la place où il a existé; mais on n'y voit même plus les fondements:
on est cependant forcé d'avouer qu'une bâtisse considérable a existé
à l'endroit nommé Maner quistinic, entre les bois que l'on nomme
Coajou quistinic, et que l'on désigne aujourd'hui par le nom de —

malgré nos investigations j'ai pu rien connaître au sujet de ce manoir:
j'ai vu la place où il a existé; mais on n'y voit même plus les fondements:
on est cependant forcé d'avouer qu'une bâtisse considérable a existé
à l'endroit nommé Maner quistinic, entre les bois que l'on nomme
Coajou quistinic, et que l'on désigne aujourd'hui par le nom de —

De Coajou Kangall, du village de leur nouveau propriétaire. 43.

je ne sais pourquoi l'on dirige, dans quelques contrats, et la place de ce manoir et les bois de quistue, par le nom français Plunix; car le mot quistue est certainement chataigneraie: nous avons, en Plunivit-poray, un moulin à eau nommé mil quistue, qu'on nomme aussi en français Moulin Du Plunix: et il est fait que ce moulin dépendait du Plunix (quinquis), quoiqu'assez éloigné de celui; mais il n'est pas loin Ducozquinquis. Je dois faire observer que les bois de quistue appartenaient à m^r de Kquilen, de la chataigneraie en brice.

à deux Kilomètres est-sud-est des ruines du manoir de quistue, on trouve encore des traces de plusieurs édifices: on y a bouché un puits il y a environ six ans: nos bons paysans ne soutenaient que c'était le chateau Du marquis Ducaze: ce m'a quelque temps intrigué; mais j'ai fini par savoir que cet ancien Marquis Ducaze n'était autre chose qu'un ancien garde-chasse Du seigneur de quistue, ce garde-chasse se nommait Philippot - Jean Philippot, époux de Marie le flech; ^{son} Jean Philippot, père de Jean; et Alain Philippot, leur père (ce dernier fils du soi-disant Marquis Ducaze, sont célibataires à Plunivit-poray, par leur adresse à lancer des pierres à la main et sans poudre: ces trois individus fondaient le manche d'une pèle d'un premier coup de pierre, lancée à trente pas: à cette distance ils n'ont jamais manqué un objet de la grandeur d'un œuf de six livres: leur adresse les avait rendus très redoutables: et en effet ils abattaient le gibier plus sûrement, assure-t-on, que ne le fait le meilleur chasseur.

il y avait, dit-on, une très belle route qui ^{se} rejoignait directement la grande allée de Moëllien [†] du manoir de quistue, sans passer au Bourg: elle traversait les bois de quistue (on y voit encore des traces); mais on ne sait plus par où elle continuait pour atteindre l'allée de Moëllien.

8^e manoir de Kquid.

Le manoir de Kquid n'a laissé aucune trace visible: je présume qu'il existait dans la partie ouest de notre village de Kquid. quoiqu'il en soit, il est certain qu'il a existé: en voici une preuve évidente: le 2. juillet 1610, Guillaume De Kquilen Du Carpont, seigneur de

C'est sans doute le
Marquis du Gage
propriétaire de
Lezascie (voir note volante
à la page 35)
(7. mile)



De K'hud, donna à Gannat, son Domaine à K'hud, un droit de passage dans les bois de quistue, sur le foud de son manoir de K'hud: cette pièce porte au bas: fait et donné en notre manoir de K'hud, en Plounivit-ponyag. ^{un} ~~est~~ gannat s'est servi de cet acte, que j'ai lu, contre la Dame Douairière Du Breux (marie-josephe Dudyquay) qui ~~lui~~ contesta ce droit, en 1740, aux héritiers de gannat.

9^e manoir ty Enaou.

il y a au village de K'pente quelques restes d'un ancien manoir, qu'on nomme ty Enaou: une porte cochère dans un mur très élevé, semble confirmer la tradition qui rapporte qu'il y a un ^{un} manoir en ce lieu. quelques uns disent que ce manoir se nommait Manoir ar porje.

on voit encore aujourd'hui contre la naissance du ciinte de la porte cochère du manoir ty Enaou, une pierre de granit, qui ne fait pas partie de ce ciinte, l'inscription qui suit: G. RICHAV, et au dessous, dans la même pierre, un peu plus longue que large: AN. 1025. je copie exactement les lettres. que signifie cette inscription?

au bas du dit K'pente se trouve un lieu nommé ponygar manoir: et contre ce même lieu, sur la grève, il y avait autrefois une maison dite: au ty Glaz: un champ cultivé, où on ne découvre aucune ruine, porte encore le nom de ty Glaz.

en 1750, on chargeait à K'pente des navires portant cent cinquante cordes de bois: le dernier navire de ce genre était commandé par m^r nicolas du port-launay: Jean Bothord de Lestravon, et ses ports, lui procurèrent une charge de 150. cordes de bois, à 24 livres la corde: depuis on n'a pu y voir de ces navires. ce lieu avait-il été un port? et à quelle époque? ceci serait très intéressant à connaître.

on montre à K'pente un lieu nommé ar jardin-vray, à corentin chavalier, du fief du vieux-chatel, où l'on prétend que saint trégonnee prit naissance: rien que je sache, qui puisse le prouver, bien qu'il y ait à K'pente même une fontaine, très renommée, dite fontaine saint trégonnee, et qu'à un Kilomètre de ce lieu se trouve un village appelé K'gonnee. ^{un lettré de la paroisse} ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a à Plogonnec, non loin du bourg, au sud ouest, une chapelle du nom de saint trégonnee, et que les habitants de K'pente, et même de Plounivit en général, y vont pour bandes au pardon annuel

qui s'y tiennent. on invoque ce saint pour les maux d'y eux. j'ai
voulu voir cette chapelle de Plogonec: elle est petite, assez bien bâtie;
mais très récente: il y a au milieu de cette chapelle, contre le mur nord
(dans l'intérieur même de l'Eglise) une petite fontaine: l'eau traverse
l'Eglise dans un aqueduc en pierre, et tombe auprès de la porte sud
de cette chapelle, dans un réservoir. on lit aux pieds d'un pilier mité
tenant une croix en la main droite: Saint trégonne; mais on l'est
évidemment trompé; car tous les pèlerins qui s'y rendent invoquent
en particulier le saint qui y est représenté par une petite statue le
saint qu'elle représente est à genoux sur une roche, et semble être
un solitaire: si j'ai été bien informé, c'est celui là qui représente
saint trégonne: un effit nos bous cultivateurs soutiennent que saint
trégonne, qu'ils vont tous les ans invoquer à Plogonec, naquit
à tréfontec: il eut une éducation chrétienne, se retira au désert
du dit tréfontec, au lieu où est aujourd'hui la fontaine, et y vaguait
à la méditation des vérités éternelles; mais les nombreux habitants de
tréfontec allant souvent troubler son repos et le distraire dans son
oraison, il les quitta, se retira dans un petit bois de Plogonec, s'y
fit un hameau et y mourut saintement: c'est là qu'on lui a
construit la chapelle (ou mieux un ancien oratoire qui a fait
place à la chapelle) que l'on visite tous les ans. voici comme nos
bretons lui font faire ses adieux à ses ingrats compatriotes de tréfontec:
saint trégonne, de Plogonec, saint trégonne (honori) à Plogonec,
jo guinidic à tréfontec: est originaire de tréfontec (Plourivit);
da tréfontec pa guiniadas, quand il fit à tréfontec ses adieux,
gad calon mantut a laras: à regret il leur déclara:
tréfonteguir, trédigou tur, tréfonteguir, gens irascibles,
chui enengavo ato ber; vous serez toujours à court;
Gad daon pi dri eost ar bla, avec deux ou trois récoltes par an
chui vigo paour or mement ha: vous serez toujours au désespoir;
quiment gwy clawn a qui orvro, tout chien enragé qui viendra ^{contre} dans la
de tréfontec a zisquenno. descendra toujours à tréfontec.
que u soient les adieux de saint trégonne, ou une version fautive, elle l'est
dit-on, vérifiée de temps immémorial: c'est le cas de dire: si non evno bini trovato.



Si nos registres ne donnaient le nom de manoir à la maîtrise de Rozmulin (en Breton Roz-silin), on ne s'en douterait plus: on y découvre cependant une maison très élevée, qui se voit de très loin, et qui domine tout le bourg de Loozonan, au quel elle est contigue, quoique dans la Paroisse de Plounivret-porqay. Madame veuve Danielon (ou la surnommée au santon varia a druer), y a fait quelques réparations: elle y séjourne ordinairement.

Rozmulin a-t-il été remarquable? quels en sont les anciens seigneurs? est-ce un ancien manoir? ou seulement est-ce une petite terre noble comme Le Styrd, Kgonne, Le Garrec, la maîtrise de Moëllien, Kdalaï, Le Dyt L, tous en Plounivret-porqay? Kalarde-Kh...

Le 1^{er} 2⁶ 1704, a été Baptisé à Plounivret-porqay, Jean-Sebastien Gourio, fils de René Gourio, seigneur du dit lieu, et de Dame Marie Trobort, né au manoir de Rozmulin, en Plounivret-porqay.

Jean-Jacques-urbain Moreau de Rozmulin, fils de Messire François-urbain-Sylvestre Moreau de Rozmulin, et de Dame Catharine-olive De Lissignac, né à Rozmulin, en Plounivret-porqay, a été Baptisé au Bourg de Plounivret, par J. B. de Lissignac de Rozaven, prêtre chapelain de Loozonan, le 3. 2⁶ 1766 - parain Jean-François Delissignac de Kgaduo; Marianne La Dame de Messire Henri-Adrien Marquis de Kdrin.

qui sont tous ces personnages?

11^e autres manoirs.

Le Manoir de Klian: il y avait une chapelle privée: on nomme il amener avec lui ce lieu Klian. qu'est-ce que ce Manoir? quels sont les seigneurs?

Le Manoir de Kbiguit: il y avait une chapelle privée: c'est à présent un champ cultivé, qui porte d'une part le nom de Manoir Kbiguit et l'autre portion, chapel Kbiguit. qu'est-ce que ce Manoir? quels en sont les seigneurs? quand fleurissait-il?

Le Manoir de Koulante: je ne connais même pas de lieu de ce nom dans la paroisse, cependant le nom de ce manoir est dans un compte de notre fabrique: celui qui l'a rendu y demeurait: que peut-on en penser.

Le manoir de triquer: il y avait une chapelle publique auprès

47.
auprès de a manoir : on prétend que quelques uns des pères de
la maison manoir de Gouïze (vous Dodez, par sobriquet) proveni-
-ent de a manoir. - nos étymologistes disent que tréquer veut
dire tré, succursale ou dépendance, quer ou Ker, de la ville, et
quelques uns ajoutent : is, de la ville d'is. voir chapelle de St Davi.

Le manoir de Kergarzen : on y voit une grande porte cochère
dans un mur fort élevé : nos registres le nomment manoir. pourrait-
-on savoir quelque chose au sujet de ce lieu ?

Le manoir de Lendoreh : une portion du village du mor est
d'icoré de a nom : rien ne le prouve à ma connaissance.

Le manoir de Kevigoden : il est bien certain qu'un manoir a
existé en a lieu : on en voit les traces, et des personnes âgées m'assurent
l'avoir vu presque entièrement debout : il n'y a pas plus de 80. ans qu'il
a cessé d'être habité ; mais on n'a pas pu me dire si a manoir portait
le nom de Kevigoden, ou un autre nom.

Le manoir de Kaden : nos registres lui donnent ce titre, sans cela
personne ne s'en douterait.

Le manoir de Kyigud : je ne sais pourquoi un acte que j'ai lu lui
donne ce titre.

Le manoir de Ksalion : dans ce village il y a une maison qui
pourrait faire soupçonner ce titre : toutefois elle porte l'inscription
suivante : YVES QUEMENER. 1685. P.BRE. il n'est cependant
possible que cette maison fut le manoir. qui en étaient les seigneurs ?

Le manoir de Lurion : on voit des traces d'arbres de ce village
à la grande route : ces traces attestent une ancienne et belle allée.
l'étymologie de Lurion n'est curieuse.

Le manoir de Kandrais : nos bretons disent Karoni ; mais nos
anciens registres disent le manoir de Kandrais et ceux du 18^e siècle
portent le manoir de Kuroy. à qui était cette terre dans des temps
un peu reculés ? Les moellons ont récemment vu de une petite rede-
-vance qu'ils avaient sur a lieu.

Le manoir de Kforme : nos registres seuls le font connaître.

Le manoir Du Ler : le bar de Kgonner est d'icoré de a nom, je
ne sais pourquoi : on y voit cependant une haute maison, qui est



assez distingué : un acte portant au manoir du Lor, à 14 gounne d'ellaff : qui n'aurait dû être délaissé. on lit aussi au sujet de 14 gounne hnellaff, la tunc noble de 14 gounne.

Le Manoir de toul-ar-porq : c'est un village qui n'est séparé de Cor-maur (Lorharwit), que par un coudil, et qui nos paysans nomment aujourd'hui Lorharwit. — Le 2. février 1741, a été Baptisé, à 14 lor, Marie Le Bidan, née au manoir de toul-ar-porq-Lorharwit. — Le 13. février 1741, Baptême d'Anne Cotton, née au manoir de toul-ar-porq. pourquoi et depuis quand ce lieu est dit Manoir ?

voilà un bien grand nombre de Manoirs : s'ils ont tous été richement Manoirs et habités à la fois par des seigneurs, la Paroisse de Plennivit-porqay aurait été remarquable par sa noblesse. un mot à ce sujet.

Chapitre Neuvième.

jurisdictions qui s'exerçaient à Plennivit-porqay, avant 1792.
jurisdiction Royale de chateaulin ; sur l'ancien.

- id. de 14 guélen, sur 14 lund.
- id. du marquisat de Pont-croix, sur le Rey.
- id. Des Regains par l'évêque de quimper, sur 14 Trad.
- id. de Guengat et Lorharwit, sur hochadour.
- id. de Guengat seul, sur la chapelle St Michel.
- id. de Lorharwit seul, sur les omes de 14 lor ; et sur le mar.
- id. Du vieux-châtel (baronnie), seul, chapelle triville de 14 lor.
- id. Du vieux-châtel et catanaire, triville.
- id. du marquisat de Nivit, triville.
- id. du marquisat de Nivit et pouldavie, sur Ruyien.
- id. du comté de porqay, sur triville.
- id. du Phnix, sur 14 viachet.
- id. de Phnix-porqay, sur pennaprat.
- id. de la châtellenie de 14 vent et Phnix-porqay, sur Lorhaon.
- id. du guich, sur Norgol.
- id. de l'abbaye de Landevennec, sur crêach-livren.
- id. du prieur de Loormau, sur 14 s'hou-bihan.

La juridiction du comté de porqay avait sa cour à chateaulin : les actes du Guesser étaient datés de ce lieu.

La juridiction Royale de chateaulin, différente de celle du comté de

49.
De Porqay, avait aussi sa cure à chateaulin : cette juridiction Royale
exerçait le droit de Régale sur toutes les juridictions de Plounévet-porqay
il est hors de doute que toutes les juridictions, que j'envisage de citer, s'exer-
çaient en Plounévet : un acte de Notre fabrique, du 19. x^{bre} 1691, et
une suite d'actes de mariage en font foi. je me suis contenté de citer un
seul lieu, ou au plus deux lieux ^{sur les quels} chaque juridiction s'exerçait : c'est
suffisant pour le but que je me propose : de plus il m'est impossible de
connaître tous les lieux qui dépendent de chaque juridiction.

il est à remarquer 1^o que tout individu qui ne mourait pas de la
belle mort, ne pouvait pas être enterré sans une autorisation de la
juridiction du lieu où arrivait l'auvent. 2^o qu'un mineur ne pouvait
jamais se marier sans avoir été dixité de justice par la juridiction
du lieu de son domicile.

Chapitre dixième.

Division de la Paroisse de Plounévet-porqay.

La Paroisse de Plounévet-porqay était divisée en Paroisse et en
trêve. Le Recteur résidait au Bourg : un seul des prêtres de ce que
l'on nommait proprement paroisse portait le nom de curé (vicaire);
les autres prêtres étaient simplement prêtres habitués : plusieurs en presque
tous avaient quelque bénéfice simple : ces messieurs étaient chargés de
diriger les fondations, et en était autrement des chapelains des manoirs :
eux-ci ne desservant la paroisse qu'extraordinairement : tous les prêtres
assistaient à l'office paroissial les dimanches et fêtes : ils ne s'en absen-
taient que par permission.

un curé (vicaire perpétuel) résidait à Kélar : il était chargé d'admi-
nistrer la trêve de Kélar, sous la direction du Recteur, qui conservait
le droit d'y faire par lui-même toutes les fonctions pastorales : il était
en effet le premier pasteur de la trêve ; mais le curé de Kélar avait aussi
une vraie juridiction sur toute la trêve, quoique sous la direction
du Recteur : ce curé était inamovible comme le Recteur.

2^o pour la répartition des charges, la Paroisse était divisée en
quatre grandes sections, sans distinction de trêve ni de paroisse,
tous les deux étant alors confondus : ces sections se nomment
encore aujourd'hui en Breton : 1^o Carturen ar gorre ; 2^o Carturen



ici la discussion du nom
latins de la paroisse de 1518.
un tableau des villages
avec leur population.
page 9.

Carturen Kélan (Kéol); 3^e. Carturen trochano; 4^e. Carturen trochoat
il y a aujourd'hui en Plounivrit-porqay 169. villages ou
hamaux, et 507. foux ou familles. Dans la paroisse de Sainte-Anne
il y avait autrefois trois villages, qui ont disparu: on dit qu'ils ont
été engloutis sous le sable; on en a trouvé des traces, et même on a dé-
couvert un four, et plusieurs outils aratoires: des listes portent mention
de ces villages: ils y sont nommés: Kédorck; Kédavi; et Kanna.
un quatrième village, nommé Kyado, se voyait aussi entre Bridan
et Lantout: on dit que c'était un excellent village avec terres à labour.
Lantout, Kéol, et Bridan en cultivaient les terres: le champ qui le
portait a retenu son nom. nous avons en un cinquième village -
un pui au dessous de Kéol-buge: on le nommait Corquerie. enfin
on voyait il n'y a pas cent ans, entre Ky'quid et pempuntun, un
sixième village du nom de Granne.

Kénoal; Plac-an-taulon; miel plac-an-taulon, tous trois
en la paroisse de Plogonec, étaient, dit-on, autrefois un cult de
Plounivrit-porqay: voici comment on prétend que se fit ce changement:
à une époque fort éloignée la peste ravagea ces trois lieux: les prêtres
de la paroisse de Plounivrit ayant refusé de secourir les malades
et d'enterrer les morts de ces hamaux, leurs habitants eurent recours
au clergé de Plogonec, qui les assista: le fléau ayant cessé en ces lieux,
ils furent régulièrement réunis à la paroisse de Plogonec.

chapitre onzième.

moulins de Plounivrit-porqay.

Moulin à vent de Lervren, un tournant; moulin de mat-hi-
-anna, nommé miel vian, deux tournants; moulin du pont, deux
tournants; quistude (nommé sur les cartes Plessix), deux tournants;
moëllien, un tournant; moëllien (mél ven), un tournant; Lervren,
deux tournants; Kyar, 2. tournants; tripeute, 2. tournants; Késcas,
2. tournants; tripiol, 2. tournants; et Nivit, 2. tournants.

nous avons en un moulin à vent au dessus de Dilard: on en voit
encore très bien l'emplacement: nous avons aussi un ^{quatre} autres
moulins à eau, à Koutous, moulin du Rhuon, miel ploumarth,
sous Kéol-buge, miel à priol, sous Kélon-bihan: l'eau qui faisait
mouvoir les tournants de miel à priol sous Kélon, se nomme encore:

Douze Stang ar priol.

Plounivet a long temps possédé deux moulin à tan, l'un à midi cour, son nom l'indique, et on y voit encore des ruines; et l'autre à Goulit-ar-guer, qui avait aussi une belle tannerie. on y voit encore, sur la maison maiale de Jean-marie de Douze, l'instrument du tannage, gravi dans une pierre.

chapitre douzième.

Productions et Commerce de Plounivet.

300. particuliers vendent chaque année chacun 1,500 Kilo: d'avoine,
 200. id id id id id 500. Kilo: de seigle.
 300. id id id id id 1,000 Kilo: de sarazin.
 100. id id id id id 1,000. Kilo: de froment.
 100. id id id id id 1,500 Kilo: de pom: de terre
 100. id id id id id 18. sters de bois de chauffage
 ou vend par an cinq mille Kilo de charbon (bryt, quiemp, douarnenez, pont-veix)
 Bœufs gras de 100 à 400. la paire, 400. paires par an, pour diverses localités.
 génisses et vaches de divers prix, mille par an sont vendus dans les foires.
 ou vend soixante veaux, et deux cents moutons par an.
 300. particuliers vendent chaque année chacun 70. Kilo de beurre - 35,000. Kilo.
 30. maisons portent chaque jour, à Douarnenez, chac: 10. litres de lait, 109,500 lit.
 ou vend chaque année deux cents paires de gros: toile de 40. mètres l'une, 8,000. mètres
 ou vend chaque année cinq mille Kilo. de fil de chaux de divers qualités.
 20. millions de miniers pour futailles pour Douarnenez, 1800. douilles par millions.
 ou vend chaque année cent vingt millions de paille pour chataulin et Douarnenez.
 ou vend par an cent chevaux ou poulains de divers prix (petite race).
 on fait à peu près quinze cents barriques de cidre par an: on en vend deux cents.
 ou vend chaque année trois cents porcs, grands et petits.
 id id id vingt mille couples de poulets.
 id id id deux cents canards (ou communs à m'chvor).
 enfin, on vend chaque année trois mille douzaines d'œufs.

lait: 30 personnes 80 litres
par jour en l'ayon 25. id
litres, en id 8. moutons:
en id on porte plus et ch
y a 50 paires qui vendent
produit environ 8000.



au premier coup-d'œil, ce calcul m'a paru exorbitant, mais après avoir consulté plusieurs cultivateurs très entendus, et m'inspirés avec eux les divers objets importants, j'ai trouvé que j'étais au dessous de la réalité, même pour une année commune. chataulin, Bryt, quiemp, Douarnenez, pont-veix

et plusieurs autres localités reçoivent nos productions: il y est responsable de spécifier tous les lieux où nous les voulons.

Chapitre troisième.

histoire, variétés, hommes célèbres.

L'an 1031, Alain, 3^e, Duc de Bretagne (Rui-Bris, ou Roué-Bris, je présume que c'est Roué-Bris, selon la tradition locale), vint attaquer Alain Cagnard, comte de Cornouaille, à l'instigation de Guyomar et Morvan, qui avaient été battus par notre comte: Le Duc Alain laisse ses troupes se débattre dans la forêt de Nivit: Alain Cagnard s'en approche, et leur tend une embuscade, sur le terrain de Plounivit: une action sanglante se passe entre les cornouaillais et les Bretons, les premiers portés sur un lieu nommé depuis pare-ar-valic (village en Plounivit), font un horrible carnage des seconds, +

Le Roi ploumarch, ou Pen-march, ou Dieu Secorn-march.

(voir Lefharwic) si l'on en croit quelques chroniqueurs du pays, on pourrait croire que ce Roi a habité Lefharwic; d'autres veulent qu'il ait été Roi de la ville d'Is. voici ce que l'on raconte de lui, d'après la tradition orale. ce Roi cruel se faisait taser chaque jour, et le barbin qui l'avait rasé était pendu immédiatement après l'avoir rasé. un individu imagina un moyen pour faire assasiner ces hommes: il disposa un ancre de haut bois de telle façon que toutes les fois qu'on se levait de cet ancre on entendait toujours et très distinctement ces mots: or Roué en dunt Dieu Secorn march. le Roi qui se faisait pendre ses barbiers que pour que personne ne sût qu'il avait des oreilles de cheval (il craignait l'indiscretion d'un barbin), ayant entendu ce haut bois, fit arrêter le sonneur; mais comme cet homme ignorait absolument ce qu'on avait fait à l'ancre de son instrument, il l'enferma hardiment qu'il ne pouvait pas laisser d'autres sons: le Roi fit suspendre alors l'ordre qu'il avait donné de le pendre, prit lui-même le haut bois, et dès qu'il le mit à souffler dans l'instrument il en fit sortir: or Roué plou marché voyant son secret divulgué, il fit grâce à cet homme, et dans la suite à ses Barbiers. que signifie ce comte? y a-t-il quelque chose de vrai en tout ceci?

+ qui sont pris ou tués à Rodouglar (ou Rodou-lar, en Plounivit,

village de Plounévet, dont le nom signifie ruissseau du moulin):
alors un accommodement eut lieu entre le Duc et le Comte. Don
moreu, quant au fond, et particulièrement par la tradition orale, qui
a conservé la mémoire de ce fait, en raison du nom des deux villages
cités en cet article: j'ai donné une traduction exacte de ce qui m'a été dit.

au dessous de Louvray, au lieu nommé Carignellon (c'est petits
et étroits sentiers), sur le bord de la baie de Douarnenez, on trouve des
ruines certaines d'un camp romain: on y voit encore la citernes et
des restes de bains romains. quelques individus prétendent que le nommé
tine mao (cousin, fils de Mathieu m:) a trouvé une forte somme
d'argent en ce lieu: ils assurent avoir vu un individu fraîchement payé
le jour même où il fit une bonne acquisition qu'il paya dans le
mois. je ne puis croire ce fait: nos payants ne font pas difficulté de
avancer qu'un homme qui a réussi à payer une acquisition a
trouvé un trésor; mais ils ne font pas attention qu'on peut faire des
économies, si on est laborieux, et qu'on les trouve au besoin.

à l'ouest de Carignellon on trouve une source dite: fontaine
Lazcaven, dont l'eau provient d'un rocher, et qui, l'été comme
hiver, a toujours une même abondance: cette eau est très légère, et est
toujours un pur nectar: quand on la boit, on sent un soulagement
dans la poitrine: il est malheureux qu'on néglige ce trésor. Madame
Chromont qui a succumbé à une maladie de phtisie, m'assurait
que, si elle n'avait fait un usage habituel de cette eau, elle n'aurait
pas vécu deux mois, et elle a langui environ deux ans.

entre Carignellon et Pen-garra, non loin de l'endroit où se
décharge le Douar ar Verne, on découvre, après une tempête qui a
enlevé le dable dans la mer, une grande pierre ronde, en granit,
bien cirée et semblable à la pierre finale d'un Dôme: nos payants
ont supposé que c'était la pinacle d'un des clochers de la ville d'Is.

Dans la même grève j'ai moi-même vu plusieurs arbres en graine
mais sans écorce et sans aubier, couchés et enfouis dans le sable: im-
possible de les retirer: on a prétendu qu'en ce lieu il y a un antre où
une belle allée, et même on n'a pas osé d'avancer que c'était
une promenade de la ville d'Is. D'où vient cet acharnement à



à trouver toujours la ville d'is dans la baie de Douar nung? au
mérite d'être remarqué

Dans ce même lieu on trouve, après un gros temps, une matière
noire et très compacte, excellente pour engrais: j'ai exposé quelques
parties de cette matière au soleil: elle reste toujours d'un noir grisâtre
mais on croirait y appercevoir de petits racins tonifiés. un ama-
-tun m'a dit qu'il supposait qu'à tout des souches pourries, ceci
prouverait qu'il y a eu un très grand nombre d'arbres en ce lieu.

en 1752, un prêtre de himalonen, qui s'amuserait à lire, en le
promenant dans Canout pare au tiston, y fut étendu vide-mort
sur la place, par un coup de fourche. la justice fit des recherches pour
découvrir l'assassin, et ne put d'abord y réussir: enfin elle ordonna de
porter au long toutes les fourches en fer des villages voisins: un
homme de Kgearguen ne présenta pas la sienne: on le garda au
bourg, et on fit faire la feuille chez lui: on découvrit dans la coiffe
de son lit une fourche un peu tachée de sang: on le supposa
coupable: on lui ordonna de toucher le cadavre, il le fait avec
assurance: ce cadavre rendit du sang, et on jugea l'homme coupa-
-ble: deux hommes le saisirent au chupen; mais ^{il} fut adroitement
retirer son bras de son chupen, qu'il leur laissa, et, grâce à ses
bonnes jambes et à son agilité il ne fut pas atteint dans le moment:
on fit mettre la marichauspie à ses trousses: c'était trop tard, on n'a
jamais pu le découvrir: on croit qu'il s'est expatrié: que signifie
ce mode de procéder à la connaissance des auteurs d'un crime? que
penser de ce sang qui sort d'un cadavre, quand l'assassin le touche?

on trouva, en 1779, sur le sable, à l'extrémité de pare au tiston,
à l'est de pen-game, un homme d'apôth: on l'y enterra très pro-
-fondément sous le sable: il reparut trois fois sur le sable, et, dit-on,
sans savoir humain: on en donna connaissance à l'autorité qui le
fit inhumer dans le même lieu; mais un bon israélite apporta cette
fois de l'eau bénite qu'il répandit et sur le cadavre et dans la fosse
qu'on lui fit, et il n'a jamais reparu depuis: on ne sait ni qui est
cet homme, ni son pays (il était tout nu), ni comment il a été
d'apôth. Dans le lieu même où a été inhumé cet homme, on voit
jaillir une source d'eau vive, qui, sans changer précisément de place

Couillonne et coule tantôt plus loin, et tantôt moins loin, selon que le sable est plus ou moins comprimé: cinq fillets d'eau paraissent ordinairement à la fois sur le sable. les uns nomment cette source: fontaine au od, et les autres: fontaine sainte anna. ce lieu est, dit-on, visité, non pas précisément par les Plouniviteux, mais par des étrangers à la commune: on y va dévotement en pèlerinage faire les trois vendredis, et quelque fois les trois merdis. je me propose de bien examiner ce lieu, de prendre de nouvelles informations, afin de pouvoir agir selon la rigueur des canons. Jour Noël 4.

entre Kispente et Kgoarguen, contre la baie de Doumoung, est la pointe d'heru, nommée Bee touré, ou Bee tour-ray: on voit en ce lieu les ruines de deux tours rondes. quelques uns veulent qu'il y ait en là une tour, où, dans des temps très reculés, on allumait un feu nocturne, pour servir de phare aux navigateurs. je pense que les tours ont servi à faire des signaux au moyen de drapeaux. ces diverses suppositions doivent être subordonnées à ce que l'on peut penser et de l'inscription de ty Eracou, à Kispente, et de la célébrité qu'on attribuerait au port de ce village.

Dans une garine, à cinq huitièmes sud de l'ampout, on trouve des traces d'un camp: il y a 1^{er} un fossé rond oblong, ayant de diamètre, du sud au nord, 200 mètres, et de l'est à l'ouest, 150 mètres: au milieu de cette première enceinte on découvre les fondations d'un second fossé rond oblong, de 40 mètres de diamètre du sud au nord, et de 30. mètres de l'est à l'ouest. ce lieu de ce nom Castelligon, serait-ce, non un camp romain, puis qu'on n'y découvre aucun trace de travaux d'art, mais un camp breton pendant les guerres de la succession sous charles de Blois et de Montfort? ou bien pendant la ligue? j'en ai pu rien savoir des riverains.

Claude Le Cor, né au village nommé Rodounglo, en Plounivit, le 22, décembre 1740, a été baptisé le même jour, en notre Doung, par M^r talabardon, D^{un}: il est fils de François Le Cor et de hélène hussaff. Ses parrain et marrain furent Mathurin Le Cor, et anne helgouarich. impossible de voir un village plus misérable et plus sale que celui où est né M^r Le Cor. Ses parents étaient Domaines des missions jaxey de



Il est probable que c'était un phare. toutes ces côtes en ont été couvertes. on entretenait la nuit un feu de bois au sommet de ces tours.

Il est probable d'après ces renseignements que c'était un camp gaulois. mais, même après l'avoir vu, il serait difficile de déterminer d'une manière certaine à quelle époque il appartenait.

+ Henssaff

cuisse: monsieur Charles Papon, cni d'office à Plouarist, en 1753, remarqua de très humbles dispositions en Claude Le Cor, qui faisait alors la troisième communion: il lui donna quelques livres, et au bout de deux ans il le présenta à Mousigneur Jarry de Cuilh' Evêque de Cornouaille, qui se chargea de faire les frais de son éducation. le jeune Le Cor fit d'heureux progrès au collège de Quimper dont il devint professeur, et enfin principal. au moment où parut la révolution, il embrassa les principes, qu'il défendit avec chaleur. c'était un littérateur de mérite: il avait, dit-on, un jugement faux: dans les premiers jours de la révolution la suffisance lui fit son: enfin est venu le moment où le mérite seul distribuait les faveurs. lorsque la sainteté pie VII prouvait à Bonaparte de venir le serrer en prison, le pape déclara à l'empereur qu'il ne recevrait pas le sime Claude Le Cor (voir la vie de ce pape par le chevalier d'Antaud) de tailleraud p'rigord, ministre des affaires étrangères le désigna à Bonaparte Le Cor comme un esprit remuant et Breuilleux. je donnerai plus tard un petit essai sur cet homme célèbre: tout sera textuellement copié dans les livres ecclésiastiques qui en parlent. cet homme est mort à Besançon le 3. mai 1815.

La tombe de Marie Le Cor, sa sœur, contient un paragraphe relatif à cet archévêque mort, y a-t-on dit, en odeur de sainteté. le dimanche qui suivit le placement de cette tombe, une foule de paysans la bénaissent; mais ils ne pouvaient comprendre le mot: mort en odeur de sainteté: ils connaissaient bien les principes religieux: un homme instruit passait en ce moment au près de notre cimetière, ils l'appellèrent et lui demandèrent ce que signifiait ces mots. d'abord il fut très embarrassé; mais rentrant en lui-même, et connaissant aussi bien que nos intelligents cultivateurs, dont plusieurs étaient neveux de l'archevêque, les principes du héros en question, il leur fit en breton la traduction de ces mots; la voici: maro e' fler ar santeler, mot pour mot en la puanteur de la sainteté ils se rangèrent tous de cet avis. j'ai dit que nos gens étaient intelligents; et ils l'ont prouvé en cette rencontre; car un homme qui a présidé deux conciles au milieu des hérétiques, qui a fait des écrits contre le saint-siège, et qui n'a pas franchement retranché ses vices par écrit, ne peut certainement pas mourir en odeur de sainteté. je ne veux nullement condamner l'Eglise qui l'a tenu dans les fonctions épiscopales: je crois qu'il était du corps de l'Eglise: était-il de l'âme de l'Eglise? n'en sais-je rien.

de communion en 1770.
à l'école après la 3^e année.
en 1773: un livre par jour.
en 5^e en 1775: il eut 3. 4
0. prix, 3. succès.
priétre de M^{re} de St. Luc
en 1779. fit la physique
en 1780: 3. premiers prix et
2. second prix. en théologie
en 1780.

Le 1^{er} mars 1758, naquit à Lézoren, en Plounévet, Charles Le Gac⁵²,
fils de Guillaume Le Gac et de Marie Lhelgouarich: il fut Baptisé,
en notre Doy, le même jour, par Messire Charles Popron, Recteur: il
pour parrain Jean Le Gac, qui a signé, et Marguerite Le Goff, qui
a déclaré en le devoir faire. (post natiuitatem Caroli Le Gac, valida
dispensatio validavit matrimonium Guillelmi Le Gac et Marie
Lhelgouarich, iuratum per affirmatum precedentium, et liberos autem
illam dispensationem duraptos, idem ad omnia a fecit).

M^{re} Charles Le Gac, clerc tourneur le 21. 7^{bre} 1782, mineur le 5. avril 1783,
sous-diacon le 20. 7^{bre} suivant, Diacon le 27. mars 1784, fut ordonné
prêtre le 18. 7^{bre} de la même année. il fut fait vicaire de Ploué le 25. mai
1785, et y exerça en cette qualité jusqu'au mois d'août 1787. Il devint
alors professeur au Collège de Quimper, où il fit d'excellents livres: il refusa
le serment à la constitution civile du clergé, se retira à Plounévet, y vécut
caché, et y fut enfin pris, à Coz-mann, dans la nuit du 6. au 7. janvier
1793, conduit à Châteaulin, puis transféré au château du Tauran
le 20. du même mois. il fut embarqué le 17. avril suivant sur la corque
Bretonne l'expédition, et fut débarqué à Brême, selon l'engagement
pris par le capitaine de ce navire: il se rendit à Munich, où il exerça
avec fruit le saint ministère jusqu'en 1814, époque à laquelle il retourna
en France. J'ai attestations en bonne forme, que j'ai entre les mains,
l'une de François-Xavier Stoll, abbé, Doyen, et curé de Munich, l'autre
de l'évêque diocésain, certifiant que M^{re} Charles Le Gac, prêtre du
Diocèse de Créouaille, a été le clergé et les fidèles de Munich par la
régularité de ses mœurs, et la pureté d'un plaie, et qu'il y a eu outre son
digne service la Religion, en se livrant avec zèle à la prédication.

à son retour de l'émigration, M^{re} Le Gac se fixa à Quimper, où il se
distingua par ses prédications, plus de chacun et de pitié: il ne put
d'arriver les autres fonctions du ministère, à cause de la grande surdité: son
mérite le fit nommer chanoine honoraire, titre qu'il obtint de M^{re} de
non Dombidien, prélat distingué, et qui possédait au plus haut degré
le rare mérite de savoir choisir les hommes. il devint plus tard chanoine
titulaire de Quimper, où il est mort le 2. février 1842. il a été enterré à
Plounévet-Portay, le 4 du même mois, selon ses dernières volontés, une



messe solennelle, présentée comme, a été chantée à la cathédrale, par
 M^r L'abbé Jauréou, premier vicaire-général du Diocèse: Monsieur
 Gravenan, Evêque de Quimper a assisté à tout l'office, du 3. janvier.
 tous les grands vicaires du Diocèse, le chapitre, le clergé de Quimper et des
 environs, et la moitié des missionnaires du Calvaire ont escorté les restes
 mortels de ce pieux ecclésiastique jusqu'à Saint-Marc: alors le Recteur
 de Ploum'et, précédé de sa croix processionnelle a conduit le corps
 jusqu'à Ploum'et même, où il fut déposé dans l'Eglise paroissiale,
 sur un catafalque préparé ad hoc: dans ce long trajet, on ne pouvait
 obtenir les larmes, lorsque l'on voyait les cultivateurs venir faire avec
 dévotion de courtes et ferventes prières pour ce bon prêtre, confesseur de
 la foi et père des pauvres: le clergé des paroisses qui le convoi a traversé
 lui a rendu les honneurs convenables.

Le service et la messe solennelle ont été chantés, à Ploum'et, par
 M^r L'abbé Jauréou, premier vicaire-général du diocèse: presque
 tous les Recteurs ^{de toutes les paroisses} des cantons de Châteaulin, Plouari, Pleyben et
 Crozon, quelques vicaires, et une députation du chapitre et du
 clergé de Quimper, ont honoré ces funérailles: le service de huitaine
 a été célébré par M^r L'abbé Kandy, vicaire-général du Diocèse:
 un grand nombre d'ecclésiastiques s'y trouvaient également. Le
 service anniversaire sera chanté par le même Monsieur Jauréou,
 et les mêmes ecclésiastiques sont invités à y assister.

M^r L'abbé Le Gac est auteur de plusieurs ouvrages: 1^o le
 triomphe de la pureté, qu'il traduisit de l'allemand en français,
 pendant son séjour à Munich: il a été imprimé à Brast, sous
 l'Empire, à l'instigation d'un des amis de M^r Le Gac, qui le lui
 avait adressé ^{du lieu} de son exil: cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé
 depuis. 2^o réflexions critiques sur l'éducation, imprimé à St-Brieuc,
 in 12, chez grand homme: cet ouvrage a valu à l'auteur une
 pension annuelle de 900^{fr} 00^{cs}, sur la cassette du Roi Louis XVIII:
 3^o l'homme intérieur, imprimé à Paris, chez le clerc et comp^{te}: in 12.

il est également auteur de plusieurs autres ouvrages restés manuscrits
 dont les principaux sont: 4^o réflexions chrétiennes et morales sur
 les psaumes de David, un cahier in 4^o de 273 pages; 5^o évangiles
 pour tous les dimanches et fêtes de l'année avec des méditations.

Les pages 59 et 60 sont manquantes dans le manuscrit conservé aux Archives diocésaines.

Recherches sur Plouviot-ponay, suite.

au delà de 14vill, sur la baie de Douarnenez, un champ, nommé Gourlizou, renferme près du p^{er} nord, à 40^{es} sous le sol; 1^{er} une couche de petits prismes de granit (et nos granits sont à 3. Kil: sud de celui) posés comme des prismes de pavé; 2^{es} sous ces prismes un enduit en chaux ou en ciment blanc; 3^{es} sous cet enduit une couche de sable de carrière; 4^{es} enfin sous ce sable, de gros silex posés aussi comme les prismes de pavé. que signifie tout cela? on n'a pu en rien dire de raisonnable; ne serait-il pas probable que ce fut les restes d'une voie romaine qui conduirait du port de Kiptue au camp romain de Carnignou?

cela me paraît très probable.

Musclé

Roquefeuil

Le 3. 7^{bre} 1765. Bénédiction de la cloche de la chapelle du château de Moullec. parain haut et puissant seigneur Joseph Haymar, comte de Ruyen-furil, chef d'escadre des armées navales, chevalier des ordres militaires de Saint Louis, commandeur de la Marine, ville et château de Brest; marquis Dauville Louise-julie-charlotte-marie de Moullec. qui doit être porté à l'anté de Moullec.

objets remarquables.

Grottes sous le village de 14vill.

Les grottes, au nombre de trois, sans être aussi grandes et aussi majestueuses que celles de Ruyon, ne laissent pas de réunir plusieurs agréments: le fond de ces grottes est tout en sable blanc; on y admire de nombreux rochers de toute couleur et de toute nuance; la nature semble y avoir prodigué ses plus riches peintures. on y peut s'y baiguer très à l'aise et à couvert.

Châtaignier remarquable.

Dans le plaie de Laperon s'élève un châtaignier très curieux: M^{re} l'abbé Le Gac, chanoine, mort l'année dernière à 84. ans, disait que lorsqu'il était enfant, il l'avait vu dans le même état qu'aujourd'hui: son grand-père lui avait affirmé la même chose. on a remarqué que depuis quatre ans la tige de cet arbre se dégarait de ses petites branches, qu'il ne donne plus que quelques châtaignes, bien que jusqu'en 1839 il en donnât une bonne quantité de belles châtaignes. cet arbre a sept mètres de haut, sur une circonférence de six mètres quatre vingt deux centimètres à la base: il y a plus de deux cents ans qu'il est croisé, et qu'on peut le voir aisément dans son intérieur: il y croissent deux personnes de bout: je l'ai moi-même expérimenté.



Jacques Guivé, l'un des premiers de Moëllien, possède un lit nuptial très curieux: on le suppose du 15^e siècle: il l'est assez bien conservé, à l'exception d'un montant qui a été remplacé, mais il n'en est pas beaucoup moins intéressant. Alain Vidale, qui y mort en 1839, âgé de quatre vingt un ans, disait qu'il avait été acheté dans l'état où il est aujourd'hui, à une vente, lors du mariage de son grand-père.

Sur un premier panneau on voit une jeune paysanne filant sa quenouille; un second panneau représente sa fille auprès de sa mère, et devant elle un vieillard et un jeune paysan à grosses culottes, leurs chapeaux en main; un troisième porte un autel bien décoré, un ecclésiastique bénissant un jeune paysan et une jeune paysanne qui se donnent la main; un quatrième panneau représente un Monsieur en longue robe, une perle sur la tête, ayant un gros livre sous le bras, et ayant un sceptre dans la main droite: à gauche d'appare son épée: enfin sur un cinquième panneau on voit un chevalier avec son écuyer, ayant un sabre ou un coutelas sur sa grosse culotte. Dans l'archivolte on a fait serpenter une vigne qui est couronnée par un grand coq, placé à l'extrémité du lit: au dessous de cet archivolte règne une petite corniche décorée d'épis, et au dessus de l'archivolte serpente une corniche toute couverte de tulipes et de roses entrelacées les uns sur les autres: c'est la description du parement de ce lit clos.

Caractères celtiques.

On lit dans le dictionnaire français-celtique du Père grégoire de Rostrenen, à l'article alphabète: « alphabète des anciens Bretons celtiques, tiré d'un ancien cahier de l'abbaye de Landevennec; d'une croix de pierre en Plouzané, à deux lieues de Brest; du château de Lezascot, près de Douarnenez (il aurait dû ajouter dans la parenthèse de Ploum'ist-pouey), dont les pierres de taille qui j'ai vu en place en 1702, étaient toutes marquées de ces caractères, et de quelques autres anciens monuments de la Bretagne. » Suit l'alphabet qu'on peut consulter.

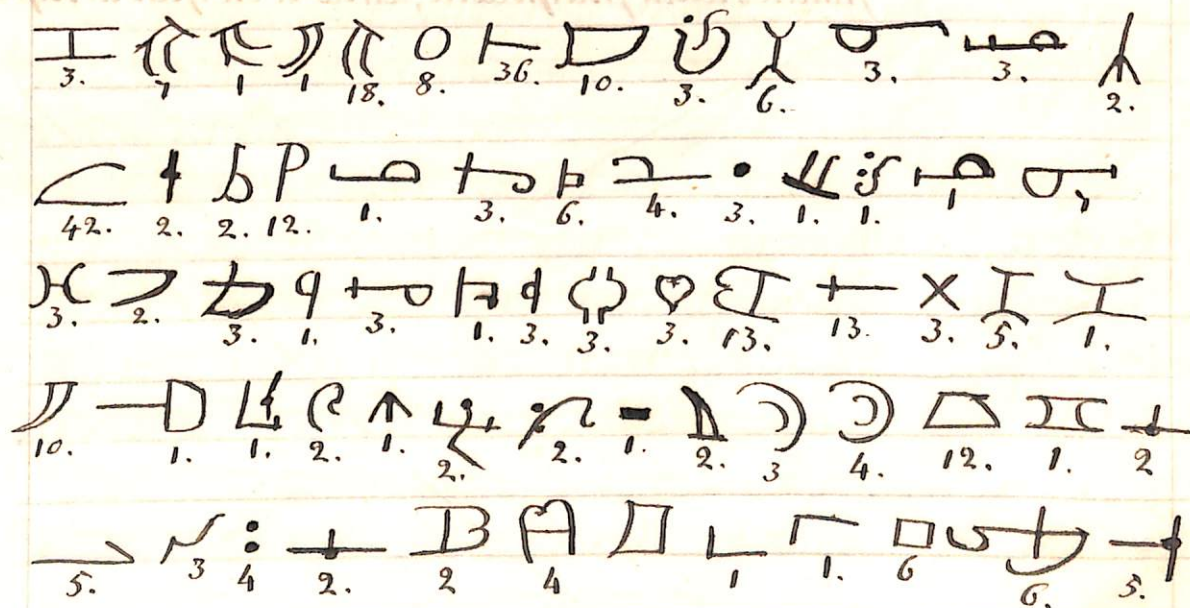
1^o on ignore complètement ce qu'est devenu ce cahier de Landevennec: il faudrait faire des démarches auprès du curé, qui pourrait peut-être le découvrir, s'il n'a pas été détruit pendant la révolution de 1793: on devrait aussi faire des recherches dans les manoirs: c'est un objet ou un point plus précieux.

x ce personnage
m'a pour la personnifi-
cation de bonnes braves.

2^e les pierres de la croix de Plouzané sont, dit-on, enfouies dans les fondements de l'Eglise actuelle du dit lieu.

3^e il n'y a donc, d'après le père Grégoire, que Plounévet-perpuy, qui puisse fournir les caractères celtiques; mais malheureusement ils sont bien dispersés. on en voit une partie à Lefharcoët (correnn), et plus à moellien. le quinzième du 2. juillet dernier, n^o 216, 3^e année a donné une partie ces caractères: on y lit: » à moellien une croix, quelques pierres de la maison manak, un plus grand nombre d'autres d'un long mur de tombeau dans le jardin, nous ont offert environ 200 des caractères que nous cherchions (j'en compte 340) fournis cette de Lefharcoët: chaque pierre toutefois n'en portait qu'un, et bien que ces pierres soient toutes placées horizontalement, nous n'avons pu avoir la certitude que les caractères que nous y avons trouvés n'ont point été renversés, posés en sens inverse. les pierres d'ailleurs toutes en grès du pays, varient généralement de 60 à 30^{es}, sur 20 à 25^{es} de hauteur: quelques unes d'après leur faible échantillon, pourraient nous avoir été mises de champ, au lieu d'être placées horizontalement, comme elles l'étaient dans le monument original. chaque caractère a environ 12^{es} de dimension. »

voici tous les caractères trouvés soit à moellien, soit à Lefharcoët, vérifiés sur place, le quinzième, le père moineau et le père grégoire en main:



⚡ chaque pierre ne porte qu'un seul caractère: il y a trois exceptions que voici: . je pense qu'il faut retrancher dix-sept caractères qui sont doubles, resté à cinquante: le chiffre marque le nombre de fois que



chaque caractere est épité. maintenant, sont-à les caractes attribues?
la solution de cette question me parait grave

il est cependant à présumer qu'ils le sont, vu que Grégoire de Rostkum
dit avoir la l'inscription à Lorchhausen, lorsqu'il donna une mission
à Klay: le père Mannoir ayant aussi donné une mission à Klay, a
probablement la même inscription &.

actes copiés à consulter.

franciscus, filius naturalis et legitimus necnon et primogenitus
illustris fratris joannis de Sylva (du bois) Domini temporalis de
Tremcaul (cilluns tressiol) et Domicelle marie de Fontenoulte,
qui conjugis, est hodie lotus undâ salutis, suscipientibus magistro
Ludovico Roy presbytero Parocho plebis civice vulgò de Plégence,
et honorabili Domicella joannâ de Fontenoulte, uxore viri eximii
et nobilis hamonis de Kgoft, Domini de pratanlan, leonensis dio-
cesis: Baptizanti domino yvon mingam, vicario de loco Ronani,
die 12^a februarii orbis redempti anno millesimo sexcentesimo —
duimo octavo: quo die nobilis egidia sue Gilita Du Loet, conjux
illustris fratris hieronimi de Fontenoulte, Domini de Penanrun,
avia dicti baptizati, obiit apud tremcaul, quò vivens viduam
filiam suam pauperam, anno et die quibus supra. Baptizant,

patrimus et matrina
sibi tantum signantur

* penanrun en l'opinion
après Corouley.

92 mil

Je ne connais pas
le nom de l'auteur
mais l'autre nom
est Stangungant

qu'est-ce que c'est cette Dame de 14 dontours (ou 15 dontours)
nous avons un ancien manoir de ce nom, peu éloigné de notre
bourg, voir l'article de ce manoir. voir plus bas le nom de la femme
de 14 dontours.

Je n'ai pas vu
l'acte de mariage
en ce cas, le mariage
a été célébré en
église paroissiale et en
Köfmann.

Lindormarus, filius naturalis et legitimus nobilis viri henrici
Stangungant (ou peut-être Stangvengant) et dominus marie autut,
ejus uxoris, fuit baptizatus die decimâ secundâ mensis octobris, anno
domini millesimo quingentesimo octuagesimo sexto. patrem et
matrem fuerunt Lindormarus tanguis, dominus temporalis de
14 dontours, et Ludovica coat, domina temporalis de 14 drien.

johannes Stangvengant (ou Stangungant) filius & cornudum,
fuit baptizatus die 31. augusti 1598, quem ex parte Lavarri suscipere
dominus Lodoicus Roy, presbyter, et johanna Dumanach, vidua
johannis Cornic, coram Jacobum 14 lecat, dominum temporalem
Plebis Civicae (plegonie).

anno a partu virginis Mariae sexcento vigesimo quinto supra
millesimum, die vero mensis octobris decimâ, ego Guillelmus avan
Pector Plebis novae in portu (ce n'est pas l'écriture de Messire avan:
je pense que lui-même avait écrit Plebis ^{nemores} ~~nemores~~ in portu ou même
portubus), Baptizavi egidium filium naturalem et legitimum
Guillelmi 14 sale, et catharine pencalit, ejus uxoris, in Ecclesiâ sancti
Meliari Plebis novae in portu (il a voulu dire pleunivit-portay,
et écrivant ce nom de cette manière en français il aurait traduit
Plebis nemores in portubus), et tunc cum ad sacros pontes
nobilis egidius de scandu, dominus temporalis de Bourg-neuf,
et honorabilis franciscus quinguis, in quibus res fidem signamus
die et anno quibus supra.

Ludovicus, filius legitimus et naturalis nobilis et potens viri
johannis de Sylva (Dubois) et Constantia 14 quier de Gungat,
ejus uxoris dominorum temporalium de tuppel, coat-glar, Kérli,
Lestrominos, 14 garade, et aliorum, baptizatus fuit 25. decembris 1626.
parentibus interfectis nobili et potenti viro Renato de Hmêno, domi-
no de Manovâ, et Ludovicâ Pappin, dominâ de Carpent, —
Baptizante Lodoico Roy, presbytero, humilis plebis civicae parochus.

il est probable que
le nom de M^{re} du bois
de tuppel est Kogorac.

Renato
1626

ont signé: Roy; du carpout; Kéruvon de Mauvoa; Jan Du Bois.

Maria, filia naturalis et legitima nobilis viri claudii de —
Disquay, domini temporalis de Bodillean, et nobilis franciscæ
Kérandier, baptisata fuit anno 1626. compar fuit nobilis johannes
Delin, dominus temporalis ab oris porte (il est à présent qu'il est
chiffortain); commatæ nobilis maria de Poulpri, domina tem-
poralis de Kéruasut. aucune signature. où est ce poulpri? il y
a à Ploumivit auprès de Saint aune la palme, un petit endroit
nommé Poulpri: on m'a dit qu'il y a en un manoir auprès de ce
lieu; mais il n'en reste rien, pas même de tradition.

Constantia, filia legitima et naturalis nobilis claudii Disquay,
domini temporalis de Bodillean et nobilis domnicelle franciscæ
Kérandier, domine Commisère, baptisata fuit per nobilem
et vénéralum yvonem de Saint Noay, dominum temporalem
Du mosté, pastorem Ecclesiæ parochialis de pouldorgat, die scilicet
mensis januarii 1628. compar fuit nobilis dieratus et protus
Nicolaus de Kérandier, dominus temporalis de Rubidi, commatæ
virò nobilis constantia de Kéguizet, domina temporalis de Kéruol.
ont signé: yvon mosté; Kérandier; Kéguizet; nicolas de merville (c'est
une signature quasi inutile; mais très mal faite) c'est la première fois
que je remarque la signature d'un merville: en cela rien d'étonnant
vu que nous n'avons que des lambeaux de registres).

Die 2^a mensis martii 1629, compar nobilis johannes de Sylva,
dominus temporalis de Kéruol, et commatæ domnicella ludovica
de Kéguizet domina temporalis de Coat salion, meunte Ga-
brillâ de Goandour, dominus temporalis de Merville.

1630, francisca Kérandier, Domina temporalis de Bodillean
et pluffix-pouyay, fuit commatæ.

1631. claudie, filie de Jean du Bois et de Constant Kéguizet, signum
et Dame de Kéruol.

✓ Claude de Nivet, filie de Jacques et de Dame Bonaventure du
Lecouet, fuit baptisata le 10. mai 1632, par messire Germain de
Kéguizet, chanoine et official de Cornouaille, dans l'Eglise de
Lorient. ce Kéguizet est-il au vieux-château? je n'ai pas pu

Lequidre, famille
de Brie ou elle avait
Lequidre et le sang.
elle venait d'aler
au Rubien en loco-
net. elle est et était
depuis longtemps.

Les du Poulpri sont
de la paroisse de
Cloumille près
Lorient.

Bodillean. était
une terre. ou des
Lorient, qui n'a
aucun rapport avec
Bodillean qui a
appartenu aux chefs
Lorient.



X

trouver un seul acte sur le vieux-châtel; on cela rien d'étonnant, car nos registres n'existent qu'en fragments, et encore le nombre en est bien minime.

en 1632, messire Jean Vargor, seigneur de Kegar, a été prêtre. Le 12. janvier 1660, a été marié Guillaume Bréivet, du manoir du Mar, et ploumivest-porqay, à Marie du Griffon. qui sont ces personnes? au moins notre manoir du Mar, nommé chez nous manoir Landerloch, existait encore en 1660, on du moins on savait très bien où il avait existé.

en 1670, a été commune haute et puissante Dame Ursule du Kgoat, Dame de Kussiol, le Rust, Kgarade, et autres lieux et seigneuries. elle signe en un point plus mal.

Le jour 23. janvier 1662, a été célébrée la messe nuptiale entre haut et puissant messire René Le Rouge, seigneur de Krouden, fils aîné de haut et puissant messire Sébastien Le Rouge, seigneur châtelain de Penfentenyo et de Dame Louise de Kgorlay, sa mère et mère; avec noble et puissante Damoiselle Marie de Nivet, Dame de Beaulbois, fille quatrième de son haut et puissant Messire Jean Baron de Nivet, et de Dame Bonaventure du Liscourt, sa compagne: la dite messe célébrée en la chapelle du château de Lézangant, en la paroisse de Ploumivest-porqay, par noble et discret messire Olivier du Louet, abbé de La Rive, archidiacre et chanoine de Cornouaille, suivant la dispense de deux bans donnée à la dite de Nivet par Monseigneur l'illustrissime Evêque de Cornouaille, après une proclamation faite en la paroisse de Ploumivest-porqay, Evêché de Cornouaille, et certificat au requérant du dit seigneur de Krouden de trois proclamations en l'Eglise paroissiale de (on a laissé en blanc le nom de cette paroisse qu'elle est-elle?), Diocèse de Lion: fait les jours et au quel devant, en présence des soussignés: Marie de Nivet; René Le Rouge; Bonaventure du Liscourt; Sébastien Le Rouge; René-pierre de Kdanson; Jean de Penfentenyo; Vincent de querqorlay; François de Kdanson; Olivier du Louet. ce sont les seuls signataires. pourquoi cet acte est-il rapporté sur les registres de Lorient,

cette Dame se trouve
être de la maison
de Kgoat du quilly
en Lotheij.

René

d'où je l'ai copié, et non sur ceux de Plouviest-perroy, paroisse de Marie de Nivit; pourquoi fait-on mention du certificat des trois bans pour René Le Rouge, sans faire mention du certificat du ban fait à Plouviest et de la permission du Recteur ou de l'Evêque donnée à Messire Du Loust de procéder à ce mariage?

Le 21. 7^{bre} 1666, messire Joseph-Corentin Billouart prouvé en la chapelle du château de Kibiquet, au mariage de pierre Marc, seigneur de Kibiquet, avec damoiselle gabrielle trobert, fille de Jean et d'Anne Coetsquirois, suivant permission et certificat de bans pour la damoiselle, délivré par M^r. Minier, curé (vicaire) de la paroisse de pluyben, sur l'autorisation donnée par l'illustrissime Messieurs Du Loust Evêque de Cornouaille, et acte, rédigé sur les registres de plouviest ne porte aucune signature. ou lit sur les registres de diocèse de Loezon:

François, fils aîné de défunt Jean seigneur et Baron de Nivit, mort le 25. avril 1648, et fut enterré en l'Eglise de Loezon: assistant et célébrant l'illustrissime et révérendissime René Du Loust, Evêque de Cornouaille, le 26. avril 1648. (il n'y a aucune signature: où est mort ce seigneur?)

ont fait faire des services à Loezon, pour le repos de son âme: Le seigneur marquis de Loezmaria; le seigneur marquis de Tympen; Monsieur de chautre de quimper; le seigneur comte de Guingat; Le seigneur Delisle; le seigneur de Janquet; le seigneur de Kapan; Monsieur La Vieux-ville; le seigneur de Bregat; le sieur trologat, seigneur de Kemptre; Monsieur treamboul, Recteur de Mailhalen; Monsieur de Kuroy; Monsieur et madame de Ligure; Monsieur de Krouale; madame de Moellien; le seigneur de Conjonval; le seigneur Baron de trisquidy; le seigneur de Dodilho le seigneur de Kijiga; le seigneur de Kjean; Monsieur le Recteur de pouldergat; Monsieur de Lannilis; Monsieur de gach; mademoiselle la douairière de Kyduen; Monsieur le Recteur de Plouviest; Monsieur de Corentin; Monsieur Duphrix; Monsieur Pingouilly; Monsieur Kvent; et Monsieur anois, Recteur de pousnan. le clergé de Loezon a fait faire une octave. pourquoi plouviest n'y figure pas?



du Tympen (vieux)

du Tympen (vieux)

je ne sais si le duc de Ploum'et-porçay, a été dans nos Eglises
de service pour le seigneur: on ne parle ni de tussol, ni de vireux-
chatel, & j'en ai rien de l'année 1648.

qu'est-ce que le seigneur de Kurey? un village de Ploum'et qui
a pris la place d'un ancien château, porte ce nom. qu'est-ce que
le seigneur de Kponal? nous avons un village de ce nom: il est
vrai que nous prononçons Kponalem.

en 1653, Marie de Klandier, Dame du ploux a été manaine
à Ploum'et-porçay.

Claude, fille d'Alain toulquengat, et de Darnoville heline —
Parrault, seigneur et dame de trespay, a été baptisée à Lorient,
le 7. 8^{me} 1659. parain haut et puissant messire René Baron
de Rivet, seigneur de L'argant, Beaubois, Kligonan; poul d'avis,
et autres lieux: manaine Darnoville Claude de Kgerlay, dame
du Cluodon.

Le 18. mai 1664, messire Pierre du Desquay, seigneur de Kvent,
Ploux, Kdeao, la ville-neuve, a été parain à Ploum'et-porçay.

Le 7. 7^{me} 1668, Jacques Parrault, vicaire de Ploum'et-porçay,
Baptista Suzanne Boudoulous, fille de François et de Marguerite
Beurg, née au manoir de Khascoit, paroisse de Ploum'et-por-
çay. parain Emyr Olivier de Kiana, seigneur de Briano;
manaine haute et puissante Dame Ursule de Kgoat, dame
de tussol, Le Ruste, Kgarade.

11. 7^{me} 1668. fut parain René de Rivet, et manaine Dame
Guillemette le Moigne, épouse de Sebastian de Moellien.

on lit sur un registre de Lorient: Messire René de Rivet fut
né le 26. octobre 1641, et fut mort le 13. avril 1676. rien de plus.

le 17. juillet 1673, fut manaine à Lorient, Dame Louise
de Guingat, dame Donaisière de Cluodon, et propriétaire des
tours et seigneuries de Guingat, Lopharscoit, et autres lieux.

le 11. juillet 1676, fut parain à Ploum'et-porçay, noble
homme Jean Moreau, seigneur de Nequechin

c'était l'écritière
de Guingat la femme
de René de Kgerlay
seigneur de Cluodon

mariages à tuffirol.

Le jour 10^e de may 1674, a été célébré la noce et nuptiale entre Jean Labbé de la paroisse de saint Roman du Bois, et Marguerite Briant, native de la paroisse de 14 saint (14) saint proba-
-blement, Evêché de Lion, doustique de tuffirol, en Plounevet-
-poray, dans la chapelle du dit manoir, suivant la permission d'illustre messire et révérendissime François de Costegon, Evêque de quimper, et comte de Cornouaille, par messire le hé, vicaire perpétuel de saint Roman du Bois: ont signé: ursule du 1490^e; Jean de 1490; François-Joseph du Bois; Jeanne Charlotte de Douvion; cy: Le conti; Baronnet, diacre; croissant, p^{re} curé; François le hé, vicaire perpétuel (régiste de Locronan).

auxquels a été octroyé la permission de l'Evêque de célébrer un mariage dans la chapelle de tuffirol, et le premier du Recteur de Plounevet-
-poray: je vais les transcrire.

Nous promettons que le mariage entre Jean Labbé de la paroisse de Locronan, et Marguerite Briant doustique de tuffirol, paroisse de plounevet-poray, soit célébré dans la chapelle du dit tuffirol, nonobstant la dispense portée dans nos ordonnances, pourvu que d'ailleurs on observe les constitutions canoniq^{ues} et ordonnances Royaux. fait à quimper dans le palais d'epi-
-scopal, le neuvième may 1674. fr: Ev: de quimper.

Je qui soussigné Recteur de Plounevet-poray, certifie avoir par trois dimanches consécutifs fait faire les proclamations des bans du futur mariage de Jean Labbé de la paroisse de Locronan, et Marguerite Briant de la paroisse de 14 saint, Evêché de Lion, depuis les quatre ans ou environ, au manoir de tuffirol, en cette paroisse de Plounevet-poray, et promettons en conséquence pour une juridiction qu'il soit procédé à leur bénédiction nuptiale par le premier prêtre requis. à Plounevet le 3^e ~~dimanche~~ de may 1674, pour le Recteur empêché, Jean Core, prêtre curé.

Le 17. janvier 1677, fut administrée la bénédiction nuptiale dans la chapelle du manoir de tuffirol, paroisse de plounevet-



-porray, suivant la permission de Monsieur Le Grand vicair
de Cornouaille, signée Jean Callig, grand vicair, datée de ce jour,
et rapportée au leur vicair de Loozonan, à maître Jean Veron,
fils d'autre Jean Veron, et françoise prigent, sa père et mère, avec
demoiselle ursule Lair, fille de noble homme Louis Lair et
demoiselle Marie Jourgade. Suivent les signatures.

Le corps de disant haut et puissant seigneur chevaller
Marquis René de Nivert, en son vivant colonel de la cavalerie de
l'évêché de Cornouaille, seigneur de Lefargant, Beaubois et autres
lieux, âgé d'environ trente six ans, décédé du jour d'hier en son
château du dit Lefargant, paroisse de Plounivert-porray, après
avoir reçu les sacrements de l'Eglise catholique à salut par le vicair
perpetuel de Loozonan, fut inhumé par icelui vicair dans son
tombeau prohibitif proche le grand autel du dit Loozonan, ce 14^e
jour d'avril 1676. signé: françois de hi, vic. pp. (registres de Loozonan)

Marie-anne Duplessix, dame de Kygô, trappist, tervarden et
autres lieux et seigneuries, fut mariée à plounivert-porray le 14
décembre 1676.

en 1679, mathieu halnay, seigneur de Kygô, et marie
Jourgade, dame de Penprat, furent parain et maraine à
Plounivert-porray. qui sont ces personnes et ces seigneuries ?
nous avons ici un Kygô et deux penprat.

Mariage à Nivert, des registres de Plounivert-porray.

Le jour 25^e juin 1713, a été, par le sieur Nicolas de Kersplech, prêtre,
soubsignant, et au moins de Monsieur Le Marquis de Nivert, prêtre
à la Cini dicton nuptiale entre le sieur julien Le Scan, officier, et
Marie-anne Jonno, aussi demoiselle de Madame la marquise de
Nivert, icelui du diocèse de Tréguier, paroisse de Saint melaine, et la
dite Jonno de la paroisse de Loozonan, évêché de Cornouaille après les
avoir publiquement interrogé de leur consentement mutuel en présence
de Monsieur Le Marquis de Nivert et de Madame, de Monsieur
de trémaria, de Monsieur et de Mademoiselle de la Mare, de Made-
-moiselle le Roy, qui signent: le tout étant passé dans la chapelle

dans la chapelle du château de Nivit (L'argant), par la permission de Monsieur De Laspoult, Grand vicaire de Mousiguen de quimper et de celle de Monsieur Le Recteur de Plounevet-perquay, comme il appert par les baux du dit Sieur Recteur, y signés le 24 juin 1713, y: Honnée: aussi vu le décret de mariage du dit de Jean, par la cour Royale de Morlaix, du 3. de ce mois, signé Le Roy, gressier, Julli et contrôlé le même jour au dit Morlaix, par Garce qui a signé: vu aussi le consentement du père de la dite femme pour le dit mariage en date du 18. juin 1713, y signé femme. ainsi signé au registre: Marie-Anne femme; Julien de Jean; Marie-Corintine Gourillon Nivit; Marie-Anne-Jacquette Roy; Marie de Nivit; de la mare; Claude-Hyacinthe de Trianna; Nicolas de Kauflech, p^{re}. (pourquoi Monsieur de Trianna, port^{re} soussigné n'a-t-il pas signé? et pourquoi Monsieur de Trianna, non port^{re} dans l'acte, a-t-il signé? est-ce la même personne.

en 1676 Guillaume Le Gentil, Seigneur Duplessis; et Marie-Anne Duplessis, dame de Kistol, Kigle, Kvarlen et autres lieux ont nommé un enfant à Plounevet-perquay.

vieux-châtel.

avoir fourni au Seigneur de Nivit par Madame de Quélen, —
Donataire du vieux-châtel vers 1645.

Le maréchal de Douge et non de Doube propriétaire du vieux-châtel après Madame de Quélen.

Moullien.

M^{re} l'Amiral Boixière de Lisle meurt à Moullien: voir l'acte à l'acte Moullien. et officier, cousin germain de la mère de M^{re} Fidèle Lalme-Duputay, était venu passer quelques jours à Moullien dont les Seigneurs étaient les parents: après le repas il fit une évanouissement partiel de cœur: il se trouva gagnant: la petite récrétion finie, Madame Laboixière de Lisle fit compliment à son mari sur la bonne fortune et son adresse: alors l'amiral s'écria: Madame, mes profits sont bien certainement les vôtres, mais je vous annonce que jamais vous n'aurez tant perdu qu'en ce jour. il mourut en effet ce jour là même, d'une attaque d'apoplexie.



en 1481 Jean Le Gentil
est Seigneur vicaire

C'est une erreur il
n'y a jamais eu de
maréchal de Douge.
et le vicaire d'abord
porté aux Lomieu
pour alliance.

C'est ~~l'Amiral~~
Beaussier

la mère de M^{re} Duputay
avait une sœur M^{re}
Beaussier.

Copie d'un compte rendu sous M^r. Dequillen, A^{ur} de p^r :

Compte tant en charge qu'en décharge que René Jean avan,
fabrique de l'Eglise paroissiale de Plumivert-porçay à Mousigum
l'Evêque de Cornouaille, ou à son Commissaire et aux paroissiens d'en
dit Plumivert-porçay de ce qu'il amassait reçu et mise depuis le jour
de son institution jusqu'au jour de sa déposition (tiré en fait en bonne
part pour indiquer le terme de sa charge), qui est le vingt et neuvième
jour de juin au mil six cents un. (1601).

et premier.

Le comptable se charge d'avoir reçu de Jean Bigouden,			
son prédécesseur en la dite charge, la somme de	228 th	44 ^s	00 ^d .
plus dit avoir en un offrande le jour de la feste de			
notre Dame, la somme de (2. juillet, visit. de la 1 ^{re} ving)	4 ^s	4 ^d	
pour le 1 ^{er} dimanche de juillet, au quel jour est le			
pardon de Madame sainte Barbe, la somme de	9 ^s	11 ^d	
plus reçu le jour du grand pardon de saint Blaise			
(troisième dimanche juillet)	33 ^s	3 ^d	
plus reçu le jour du grand pardon de Plumivert			
porçay (dixième dimanche août)	11 th	10 ^s	9 ^d
item le jour de Mousigum saint Laurent	3 th	18 ^s	0 ^d
item le jour de l'assomption de notre Dame (15 août)	18 ^s	8 ^d	
item le jour et feste de Mousigum saint Milieu	40 ^s	6 ^d	
plus le premier dimanche d'octobre	25 ^s	10 ^d	
plus le jour de <u>toussaints</u>	53 ^s	6 ^d	
plus le jour des <u>trépassés</u>	17 ^s	8 ^d	
plus le jour de la sainte Catherine	15 ^s	3 ^d	
plus le jour de la dédicace de l'Eglise	40 ^s	6 ^d	
plus le jour de la corruption de Notre Dame	20 ^s	9 ^d	
item le jour de Noel (noël)	62 ^s	4 ^d	
item le jour, feste et pardon de Mousigum saint Etienne	53 ^s	7 ^d	
plus le jour des <u>innocents</u>	12 ^s	6 ^d	
plus le premier jour de l'an	40 ^s	6 ^d	
plus le jour des Rois	18 ^s	3 ^d	
pour une commodité j'ai mis ici à reporter	247 th	10 ^s	1 ^d

242. # 12. 9^d

$$\begin{array}{r}
 150. \\
 160 \overline{) 12} \\
 12 \overline{) 13} - 4 \\
 40. \quad 36 \\
 36 \quad 12 \\
 \hline
 4 \quad 156 \\
 13.
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 119. \\
 71 \\
 \hline
 829
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 41^{\text{th}} 9 \\
 20. \\
 \hline
 820
 \end{array}$$

41.

527.



527. # 9 4.

pour ma commodité j'ai ajouté a report.	247 th	10 ^s	1 ^d .
plus le jour des saints Fabien et Sébastien	42 ^s		
item le jour de la purification de notre Dame	45 ^s		
plus le jour de l'annunciation de notre Dame	32 ^s		
plus le dimanche de la passion	32 ^s	2 ^d .	
item le vendredi saint	10 ^s	6 ^d .	
item le jour de pasque	6 th	14 ^s	6 ^d .
item les jour et feste de Monsieur saint More	23 ^s	9 ^d .	
plus le troisième dimanche après pasque	22 ^s	6 ^d .	
plus le jour de Monsieur saint yves	6 ^s	6 ^d .	
plus le jour de l'ascension de Notre seigneur	22 ^s	6 ^d .	
plus le jour de Monsieur saint herbault.	21 th	3 ^s	9 ^d .
plus le jour de la sainte trinité	15 ^s		
plus le comptable dit et cognoist avoir tenu dans la <u>boite</u>			
la somme de septante et un sol six deniers	71 ^s	10 ^s	
plus reçu en sa main tant en offrande qu'en vente de chaudières	21 th	7 ^s	1 ^d .
plus reçu pour vente des vreaux	16 th	15 ^s	
plus reçu pour vente des cochons	24 th	14 ^s	6 ^d .
plus reçu pour vente des poulitz	31 ^s	3 ^d .	
plus reçu de yves qu'on leur pour des chaudières	12 ^s		
plus reçu pour vente du Buire	21 th	10 ^s	
plus reçu pour vente de lin et de chanvre	16 th	6 ^s	
plus reçu pour vente du fil	45 th	10 ^s	6 ^d .
plus reçu pour le testament de Marguerite Le taria	20 ^s	6 ^d .	
reçu pour le testament de feu Jacques Picht	32 ^s		
reçu pour testament de noble homme Du Bois	8 th	10 ^s	
+ reçu pour testament d'anne jomou du Mor	19 ^s	6 ^d .	
reçu pour testament de Marie Huiès	5 ^s		
reçu pour testament de Monsieur Maisillon	2 th		
plus reçu pour testament de François tymer	18 ^s		
plus reçu pour testament de Marguerite tymer	20 ^s	3 ^d .	
plus reçu pour testament de Catherine prignant	12 ^s		
plus reçu pour testament de Jean millour	67 ^s		
mon pour ma commodité à Report	460 th	2 ^s	

$$\begin{array}{r} 55. \supset 12. \\ 48 \quad 4-7 \\ 7 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 111. \\ 25 \\ \hline 361. \\ 36. \\ \hline 397 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 15^{\text{th}} \\ 4^{\text{th}} 17. \\ \hline 19^{\text{th}} 17. \\ 2 \\ \hline 380 \end{array}$$

846th 17. 7^d.

mon propre Report	460 th 2 ^d 8 ^d
item reçu pour testament de Jean Guillemon	3 th 10 ^d
de plus reçu pour vente de la chandelle du jour de Noël	4 th 5 ^d 6 ^d
reçu pour la vieille croix d'Estain	5 th 8 ^d
de plus reçu de Jean Guillaume Lestean, pour vente de bois	4 th 7 ^d
plus reçu pour vente de vieux forges, outils &	20 ^d 6 ^d
plus reçu pour le résidu du vin de Pasque	9 th 5 ^d
plus reçu de Guillaume Calvez de Bridan pour vente d'un mouton, la somme de vingt sept livres six deniers	27 th 0 ^d 6 ^d
plus reçu du fabrique de Kelay pour quelques quantités de clous d'ardoise et lattes	28 ^d
plus reçu du fabrique de Kelay, pour six cents denrées	25 th
plus reçu pour vente de froment, seigle et orge	30 th 8 ^d 6 ^d
pour ma commodité je fais un total de toutes ces ventes	571 th 15 ^d 8 ^d

Poullages (qu'est-ce que c'est ?)

pour Poullage nicolas Le Pat	6 ^d
Poullage, Marguerite Ely	6 ^d
Poullage, Jacob Pétou	6 ^d
Poullage, Pierre Le Bailly	6 ^d
Poullage, Catherine Le Coru	6 ^d
Poullage, Bernard Coadeu	6 ^d
Poullage, François Modest Kellien	6 ^d
pour Poullage de Thomas Coruic et sa fille	12 ^d
Poullage, Henri Perrault	6 ^d
Poullage, René Morin	6 ^d
Poullage, Jean Guillemon	6 ^d
Poullage, Marie Hach	6 ^d
Poullage, Marie avau	6 ^d
Poullage, Marie Bouruadier	6 ^d
Poullage, Yves nicolas	6 ^d
Poullage, François aymar	6 ^d
Poullage, Noël Maye	6 ^d
Poullage, Béatrice de Murelle	6 ^d

pour mon usage, à Reporter

154.

13 22
 6 3
 78. 66
 66.
 144

7^h 4^s

8
 3
 24

1^h 4^s
 854^h 1^s 7^s
 855^h 5^s 7^s

854^h 1^s 7^s

pour mon usage Report	114 ^s
Poullage du feu olivier Cadion	3 ^s
Poullage du feu Goulven Mayo	3 ^s
Poullage du feu Jacques Le Breunon	3 ^s
Poullage du feu Yves Louboutin	3 ^s
Poullage du feu Adolphe Komar	3 ^s
Poullage du feu Thomas de Trochvadour	3 ^s
Poullage, Nicolas Perrault	3 ^s
de feu Jean Liliou	3 ^s
de feu Christophe Le Baud	3 ^s
de feu Guillaume Bousson	3 ^s
de feu Even amois	3 ^s
de feu Yvonne quiméne	3 ^s
de feu François Le Enaff	3 ^s
de feu Sébastien Le Boulle	3 ^s
de feu Guillaume Mled de Kraunen	3 ^s
de feu Nicolas de Coat	3 ^s
de feu Jean Cornic	3 ^s
de feu Guillaume Calvez de Bridan (Bridan)	3 ^s
de feu Jean Calvez	3 ^s
de feu Yves quiméne Ksation	3 ^s
de feu Alain quiméne	3 ^s
de feu Thomas Cornic	3 ^s
de feu François Philippot	3 ^s
de feu Mathieu de Kuir	3 ^s
de feu Yves Paul	3 ^s
Poullage, Alain Le Du	3 ^s
Poullage de feu Etienne Louboutin	3 ^s
de feu Even de Goar	3 ^s
de feu Yves Le Baud	3 ^s
de feu Vincent Le Bidan	3 ^s
pour mon usage, total	204 ^s (10 ^h 4 ^s)

Ici le compte manque fin du Poullage des grands: on n'a rien
 reçu pour le Poullage des infants. qui veut dire Poullage?

Les Reventes annuelles.

Le comptable se charge d'avoir reçu dessus les terres de L'œuvre, profites autrefois par yves Le Bris du dit village dessus la terre de Guillaume Le Mauguier au village de L'œuvre	2 ^l 2 ^l 4 ^l
de plus reçu dessus les près de yves Brélivet et Jean Le Bismond, au village de Kvell	3 ^l
plus dit avoir reçu dessus une partie de terre chaude située en laigneurie de Kdiado (Khyado est le nom de cette terre), autrefois tenue par yves Le fell	4 ^l 4 ^l
plus reçu dessus Kautarinet (ou Kaudarinet)	3 ^l
dessus le manoir de Kussel (m ^r de Kguilen du carpout d'icit Kheul)	0 ^l 6 ^l
plus dessus la terre du Barut (peut-être palud, mais ou lit très bien Barut) de Kvell	3 ^l 3 ^l
plus dessus les près de Kliquen (Klicun), appartenant autrefois à Jacob potin	3 ^l
dessus les terres du Run (Rheun)	7 ^l
plus reçu dessus le lieu du Penfantun, et la terre de Jacques Le Bouffer (Gouff), au village de Kuffentee plus reçu dessus la terre de Jure Marguerite d'icit à Penprat, la somme de septante et deux sols	18 ^l 6 ^l 6 ^l 72 ^l
plus reçu dessus la partie située aux écuries de Ruyien plus reçu dessus la terre d'yves Lucas à Kvell	45 ^l 2 ^l
plus le comptable dit recevoir d'attain qui mène la somme de six livres à valoir sur la somme de trente six livres qu'il doit pour les droits d'un parc (champ) à l'Eglise parvissiale, pour avoir acheté les droits du Recteur de la dite parvissie, faisant pour les autres prêtres	6 ^l
plus se charge de recevoir de Lucas Lélédou pour la fondation de Messire Jean Nicolas, p ^{re}	4 ^l
plus reçu d'yves Kdali de Kstrat pour l'obit de Jure Bertrand Guillaume	24 ^l
pour mon usage, à Reporter	37 ^l 1 ^l 7 ^l

43^l 7^l
 11
 27 3^l 7^l
 5 10
 7^l 13^l 7^l
 28
 35^l 13^l 7^l
 855 5 7
 890^l 19^l 2^l

897. 17 2.

pour mon usage, Report	37 ^{fr}	1. ^{er}	79. ^{er}
plus reçu de Jean Manguen dessus la taxe qu'il dépêche au village de Belart.	7 ^{fr}	10. ^{er}	
plus reçu du Seigneur de Kyar la somme de quatre livres pour le pain à faire cuire et distribuer tous les dimanches dans l'Eglise paroissiale de Plounévit-porray	4^{fr}		
pour mon usage total des deux années.	48 ^{fr}	11. ^{er}	7. ^{er}

(inventaire)

S'ensuit l'inventaire des biens meubles étant à présent à l'Eglise de Plounévit-porray, lequel inventaire le comptable rend à charge et le donne aujourd'hui à Bernard Le Stem Du Brun, son successeur, avec les changements qu'il a opérés.

et Premier.

Le comptable cognoît avoir reçu de Jean Bigouden, son prédécesseur, trois Miroirs Normans, dont un doré sur les plats et les tranches; un Graduel, un antiphonaire, et un psautier romain, le premier sur parchemin et fermant à clef, plus un Semaieur en villin dans un étui de cuivre, pour servir à l'office de Noël, de la Semaine Sainte et celle du Sâre.

Reçu deux Braunières, deux croix d'argent dont une grande et dorée en partie, l'autre plus petite; un croix d'estain et l'autre de Letton.

Plus une patène des Reliques de Monsieur saint Laurent, étant en une image d'argent.

trois calices, l'un d'argent doré pour les dimanches et fêtes, deux autres d'argent, et plus un calice d'estain.

Reçu un porte Sâre d'argent doré.

Reçu un coffre d'argent doré et deux Ciboires d'argent pour tenir et distribuer le sacrement de l'autel.

Plus deux turibulaires, et deux réservoirs d'esance avec leurs palettes aussi d'argent.

Plus deux Cappareux (chappes), l'un de velours rouge et l'autre de satin noir: deux tuniques de velours rouge et deux autres de satin noir marille.



plus quatre chappous, l'une en or et argent, l'autre violet avec
milieu et tour en argent, et les deux autres en satin blanc brodé.

un six tuniques deux en or et argent, deux en violet et argent
et les quatre autres en satin blanc brodé.

un sept ornements d'autel, dont deux pour le grand autel; un
pour l'autel saint Sébastien; un autre pour l'autel de notre dame
de pitié; un sur l'autel de Monsieur saint Laurent; un sur l'autel
de saint hubot, et le septième sur l'autel des Baptêmes.

plus deux nappes à mettre sous les livres.

plus deux nappes en soye pour mettre contre le grand autel et l'autre
pour les grands jours.

Charubles au nombre de cinq précieuses, une en velours rouge doré
marillé; une en or et en argent marillé; une en violet, et les deux
autres en velours noir et argent marillé.

plus deux charubles bonnes pour les dimanches et fêtes, l'une
blanche et l'autre rouge; deux autres achetées pour le même usage.

plus quinze charubles pour l'ordinaire, une en satin blanc et fleurs
de couleur; deux en satin rouge; une en violet converti de fleurs; trois
en étoffe blanche brodée en laine de couleur, deux en étoffe violette;
trois en étoffe noire le milieu en étoffe blanche, deux en étoffe rouge
et enfin l'autre à toute couleur.

un trois nappes pour communion et une autre pour les grands
jours marillé.

un une aube neuve et deux estoles, l'une cramoisie et l'autre à
fond d'argent.

plus trois Estoles dont l'une en fond d'or et d'argent, l'autre
en velours rouge marillé d'or, et une autre en velours noir.

plus une stole blanche et violette, et une noire.

Deux une Lanterne, aussi un bénitier en métal et un autre
en plomb.

un une fleur de d'argent et un pourpoint rouge; plus un
Rideau de tabernacle pour les jours solennels.

item un tabernacle de velours rouge servant le jour du Sâere.

Les aubes étant au nombre de cinquante et cinq, neuf sont précieuses

item l'approbation de la Confraternité de Mousignem Saint Laurent, et autres actes mentionnés en l'inventaire présente par Augustin Kualiguen.

Plus six grands chandeliers d'argent-doré pour le grand autel et quatre plus petits tout de même d'argent-doré.

item six grands chandeliers de cuivre, et huit petits étant aussi en cuivre.

Plus deux chandeliers en métal, et deux grands chandeliers de Letton, ~~yeux~~ ~~donnés~~ de la chapelle de Mousignem Saint Michel.

enfin le comptable reconnaît avoir aussi reçu trois ampoules d'argent pour les saintes huiles, yeues étant dans une chapelle d'argent ouvrée, avec cette inscription: Paroisse de Ploumivert an Pope, 1326.

Il en suit la décharge du comptable.

et Premier.

Le Comptable dit avoir payé au profit de Mousignem de Cornouaille, pour droit de <u>veritte</u>	18 ^{rs}
plus payé au greffier de la <u>veritte</u>	36 ^{rs}
item payé pour de la cire	14 ^{rs} 15 ^{rs}
plus payé pour farine, vermillon, bleu et gris	62 ^{rs}
plus payé pour la collation aux prêtres des produits des offrandes du grand pardon (dernier dimanche 7 ^{ème})	24 ^{rs}
plus payé au <u>Cure</u> et aux prêtres de 14 lrs, comme de coutume, pour le grand pardon (dernier dimanche 7 ^{ème})	4 ^{rs}
item pour le Sieur Recteur pour son droit le jour du grand pardon, et celui de Mousignem Saint Laurent	25 ^{rs}
item payé à Nouel (voit) Legan pour un chef	5 ^{rs}
plus payé pour deux douzaines de gros chers	5 ^{rs}
plus pour quatre sous-priches de fr.	1 ^{rs}
plus payé à Paris pour an et for	5 ^{rs} 5 ^{rs}
plus payé à d'icelle Boujean pour <u>confraternité</u>	7 ^{rs}
item à yves Le Drivillon, charpantier, et à son vallet pour raccommoder le coffre commun	49 ^{rs}
à reporter, pour un usage	35 ^{rs} 18 ^{rs}



Report, à mon usage 35th 18^s

19	30
6	3
114 ^s	90
90	
204.	

item payé à Jean Evenat, serrurier, pour avoir coulé
et forgé la cloche de saint Milian 18th 7^s

item payé au sieur Recteur le jour de Toussaints 10^s
plus payé à Germain Le narrour, pour sonner les cloches

la veille de Toussaints (probablement le soir de la Toussaints) 6^s

payé pour la chandelle de suiffe la veille de Novel 4th 6^s

plus payé à Jean Guiffan, pour avoir accommodé
l'horloge pendant l'année du comptable 3th

item payé au sieur Recteur pour son office le jour de
Novel, et le jour du pardon de saint Etienne 20^s

item pour dix millions de clous à lattes 9th 5^s

item payé pour un Bénédictin à huit carrés en unittel 18th 19^s

plus pour un cramailleur de fer au pied de la croix 8^s

item payé pour une croix d'estain 12th 15^s

item pour du Bougier d'allumage 41^s

plus pour des huiles à l'horloge 10.

item pour cinq millions de clous d'ardoise 4th 10^s

aussi payé pour dix millions d'ardoises ordinaires et
dix millions de grandes 19th 19^s

item payé pour charroyer les ardoises 12^s

plus payé pour vingt sept livres de plomb 30th

item pour faire une laqueillère de plomb 30th 10^s

payé aussi à drivelon et à son vallet pour avoir 8th 8^s

coupi et scié des arbres

item pour six cents douzaines de Lattes et huit millions
de thuyilles (j'ignore cui) 8th 8^s

plus pour gros bois achetés et charpentes payés 8th

item payé pour dix gros clous à clouette 5^s

plus payé à Jean Le droff, pour cinq Barriques
pour faire dix chevilles d'ardoises 40^s

plus payé à Jean Le Duvil, pour la dépense de Jacob
Lévesque et autres charroyeurs de la terre pour faire la mortier 6^s

à Reporter (à mon usage) 215th 3^s

107.
18
287
14

268.

268 " 7 56.



Report pour mon usage . . .	215 ^l 3 ^s
de plus payé à Pierre Lennaff, pour avoir fourni du charbon . . .	25 ^s
item pour trois millions de clous pour plafonds . . .	48 ^s
plus payé pour deux furages . . .	34 ^s 6 ^d
item payé à ollivier Louny, maître couvreur d'ardoises de Drest . . .	8 ^l 12 ^s
item à jacob Le Roy, aussi maître couvreur d'ardoises . . .	64 ^s
plus payé à maître Rouan Baron pour les matériaux à faire la gouttière en plomb et la rampine . . .	5 ^l 18 ^s
aussi payé pour le vin de Pâques . . .	14 ^l 5 ^s
item payé pour quatre douzaines et demie de thuyllis . . .	55 ^s
plus payé pour les saintes huiles . . .	20 ^s
pour six gros clous . . .	3 ^s
item payé à Claude Verger, charpentier, pour un rai- -modage au dessus des cloches . . .	4 ^l 5 ^s
plus payé au prédicateur Capucin de la dipente . . .	10 ^l 4 ^s
plus payé pour une barrique de la chaux, compris charroy d'icelle . . .	5 ^s
item payé à yves Le Drivillon pour le charpente en bois d'un <u>honz</u> pour mettre au près de la croix des neiges, vulgaire- -ment ainsi nommée: Croix au Euryser . . .	5 ^s
plus payé à jacques Allou et ollivier Louny de Drest, et à leurs quatre valétz, pour toute la semaine mise à la réparation de l'Eglise paroissiale . . .	29 ^l 12 ^s
item payé aux uns pour les journées de travail neuf . . .	8 ^l 2 ^s
item payé aux uns pour les journées occupées pour toute sorte de réparations dans la première semaine du <u>Charisme</u> . . .	13 ^l 8 ^s
plus payé à maître Nicolas Desvillers, pour avoir relié le (ce cahier est perdu) <u>Cair</u> Baptismal de Plounivrit et ajouté du papier blanc pour mon usage, total dépense . . .	20 ^s 328 ^l 3 ^s 6 ^d

Les services ordinaires.

et premier le comptable dit avoir payé aux prêtres pour leur office le jour de Mouriguen saint Milian, patron de la paroisse . . .	38 ^l 6 ^s
plus payé aux prêtres et curés le jour des tripassés . . .	36 ^l 6 ^s
item le jour des innocents et le pardon de Mouriguen s ^t Etienne . . .	22 ^s
pour mon usage, à reporter . . .	4 ^l 1 ^s

0 Les Dons y étaient alors, et saint machonn y a un une chapelle.

84. $\frac{55}{48}$
 57 $\frac{110}{19}$
 $\frac{300}{57}$

1^{re} partie 842 $\frac{10}{57}$
 poullage 10. 4. 0.
 rentes 899 $\frac{17}{2}$
 rentes 47 18. 7.
 901 15 $\frac{2}{2}$
 899 17 2.
 1 18 2
 $\frac{25}{3}$
 55
 49 $\frac{10}{57}$

$\frac{10}{14}$
 150
 326 $\frac{15}{6}$
 100
 $\frac{11}{57}$

offrandes. 842 $\frac{10}{57}$
 poullage 10. 4. 0.
 rentes 47 18. 7.
 899. 18 2.
 dépenses variables 326 $\frac{15}{6}$
 dépenses ordinaires 41 0 0
 367. 15 6.

47² pour mon usage, Report 4¹¹ 17⁵ 0².
 item le jour de Messieurs saints Fabien et Sébastien 23⁵.
 item le dimanche de la passion 28⁵.
 plus payé aux prêtres pour leur office le jour de Messieurs
 -ur saint hubert 30⁵.
 plus payé aux prêtres pour l'obit de ^{prêtre} M^{re} xtophe Kualiguen 27⁵.
 item payé aux prêtres de l'Eglise paroissiale pour avoir
 recité une messe à Notre, le dimanche et jour de Messieurs
 saint Sébastien 6¹¹.
 plus payé pour la façon du présent compte compris le
 Brocillant 4¹¹ 6⁵.
 plus payé à Maistre Olivier Downy, à Guillaume le Moine,
 et à leur valet, couvriers d'endoirs pour garantir notre
 Eglise avec la chaubx, et poser les thuilles 4¹¹ 12⁵.
 davantage payé à Jacob Le Roy, maître couvreur, pour
 quatre journées d'ouvrage et autant de son valet 40⁵.
 Supplie aussi avoir décharge de la somme de seize livres
 qu'il aurait payé au Barreau, charpenter et à ses
 compagnons pour leur un grand arbre d'ylf, qui étoit
 autrefois contre le cimetière de l'Eglise paroissiale 16¹¹.
 le comptable a encore remis au sieur Recteur la somme
 de dix huit sols, pour avoir la quittance d'aveugne mon
 Le Griffon de la visite épiscopale 18⁵.

pour mon usage, Total des dépenses ord: 46¹¹ 11⁵ 0².
 Balance

1^{re} partie des revenus: 471¹¹ 15⁵ 8².
 Poullage 10. 4. 0.
 Rentes annuelles 48. 11. 7. ci 530¹¹ 11⁵ 3².
 première dépense 328¹¹ 3⁵ 6².
 dépenses des revenus ordinaires . 46. 11. 0. ci 374¹¹ 14⁵ 6².
 ce qui donne un reliquat de 155¹¹ 16⁵ 7².
 cette balance est pour mon usage particulière.

Deduction faite de la charge et décharge du présent compte,
 présentée par Jean Avau, fabrique été l'an dernier de l'Eglise

532. $\frac{10}{57}$
 899
 17
 2

Paroissiale de Ploumoust-poray, est tenu le comptable liboteur de la somme de cent cinquante livres, sept sols, sept deniers, sans aucun an dit calcul. Laquelle somme le comptable promet mettre, dans les premiers jours de septembre prochain, dans les mains de Jean Corue, fabrique présentement institué dans l'Eglise paroissiale de Ploumoust-poray. fait et arrêté par devant Monsieur le Grand archidiacre et grand vicaire de Cornouaille, faisant la visite en nom et droit de l'illustre - sime et revérendissime Monseigneur Dulauroy Evêque et comte de Cornouaille, le vingt et neuvième jour de juin l'an mil six cent un: ainsi signé: Reçue arch: de Corue: h: de quelen, D^{en} de pl: p: Jean avan (avan): Jean Marchie, greffier épiscopal (je puis avoir mal copié le nom du grand archidiacre: peut-être le nom de Kampion, mais je ne vois dans la signature ni un vrai K, ni un M après le premier e.)

Jean Corue, fabrique de l'Eglise paroissiale de Ploumoust-poray, reconnaît et certifie avoir été payé et satisfait par Jean avan, son prédécesseur en la dite charge, du contenu de la présente reddition de compte présentée par Jean avan son prédécesseur en la dite charge, dont le dit Corue quitte et discharge généralement et entièrement sans aucune résignation a touchant. fait ce jour de dimanche, troisième du mois de septembre l'an mil six cent un, sous les signatures de Messire h: de quelen D^{en} de pl: p: avan, Corue, et ont signé: h: de quelen, D^{en} de pl: p: avan, Corue.

publié au prône de la grande messe à Ploumoust-poray, ce jour. Supérieur de septembre 1601. h: de quelen, D^{en} de pl: p: Il n'y a aucun compte de l'ancien - tout est dans le compte du grand fabrique.

je viens de faire une humble recherche en parcourant les papiers de famille de Marie avan: j'ai trouvé un acte de libération en latin: l'écriture est ancienne, et le papier est bien min: on porte au bas de la pièce les noms des signataires, et le nom de celui qui ont fait un croix, en guise de signature, ne sachant signer: deux prêtres ont signé pour toutes les personnes: au bas de cette pièce se trouve en écriture une peu d'années ancienne des notes qui expliquent en français le nom des lieux où résident les curés et les fabriques de l'époque: il n'y a pas de doute que le Bon y était alors, et saint machon y a eu une chapelle.



j'ai voulu m'approprier et d'ant original, mais je n'ai pu qu'obtenir la permission de transcrire: voici cette pièce:

Anno a partu virginis Matris quingentesimo secundo de vigesimo supra milliesimum, post miliarum solennia, a venerabili potestique Domino harte, Paroico Plebis nemorensis in portu parochia, celebrata, voti dicti pastoris optemperantes, in composito loco cœtum coadunârunt omnes et soli Senatores parochiales, qui infra: Nicolaus Doari ex villa oppiduli Dalay; thomas Schlegewarch ex villa oppiduli adcan; thomas Bone ex tractu civitatis civitatis; herveus Leildy ex vico Vergor; Louis Salion ex viculo oppiduli organ; yvo Bouffard ex viculo oppiduli priguand; claudius Tanguy ex Curia Even; hieronymus Bruton ex via frigida; herveus Doari ex prædio trevilly; jacobus Gannad ex prædio oppiduli Gall; yvo millour, ex vico Bridan; johannes Coruic ex fano sanctorum.

hi omnes, voto dicti Paroichi annuente, unâ voce statuerunt nullam ab hac die et deinceps eligi posse Curatorem pro quocumque Sancto vel Sancta, nisi Sanctus illi vel illa Sancta sit patronus aut patrona Ecclesie parochialis, alicujus capelle publicæ, vel tandem patruitalis canonici approbata.

item Statuere placuit omnes et singulos curatores, rite electos, teniri quotannis omnia et singula dona, omnes et singulos redditus, necnon omnia et singula expensa accurate legibiles scripto mandari, ita ut Domino Domino Episcopo, seu illius delegato, scriptum illud exhiberi possit per Episcopatum visitationem, et dominicâ proximâ occurrenti coram parochianos coadunatos iuxta univorum solennia legatur.

jam vero Curatores, a dicto parochia designatos, unanimiter elegerunt: nempe alannum avan ex vico Capiti collis Curatorum Ecclesie parochialis, sub titulo Sancti Meliari, cum facultate designandi idoneos parochianos qui quæcumque die dominicâ vel festivâ circum affrunt pro singulis altaribus vel sanctis in suâ Ecclesiâ rite creati aut pie culti, dummodo ipsi post collectam dona sic accepta intègre tradant; Guengo-locum hemon ex vico Mar, Curatorem capelle oppidi occisionis, sub titulo Sancti Germani, cum prædictâ facultate; hieronymum Cor-

ls Bonn y itaint alors, et saint machon y a un une chapelle.

ex florum oppidulo humili, Curatorem capelle sancti Evu, cum dicta facultate; Corentinum Bonn, ex aula Sylvestri, Curatorem capelle sancti heruai vulgo dicto sancti machonari, cum eadem facultate; Johannem doare ex capite prati minoris, Curatorem capelle sancte anne ad paludem, cum pari facultate; Stephanum Bloué, ex vteri placuita, Curatorem capelle sancti michaelis, cum dicta facultate; Petrus Jagorn ex viculo rivuli piaram, Curatorem sancti Gungaloe fani sanctorum, cum predicta facultate; Sauntium mad ex vico Bridan, Curatorem paternitatis sancti Laurentii, in eadem parochiali canonice creto.

Tunc pramissi tum latina tum vulgari lingua prelectis, quinque tantum hanc chartam obsequerunt sua manu; ceteri vero cratem posuerunt pro sigillo: hec leguntur sigilla: karli, R. p. p. n: doare; h: Lillo; hi: Bruton; j: Lornie. et pro non signati bus, 14 ualiquen, p^{tes}.

voici les notes anciennes; l'écriture ressemble parfaitement à celle du compte de 1601. qui j'ai hauserit plus haut, ex villa oppiduli Dalay, id est du manoir de 14 dalay (1) ex villa oppiduli adum, du manoir de 14 adum. ex viculo oppiduli organ, prugant, id est du hameau de Korgand. ex curia Evu, id est de Laxem (vous l'avez et vous prouverez).

Le manoir du parage Laxem, et en 1601 Laxem: cui ut de moi. Ex florinez, Poyez, ajoute. ex via frigida, id est selon le vulgaire, Ruyen. +

Ex vico Capituli collis, id est du hameau de Bon-de-buach. Ex humili-florum officulo, id est 14 vlen. Je suis hureux de vous en dire: parocia Platis memoratis in pertu: si cette piece est authentique (j'assume à le croire) l'orthographe du nom de la paroisse de houe prouve dans mon sens et selon les preuves que j'en donne plus haut au commencement de la brochure: cependant en général vos papiers, soit originaux, comptes & portués plouniv-porayais m'ont paru d'être d'écrite, voir l'article: orthographe du nom de la paroisse.

Le mot sinatons parochialis signifie nécessairement: délibérants, ou comme le porte une union du général et corps politique de la paroisse de plouniv-poray de 1704, les délibérants pour le général et corps pour une de la paroisse de plouniv-poray: ce conseil était composé de 1505 et y étaient alors, et saint machonari y a un une chapelle.



Ex humili-florum
officulo, id est 14 vlen.
Ex aula sylvestri, id est
Laxem
Ex Capite - prati - mi-
noris, id est Bon-de-buach
bichon (7 mirl)

de douze membres, tous domiciliés et notables de la paroisse: le Recteur en était nécessairement membre adjoint avec voix délibérative: les délibérations étaient valides, bien que prises en présence de notaires ou autres fonctionnaires non délibérants: le tiers au moins des membres devaient savoir signer, et ceux qui ne le savaient faire appelaient un ou deux prêtres de la paroisse pour signer pour eux. Le conseil renouvelait chaque année un procureur tuteur: je ne connais pas assez bien les fonctions de ce procureur: c'était le conseil ou corps politique de la paroisse qui agissait les fabriques nommées ou désignées par le Recteur: chaque fabrique rendait chaque année les comptes non au corps politique, mais à l'évêque ou à son délégué, puis aux paroissiens réunis pendant la grande messe. Tout fabrique, avant de traiter une affaire judiciaire était tenu de se faire autoriser par le corps politique de la paroisse: ce corps politique se réunissait sur un simple avis donné au prêtre de la grande messe et était apte à délibérer sur tout ce qui concernait le temporel de la paroisse. Dans ces temps il n'y avait aucune distinction entre les biens qui nous servent aujourd'hui sous le nom de biens des fabriques, revenus des fabriques, et ceux qui nous désignent sous le nom de biens communaux, revenus communaux.

(1) manoir de K. Dalay: Depuis plus d'un siècle le village qui a pris le plan de ce manoir s'est écrit et se prononce K. Dale.
Je suis bien aise de trouver en latin le nom de plusieurs de nos manoirs ou villages: j'aurais bien en avoir un plus grand nombre; mais ces noms ont-ils été tous bien traduits? c'est une question qui me paraît grave à résoudre: un mot à ce sujet. oppidulum signifie-t-il vraiment notre Ker, comme oppidum le désigne pour K. Dalay, oppidum conditionis? tractus civitatis civitatis: je suis bien fâché que l'auteur des notes n'ait pas traduit ces mots: je me persuade qu'ils signifient: du lieu de triquer, ou triquer, ou union triker; ma raison est que les Bretons devaient habiter alors ce lieu: les mots latins prêtent souvent abondamment matière à discussion. le fondationnaire: Didactum de cet acte aurait-il voulu dire des environs du faux-bourg de la cité? de quelle cité? ferait-il allusion à la ville d'Ex? Je suis bien aise de voir d'entre ce point qui pourrait être important. ex via verger: il est à prouver que c'est du village de Noger, qui signifie curia bien, notre docteur, ou curia liquer? y aurait-il un docteur y aurait alors, et sans aucun doute, un curia liquer.

au lieu d'un autre
quelque autre
considérable

en une cour, un palais en latin ? quel est cet Evêque ? la paroisse de
Ploëven a pour patron saint Mien, qu'on nomme en latin Mevencus.
via frigida, une source, ou ruisseau, d'où vient ce nom ? une grande
route passe entre ce village, et une source abondante y coule toujours.

praedium trivilly, la ~~maison~~ métairie de trivilly : il est de fait que
trivilly, ou trivilly, comme nous l'écrivons depuis plus d'un siècle, a été
une métairie du manoir du pleux-poray, ou même du manoir de
poray : voir plus haut.

praedium oppiduli galli : les Gannad demouraient à Kargall,
ou Kargall en 1640, et longtemps avant : de vieux papiers portent
ce nom écrit de deux manières.

sanum sanctorum, c'est certainement notre Largent, ou Largent ;
d'où vient ce nom ? est-il très ancien ?

je pense que le mot curator signifie fabrique, ou fabricien ; mais
pourquoi a-t-on dépendu d'un nomme un pour chaque saint d'une
même Eglise ou chapelle, s'il y a une statue ou un autel ?

Dans le règlement qui veut que chaque fabrique présente chaque
année ses comptes détaillés à l'évêque en cours de visite, et qu'on les lise
aux paroissiens le dimanche qui suivra la visite, je vois une preuve
que la paroisse de Ploëven-poray en dépendait que de l'évêque seul :
c'est à qui on fait d'abord savoir pourquoi après 1741 on trouve sur nos
comptes, après le vota de l'évêque ou de son délégué, celui d'un autre
archidiacre, d'autant que les comptes antérieurs à 1741 ne portent
que le seul vota épiscopal ou celui de son délégué.

il est à présumer que Vicus capitis collis veut dire Pennairiach ;
car les avau y étaient certainement alors : l'écrit latin que j'ai copié
plus haut vient de ce village

capella oppidi occisionis, c'est évidemment le Bourg de Kelaz ; mais
je voudrais savoir pourquoi on a désigné cette Eglise par le simple
nom de chapelle ; car elle devait être alors une trise (Eglise triviale).

le florum oppidulum humile, ne peut être que notre Kellion-
Bihan, le petit village des fleurs : nous avons un Kellion-Gras.

ex aula silvestri : je pense que c'est Leprun, ou Leprun : du moins
le Donn y était alors, et saint machonarn y a une chapelle.



qu'ait-elle à saint Malhouarn? est-elle réellement sainte hwi? tout en
porté à la croix; mais je voudrais un di'pouiller de mes dents.

Caput prati minoris doit signifier prapat bikan: je pense que le cap-
quinguis a été traduit par vetus plantia: je n'en pas si certain de
critique, cependant il me semble qu'on y pourroit faire un bon
viculus rivuli picarum, est tout bonnement le hameau qui nous
serivons et nous nous garbice, et qu'en 1637 on écrivoit goayambie,
et aussi goay-an-bie.

L'an mil sept cent quatre vingt trois, le 9. 7^{bre}, devant nous Notaire
de la juridiction du vieux-châtel et coataune, avec soumission jurée,
fut présent René Pétou, porteur de procuration du général de
Ploërvy-pergay par délibération du 6. août dernier, demeurant au
mauvais de Karon, hôte de Klor, dite paroisse de Ploërvy-pergay,
le quel reconnaît, avoue, et constate tenir et posséder à titre de foi, hom-
mage, et toutes autres prééminences dues et attribués à un seigneur
haut justicier, seigneur haut et puissant Jacques François halma Duprétoy
chevalier seigneur de la Baronnie du vieux châtel et coataune, migarilla,
Kyar, et autres lieux, terres, et seigneuries, capitaine des vaisseaux du
Roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de saint-louis, les
Eglise, héritages et chapelle ci-après, à cause de sa Baronnie du vieux-
châtel et coataune. et premier: la chapelle et Eglise succursale
et triviale de Klor en la dite paroisse de Ploërvy-pergay. la sacristie
et tout le circuit en dépendant, avec une maison de maison où
demeurant autrefois le curé de la dite hôte, et aussi l'allée des deux côtés
que la brèche cimier couchant de la dite chapelle, le tout entièrement à tout autre seigneur,
ser fondue hier contenant sous fonds un demi journal donnant du levant et couchant
les quelques venant en partie sur les terres du Bas-Bourg de Klor, et en plus grande partie
sur terres du haut-bourg, du midi sur l'auberge, et du nord sur le haut-
Bourg, outre ce que devant le dit Pétou, en la dite qualité reconnaît
qu'il est dû au dit seigneur avoué, à tous les pardons et assemblées de
la dite Eglise triviale un droit et contenu sur toutes les marchandises
quelques qui s'exposeraient en vente dans le terrain dépendant
de la dite Eglise, les dits jours de pardon et assemblées, à quoi et à tous

Contamé (pique)
ou il est situé à bonne
son nom de une
famille riche et
puissante de la
commune. elle
a disposé que com-
mencement du 17^{ème}
la fin de 18^{ème}
des branches est
vacante sous la
note du chanoine
moreau. il pourroit
que la brèche cimier
ser fondue hier
les quelques venant

X Sablon, crout
comme Siguer le ida
leur.

autres droits, honneurs, prérogatives et privilèges dûs à un seigneur
 haut justicier et Patron, le dit Pitou, en la dite qualité s'oblige
 sous toutes les obligations et réserves de droit et coutume, et a sinuement
 avec garantie. fait et passé au Bourg trivial de Kélar, en la dite
 paroisse de Plennivert-pouyay, au Rapport de l'un de nous l'autre -
 présent, sous le Sceau du dit Pitou et les autres, les dits jour et an.
 Signé en la minute d'au-dessus du Bois No^u et Guiguen autre notaire.
 la dite minute eue à Lorient le 17. 7^{bre} 1783, pour quinquie^{me} liens,
 Signé Baudou - Delivré par Guiguen, —



après midi à vingt et quatrième jour de Septembre, l'an mil
 six cent soixante six, par devant nous notaire de la cour et juridiction
 de la Baroie du jude, et du prieur de Saint Nini du Bois, avec
 soumission et prorogation de juridiction, y juré par l'un et chacun
 d'aller avec soumission expresse, tout comparus, en leur personnes,
 messire Sébastien de Moëllien, chef de nom et d'armes, seigneur de
 moëllien, vieux châtel, Le Rix, poulloupy, Kevillan, Kédallan,
 Kyiquel, demurant en son manoir de Moëllien, en la paroisse de
 Plennivert-pouyay, d'une part: et d'autre Messire Guillaume de
 Voger, Curé ~~de~~ de la dite paroisse, demurant en la maison
 presbytérale de la dite paroisse, chez messire Joseph-Corantin Billoant,
 docteur en théologie, Recteur de la dite paroisse depuis le 2. février
 dernier, momentanément absent; messire Louis Provost le vieux
 et autre messire Louis Provost le jeune, curé de la hève de Kélar,
 demurant au manoir de Kédann, en la dite paroisse; messire
 Lucas de Guidy, prêtre de la dite paroisse, demurant au village de
 triguibian, en la dite paroisse; messire Jacques Guiguen, prêtre demu-
 rant au village de Kéchallon; messire Jacques Porrault, prêtre,
 demurant à Kédannillet, en la dite paroisse; messire Jean David
 prêtre, demurant au village de Kégalan, en la dite paroisse; messire
 Sébastien de Doari, demurant au manoir de Kyiquel, en la dite paroisse;
 messire Louis de Norraut, prêtre, demurant au village de Kaviachit,
 en la dite paroisse; messire Pierre de Floch, prêtre, demurant au Bourg
 d'ellaff, en cette dite paroisse; messire Jean d'Idely, prêtre, demurant au

manoir de Kharcoët, en la dite paroisse; messire Jacques pichet, prêtre, demurant à Kgoersily, en la dite paroisse ^{+ messire +} claudé Le Coz, prêtre demurant au village de Rodouglay, en la dite paroisse; — messire hovi Le faon, prêtre, demurant au manoir de Kheull, en la dite paroisse; messire Guillaume Corais, prêtre, demurant au manoir du phnix-peray, en la dite paroisse; et messire Guillaume Le Garrec, prêtre, demurant au village de Ktrigoden, en la dite paroisse: tous chapelains et faisant leurs fonctions tant en la dite paroisse de Plounevet-peray, que dans la trêve de mourien saint Germain de Klay; entre les quelles parties est connu que prime philipp et à présent fabrique et marguillier de l'Eglise paroissiale de Mouriguen saint Milien en la paroisse de Plounevet-peray, les quels ont fait permutation et échange de leurs terres et héritages qu'ils baillent et d'assistent au dit seigneur de Moëllien pour une rente perpétuelle de treize livres dix sols, outre supporter une rose pommant, un dunny couble d'avoine, dix sols tournois en argent, contre leurs dus de rente sur le village de Dilard, qui est tenu à titre de domaine congéable par nicolas Mat et autres successeurs, pour en payer, au nom du dit seigneur de Moëllien, aux dits seigneurs curés et chapelains, la dite rente par chacun an, à chacun jour et fête de notre Dame le quinzième jour d'août. pour la dite rente les dits seigneurs d'assistent irrévocablement pour toujours et à tout jamais la possession réelle, actuelle, et corporelle de tous leurs dits droits, sans rien réserver ni réserver. fait les dits jour et au que devant sous les sceux des dits parties et les notus: suivent les signatures (je n'ai pas voulu les copier).

au bas de cet acte ou lit: je soussigné Joseph-Corentin Billocart, Recteur de Plounevet-peray, ratifie et valide pour le présent et l'avenir l'échange passé, en mon absence par le susdit seigneur de Moëllien et les susdits curés et chapelains tant de la paroisse de Plounevet-peray, que de Klay: à mon presbytère de Plounevet-peray le sixième jour du mois de novembre mil six cent soixante six: ainsi signé: Joseph Corentin Billocart, R.

Je qui soussigné prêtre et curé de la paroisse de Ploumivert-poray, déclare que tous les biens immeubles et Rentes qui appartiennent aux fabriques de l'Eglise paroissiale de Ploumivert-poray et à l'Eglise triviale de Kélar, consistent en ce qui s'ensuit:

et premier:

La maison presbytérale, servant de logement au Sieur Recteur de la paroisse de Ploumivert-poray, composée d'une cuisine, cellier au bout, chambre et cabinet au dessus, et une arrière cuisine derrière en apantuy et deux galles, une petite cour close, une cour et fenestre au dessus, un jardin et un court y joint; la quelle maison est si ancienne qu'on ne trouve aucuns actes ou mémoires d'instruction par les quels on puisse prouver qu'elle appartienne à la dite paroisse.

La somme de six livres de Rente fondée à perpétuité sur quelques héritages appartenants à l'Eglise paroissiale de Ploumivert-poray, Transportés par Catherine Caradeu à titre de fondation par contrat du vingt et septiesme d'avril mil six cents trente, rapporté par Verger notaire-royal; les dits héritages situés aux innus du village de Késtar en la dite paroisse au fief du Seigneur Evêque de quimper, à la charge d'un obit par chaun an et de payer soixante sols aux prêtres pour faire et célébrer le dit obit.

De plus est dû aux fabriques des dits Eglises médiatement la somme de douze livres de Rente sur d'autres héritages situés au dit lieu de Késtar, au fief des Reguains de quimper par les veuve Kélar et consort, la dite somme de douze livres transportée à la fabrique des dits Eglises par dispute Jeanne Dagorn à la charge des prière et service commun le jour est reconnu par la déclaration fournie par les possesseurs des dits héritages au Seigneur Evêque de quimper le 14^e 7^{bre} 1635, signé Guillart et capitaine, not^{re} des Reguains.

Declare de plus être dû de Rente à la fabrique de la dite Eglise paroissiale la somme de quarante cinq sols dessus un pare veuve pare-ar-Danvez, donné à la dite fabrique par messire xph Knaffen (christophe Knaffen) pour une fondation d'un obit en la dite Eglise, reconnu par la déclaration fournie du dit pare, aux Seigneurs de Névet des quels relève le dit pare, en 1641, le 8^e d'octobre, signé Verger et Verger, Notaires.

par contrat du vingt et cinquieme novembre 1647, Charles Bernard et Marie Prevost la somme ont fondé dans l'Eglise de Ploumivert un obit et



un obit et service tous les premiers jours de l'an, et pour ce le dit Bernard
*et de fait un des modes et funne ont donnés aux prestres et à la fabrice quatre livres de Rante sur
 baron de Tyronville l'hypothèque de leurs droits au lieu de puerpat en la dite paroisse au piff
 d'outrevoix et mollece. du Seigneur de Mollan sous le seigneur du juch. (qu'est-ce à Mollan?)
 les descendants nichedours la baronnie du juch.*

par autre contrat du 21^e d'octobre an 1649, rapporté par toulquingot
 notaire, Mathias Marzin, pour un obit qu'il a foudi en la dite Eglise de
 Ploumivrit, deux combles de froment de Rante sur le fond d'un petit bien
 apellé le terme du quimuni au lieu de Kivigodon, au piff du prieuré
 de saint Rmi du Bois à la charge aux fabriques de donner aux prestres
 le revenu de l'un des deux combles de froment pour leur salaire.

Le prestre dom Jean Nicolas a donné aux prestres et à la fabrice de
 Ploumivrit dessus une vieille maison située au Bourg de Ploumivrit -
 porray de Rante la somme de cinq livres, par contrat du 20^e août
 1622 et pour un obit et fondation qu'il a fait faire en l'Eglise paroissiale
 de Ploumivrit par chaqu'un an le jour du Sainct, de la quelle somme
 les prestres ont pour salaire trois livres.

par contrat de l'an 1653 le vuyffiesme août, messire Guillaume le
 Voyer, pour deux services qu'il a foudis dans la dite Eglise de Ploumivrit,
 a cédé au profit des prestres et de la fabrice le nombre de trois combles
 de froment, un comble de seigle, et deux d'avoine qui lui étaient dus
 de Rante sur le lieu de Laurout, en la dite paroisse, savoir les deux
 tiers aux prestres qui acquiteront les dites fondations et l'autre tiers au
 profit de la fabrice, le dit lieu situé au piff du Roy de chateaubien.

en l'an 1652, 18^e juillet, Jean arvan et Marie de Cap, sa femme, ont
 foudi en la mesme Eglise de Ploumivrit un obit à chaque premier dimanche
 des advents, et ont par contrat de mesme jour que dessus cédé aux prestres
 qui font le dit obit quatre livres de Rante et quarante sols au profit
 de la fabrice, à este prins (pris) et livé chacun an sur la quarte partie
 du lieu de Kanvaou en la dite paroisse, du piff de l'abbaye de Landivernne.

Catherine Loduun a foudi un obit l'an 1664, 18^e août, en l'Eglise
 paroissiale de Ploumivrit à chaque feste de sainte Catherine, pour detaction
 du quel obit elle a cédé et transporté sur l'hypothèque de ses biens et par
 expris sur un pare apellé pare Coadon des dépendances du lieu de penarprat
 en la dite paroisse, au piff de ploux-porray, la somme de sept livres

Sept livres dix sols, de veoir au profit de la fabrice soixante sols, et aux prestres quatre livres dix sols, qui font le dit service. le contrat de la dite fondation rapporté par françois Gourlaouen notaire Rregistateur.

Yves Le Noy a par contrat du 10^e mars an 1669, rapporté par françois Bert, no^e aussi donné par forme de donation à la fabrice de la dite paroisse vingt sols de Rente et aux prestres soixante sols pour desservir le dit obit à chaque troisième dimanche d'après Pâques qu'il a prêté en la dite Eglise de Plumnivet sur l'hypothèque de quelques héritages au lieu de Nerges, en la dite paroisse, au fief du juch mentionné au contrat.

jeanm provost, en 1672, 31^e juillet, a, par contrat transporté à la dite fabrice, luy dû de Rente pour sa garaine nommée garaine du provost aux issues du lieu du mer en la dite paroisse au fief de Lishascort à la charge d'un obit et service par an.

Guillaume Le Broussart, pour desservir un obit qu'il a prêté d'avoir la même Eglise, a cédé à la fabrice et aux prestres trois livres de Rente sur quelques héritages du lieu de puzrat-bihan, comme il est hypothéqué par acte du 3^e 7^{bre} mil six cents septante et six (1676), rapporté par nicolas, notaire, les dits héritages relevant du fief du juch.

Gilles Leouboutin et femme par contrat du 28. 7^{bre} 1688, ont cédé à la fabrice de Plumnivet sur l'hypothèque de leurs héritages au lieu de trocador (nous lisons trochador), en la dite paroisse, au fief de Lishascort, quatre livres dix sols de Rente, à la charge d'un obit et service annuel en la dite Eglise et de payer aux prestres trois livres pour le pain.

hervé Mao, marry d'ursule Bernard, sa femme, ont reconnu par acte et transaction du 15^e aoust 1689, de voir à la fabrice de la dite Eglise, vingt et quatre sols de Rente, et aux prestres de la dite paroisse cent sols pour l'acquit d'une fondation faite en la dite Eglise par les encastes d'ursule Bernard sur l'hypothèque d'un parré nommé stancarsoue au fief de Lishascort en la dite paroisse de Plumnivet.

Il est encore de plus que dans la dite Eglise parossiale de plumnivet est établie une prairie du Notaire par acte du second fevrier 1685, rapporté par viron notaire, à la quelle curserie et pour y faire le service a été donné tant par le Seigneur de Moëtien que par cinq autres parties.



- culiers, trante livres de Rante sur l'hypothèque de leurs biens et héritages par contrat du 6^e juillet 1680, rapporté par le dit vicaire, les dits héritages affectés au paiement de la dite Rante relevant de la juridiction du plumeux-porçay.

Je déclare qu'à l'Eglise paroissiale de Kélar, au fief du vieux-châtel, sous l'invocation de Monsieur Saint Germain est due une Rante de six livres donnée à la dite chapelle par paul Kélar et Dagorn sa femme sur l'hypothèque d'une maison au village de Kélar en la dite paroisse au fief des requaires de quiniper à la charge de fabriquer et donner de la dite somme soixante sols par an aux prêtres de la dite terre pour célébrer et chanter deux services par an en l'Eglise paroissiale de Kélar pour le repos de leurs âmes. la dite fondation porte par contrat de l'an mil six cents huit, rapporté par Moreau notaire.

Thomas Chelgoualch et françois Le Voger, sa femme, ont donné à la fabrique de Kélar la somme de soixante sols par contrat du 10^e aoust 1682, rapporté par Jovan notaire, sur l'hypothèque de quelque maison, jardin et autres terres au village de Kélar en la paroisse de plumeux-porçay, les dits héritages affectés au paiement des soixante sols, relevant du fief des requaires de quiniper, et pour le repos de leurs âmes.

Le défunct yves Le vaillant par l'acte de son testament et dernière volonté a légué à la fabrique de la dite Eglise de Kélar soixante sols de Rante sur l'hypothèque d'une partie de terre appelée la partie huilaff aux ymes de Kélar à la charge d'un obit et service, et de donner aux prêtres quarante sols pour leur salaire, comme il le justifie par le dit testament du 8^e février 1684; la dite partie de terre, affectée au paiement, relevant du fief de la seigneurie de Lohascoët.

yves et Sébastien Le Noy, père et fils, ont légué et donné au profit des prêtres et à la fabrique de l'Eglise paroissiale de Plumeux-porçay quatre livres de Rante par contrat du dernier septembre 1689, sur l'hypothèque de leurs héritages au lieu de Lestracou ~~donc~~ ^{est} la dite paroisse de plumeux-porçay dont ils réservent la propriété d'une fondation d'un service annuel en la dite Eglise fondé par contrat du dit jour rapporté par Chelgoualch notaire, les quels héritages sont au fief de Plumeux-porçay.

La chapelle de sainte anne est au fief de l'abaye de Landevennec.

La chapelle de saint Michel au fief de Guingat.

La chapelle de saint Even au fief de Loharcost.

Desquelles chapelles n'eut aucune dante qui lui soit annexée ni affectée.

il y a aussi une pieu établie en l'Eglise paroissiale de Plounevet-
poray sur l'autel de saint Laurent, sans aucune dante.

Je qui soussigné prêtre et curé de la paroisse de Plounevet-poray
affirme et atteste que ce qui est cy-dessus est très véritable et n'a eu
cognaissance d'aucuns biens ni revenus qui soient dus (dus)
à nos fabriques de la paroisse de plounevet-poray. fait ce jour
dix-neufiesme d'embre mil six cent quatre vingt deux. jacques porault.

nota. pourquoi cet acte est-il fait au lieu d'un vicaire, puisqu'il
est prouvé que M^r Billart, N^{re}, était alors à plounevet en son
presbytère, et qu'il y a ordinairement résidé?

il faut à dire qu'en le procurat un acte très récent.

Du saint Rosaire,

j'ai transcrit de mon mieux cet acte important: quoique l'écriture
soit belle, il m'a été impossible de lire le tout: il y a des mots effacés, et
mes yeux n'ont pu appercevoir le tout, tant l'acte est d'écriture: j'ai
laissé en blanc ce que je n'ai pu lire.

au nom de la très sainte trinité, père, fils, et saint-Esprit.

L'an mil six cent quatre vingt cinq, le second jour de février, —
innocent deux tenant le saint siége apostolique, Regnant en France
Louis quatorzième, et Reverendissime Père en Dieu François de —
Costogon à présent Evêque de quimper et comte de Cornouaille,
au prône fait par noble et discret messire Joseph-Corantin Billart,
Recteur de la paroisse de Plounevet-poray, immédiatement devant
la Grand'messe, le peuple ayant été précédemment convoqué au
son des cloches à l'ordinaire, nous notaires soussignés de la com-
✓ et juridiction de Guingat, Loharcost, de ville de la châtellenie de
Kerunt-plounevet-poray, demurant en la ville de Loezonan, aux fins
ci-après requis, se sont présentés devant nous, notaires présents aux
soussignés, le dit sieur Recteur de la dite paroisse, jacques-pierre porault, p^{re}



corutiu Blaise

messire un' David, p^{re}; messire Louis Norant, p^{re}; messire Pierre le Flech,
 p^{re}; messire Jean de Doari, p^{re}; messire yves quémener, p^{re}; messire
 Sébastien chef de nom et d'armes de Moëllien, chevalier de l'ordre du
 Roy, seigneur de Moëllien, Goandou, Lanchoulou et autres lieux;
^{francois le buton nicolas Hôche, yves ~~quémener~~ michaël jacques le hôte,}
 yves de Nohy; François hémou; Jean Laurent, L. Noiremont, Jean le
 Cadion; yves poron; Jean thomas; Jean yannon; prime philip; —
 nicolas-louis de Doari; Guillaume de quican; ^{yves} de Ganne; d'ung-
 Guidal; yves de Bousant; Jean pungalit; Guillaume et Corutiu de
 Cor; Jean le chalm; Alain flech; Jean flech; Jean de ley le vieux; Jean Corutiu
 de ley le jeune; ^{yves} Moreau; claud tanguy; et le reste, soussignants,
 tous paroissiens et habitants de la dite paroisse, faisant le corps politique,
 Jean le Clerc, professeur en théologie
 et priur du couvent de saint Dominique de quimperle, et docteur-
 Jean Morle, aussi professeur de théologie et prédication du même-
 ordre et même couvent de quimperle; les quels parties sont convenus
 et tombés d'accord, étant tous beaucoup affectonnés et dévots à la sainte
 Vierge de faire la proposition d'établir le saint Rosaire comme le moyen
 le plus convenable et le plus facile pour honorer la très sainte mère
 de Dieu: qu'ils auraient présentée requête au dit seigneur Evêque
 de quimper, à qui il aurait favorablement accorde, avec promesse de
 de l'adresser au révérend priur et Religieux du dit couvent de
 quimperle, pour en faire l'établissement, comme il expose par
 l'exposition d'icelle du vingt quatrième vers mil six cent quatre
 vingt un. en suite de quoi le dit sieur Recteur

demande, lui aurait communiqué la fondation du dit seigneur
 de Moëllien

le contrat en date du sixième juillet de la dite année mil six cent
 quatre vingt un, pour l'entretien d'icelle confrérie, le suppliant de
 vouloir consentir quelque un de ses Religieux pour ce faire, à qu'il
 a volontairement accorde, est venu lui-même accompagné du dit
 Révérend Père Morle; le quel Révérend Père priur a proposé au
 dit sieur Recteur et paroissiens les conditions nécessaires pour y
 parvenir, savoir: de faire chanter et entretenir une messe du

du Rosaire tous les premiers dimanches du mois, les jours de fêtes de notre Seigneur et de la Vierge, aux quels l'Eglise a libre quel que mystère du saint Rosaire; feront une procession en chantant les litanies de la Vierge: de plus feront chanter quatre anniversaires de Requiem, savoir: le luthésain de la fête de la purification, de l'assomption, de l'annunciation, et de la nativité de la Vierge, — pour les confrères et leurs héritiers; qu'ils en feront la fête principale le premier dimanche d'octobre: de plus, assigneront un autel ou chapelle pour y dresser la dite confrérie; qu'ils orneront un tableau de la Vierge tenant son enfant entre ses bras, la Vierge représentant le chapelain, ou le plus jeune, à saint Dominique; et la Vierge ou l'enfant Jésus à sainte Catherine de Sienne: feront faire une Bannière Blanche dans l'un des côtés représentant la sainte Vierge, dans l'autre côté l'image du crucifix ou de quelque autre saint; qu'ils feront faire des ornements blancs pour faire le dit service; — en outre il y aura un directeur de la confrérie qui aura soin de recevoir et inviter dans un livre les personnes qui souhaiteront l'embrasser, béner leurs chapelains, et leur appliquer l'indulgence plénière à l'article de la mort qui leur est octroyée par les souverains pontifes, et les autres fonctions spirituelles. De plus il y aura un principal fabrique outre celui de l'église, qui sera nommé pour la première fois par Nous, et les autres années par les messieurs principaux confrères, le quel aura soin de recueillir les aumônes de la confrérie, aura soin des ornements et luminaires.

Le Recteur ne pourra rien prétendre aux dites aumônes: et en cas qu'on veuille qu'on établisse un couvent de l'ordre de saint Dominique dans une autre paroisse aux environs, la confrérie du saint Rosaire établie ici, serait transportée dans ce couvent, les quelles conditions ayant été déclarées en langage vulgaire Breton aux paroissiens par le sieur Recteur les auront jugés raisonnables et ont déclaré en bon cœur s'obliger à l'exécution entière de chacune d'icelles et de contravention, qui se sont jugés indignes de la dite confrérie et que sans autre formalité ou la leur pourra ils ont désigné dès à présent la chapelle



ils ont désigné d'y à présent la chapelle de notre Dame, située au nord de l'Eglise paroissiale de la dite paroisse, la quelle ils promettent entretenir à jamais

immédiatement après la procession

Le dit sieur Recteur

et prêtres chanteront sur la tombe du dit sieur de Moëllien un memento; les dits jour, mois et an qui devant: ainsi signé à l'original:

Joseph-Corantin Billaut, Recteur de Plumivert-porçay; J: David, p^{tr}; P: Fleck, p^{tr}; L: Norant, p^{tr}; J: Ponault, p^{tr}; Y: Guimier, p^{tr}; J: Le Doaré, p^{tr}; Sébastien de Moëllien; Guillemin de Moëgne de Moëllien; Hervé Laridon; Olivier, Thomas Lelgoualch, Laurent le, Nicolas Le Gar, Yves Bousard, André le

Jaques Joran,

Souffiquant régisseur

Véron n^{tu}.

Moy Père Jean Le Clere, professeur en théologie et prieur du couvent de Saint Dominique de Quimper, d'autorité apostolique cédant au dit ordre de Saint Dominique par le souverain pontife, par permission expresse du Révérendissime Père en Dieu François de Wit-Logou, Evêque de Quimper, comte de Cornouaille, à l'honneur de Dieu et de la sainte vierge Marie, et à la vénération de notre Père Saint Dominique institué d'instaurer toutes les graces, indulgences, faveurs, et privilèges de la confrérie du Saint Rosaire dans la chapelle de notre Dame au nord dans l'Eglise paroissiale de Plumivert-porçay, la dite avant-chapelle instituée avec toutes les graces dont semblables confréries ont accoutumé de jouir, dans les lieux où elles sont canoniquement instituées, au nom de Père, du fils, du Saint-Esprit, amen; ainsi signé: Père Jean Le Clere, prieur du couvent de Quimper; Père Louis-J: Morle, prédicateur du même couvent.

L'établissement du Saint Rosaire ci-dessus a été fait dans l'Eglise paroissiale de Plumivert-porçay par le révérend père prieur du couvent de Saint Dominique de Quimper, accompagné du Révérend père Louis-Jean Morle, prédicateur du même couvent; après avoir exposé le saint sacrement sur l'autel du Rosaire, et chanté le Veni creator, après la messe finie, en présence de nous Souffiquant notaires de la cour et juridiction de Quimper et Plumivert-porçay, et celle de

de la châtellenie de Kervint et Plouvin-poray de quoi nous avons
 reçu le présent, le Sieur et testaires: Joseph-Corentin Billoant, Recteur de ladite
 paroisse: requis acte

Plouvin-poray

le dit jour -

de l'an mil six cent quatre vingt cinq.

ainsi signé à l'original: Joseph-Corentin Billoant,
 Recteur de Plouvin-poray; et de nous Jacques Jéman, notaire; et J. Véron,
 notaire pourissant. Véron, n^{re}.

Je soussigné Jean Juvénat chargé par la majesté du recouvrement des
 droits d'amortissement et de nouveaux acquits, ordonnés être payés par
 déclaration de la majesté du cinquième juillet 1689. confesse avoir reçu
 comptant de la Confrérie du Dessein de Plouvin-poray la somme de
 trente huit livres dix sols pour les dix sols par livre, à laquelle ladite
 Confrérie a été taxée et modifiée par l'état de recouvrement arrêté au
 conseil le 13 août 1697. pour les dits droits d'amortissement et nouveaux
 acquits, à cause des acquisitions par elle faites et mentionnées audit état
 de recouvrement; les dits dix sols par livre ordonnés être payés suivant la
 dite déclaration, à moy accordés suivant l'arrêt du conseil du 14 mars 1690.
 de laquelle somme de xxxviii^l x^s, je quitte la dite confrérie. fait à
 Paris le 15. avril 1698, Juvénat.



Saint Michel.

Compte tant en charge qu'en décharge que René Nicolas de Doari de
 Kivilly, à Monsieur l'illustissime et Révérendissime Evêque de quimper
 et comte de Cornouaille ou à ses commissaires, et aux paroissiens de Plouvin-
 -poray, depuis son institution en la fabrique de la chapelle de Monsieur
 Saint Michel en la dite paroisse, jusqu'à ce jour 29^e juin mil six cent septante
 et sept.

et premier.

Je charge le comptable de la somme de 231^l 7^s 6^d reçue
 de son prédécesseur en la dite charge 231^l 7^s 6^d
 de la rente du constitut sur Richier, se charge de 9^l 4^s
 pour mon usage, à reporter 240^l 11^s 6^d

pour mon usage, Report . . . 240^l 11^s 6^d.

de charge le comptable, pour offrandes de son année de 31^l 15^s 6^d.

item pour testament reçu en son année, . . . 7^l 4^s.

de plus, reçu en maires et au plat . . . 24^l 3^s 6^d.

total de la charge . . . 303^l 14^s 6^d.

D'ensuit l'inventaire du mobilier,

qu'il donne et délaisse dès à ce jour à Jean Garre son successeur en la dite charge
et primum.

Le comptable connaît avoir reçu de Jean de la, son prédécesseur un
missel romain, doré et cuivré avec ses parures: un gradué et un anti-
phonaire romains, avec parure en cuivre.

reçu une croix d'argent de médiocre grandeur, et une en métal.

plus un calice d'argent doré tout du long pour les pourceaux de la
chapelle, et un autre d'argent simple.

item reçu un tabernaculaire et ses accoutrements en argent.

de plus un chappon en satin blanc, bien galonné d'or, et par dessus
des fleurs de couleur: deux autres chappons blancs plus ordinaires.

item une charubelle en satin blanc pour les pourceaux; une autre blanche
pour l'ordinaire, et deux autres de plusieurs couleurs.

reçu trois ornements d'autel et quatre nappes.

item quatre aubes, dont une belle pour les pourceaux

plus reçu quatre chandeliers d'argent pour mettre sur l'autel, et
quatre chandeliers de cuivre pour item à l'ordinaire.

les deux grands chandeliers sont dans l'Eglise paroissiale.

de charge.

le comptable demande de charge pour la somme de 22^l 5^s 6^d.
pour les ouvrages qui ont réparé la chapelle.

payé aux prêtres pour assistance aux pourceaux . . . 1^l 10^s.

item payé pour dîners . . . 3^l 10^s.

plus pour droit de visite et le présent compte et breuvillard 2^l 4^s.

de plus pour son droit au dit dîners payé . . . 11^l 1^s.

total de la de charge . . . 40^l 10^s 6^d.

partant la de charge excède la charge de charge de deux cents soixante
trois livres quatre sols, dont le comptable est redevable.

A compte et un autre de 1766, sont les seuls que j'ai pu trouver pour la chapelle de Saint michel. Dans celui de 1766. on trouve une dépense de trois cents dix neuf livres, quatorze sols, six deniers, compte pour — subvenir aux frais des réparations de cette chapelle (s^t michel).

Saint Rosaire.

Jesus — maria.

Compte tant en charge que d'charge que rend Pierre Le Maçon du lieu de Trivilly, fabriquer de la confrérie du Rosaire, érigée en l'Eglise paroissiale de Plennivert-purpaz, à Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime Evêque de quimper et comte de Cornouaille ou à messieurs ses Commissaires et aux paroissiens.

charge.

Le comptable se charge d'avoir reçu de son prédécesseur, 195^{fr} 7^{sh} 6^d.
 de plus se charge d'avoir reçu en offrande pendant son année 28^{fr} 11^{sh}.
 dans le plat tous les dimanches il a reçu 1^{fr} 15^{sh}.
 de plus pour des testaments durant son année il a reçu 13^{fr} 10^{sh}.
 plus pour ventes des cochons dit avoir reçu 20^{fr} 13^{sh} 2^d.
 pour ventes des porcs dit avoir reçu 14^{fr} 6^{sh}.
 pour ventes de fil dit avoir reçu 5^{fr} 8^{sh} 6^d.
 item pour ventes de chanvre 3^{fr} 4^{sh} 3^d.
 pour ventes de divers marchandises, se charge de 24^{fr} 6^{sh} 4^d.
 Revenu. + 293^{fr} 10^{sh} 3^d + + + + +

Deux dessus une maison au Bourg du dit plennivert 15^{fr}.
 Deux dessus une garaine aux innus du lieu du Mor 3^{fr} 5^{sh}.
 Deux dessus le lieu du Morcalit, aussi du dit plennivert 3^{fr}.
 Deux dessus le lieu de Guillaume Lucas au bas de la ville 2^{fr} 15^{sh}.
 Deux dessus le lieu de Trivigedon, aussi du dit plennivert 3^{fr} 00^{sh}.
 Deux dessus la terre du Bot au lieu de Klèven (criach luvun) 3^{fr}.
 Deux dessus le lieu de Kveloriach, en plennivert 1^{fr} 5^{sh}.
 pour la rente du constitut de six cents écus de prime le Garre 90^{fr}.
 (+ 121^{fr} 5^{sh}) pour mon usage 414^{fr} 15^{sh} 3^d. (+)

Reliquat du prédécesseur 195^{fr} 7^{sh} 6^d. revent et constitut. 121^{fr} 5^{sh}. revent
 ordinaires et variables. 98^{fr} 02^{sh} 9^d. total en 1706, 414^{fr} 15^{sh} 3^d.

432^{fr} 15^{sh} 3^d.
 5^{fr} 16^{sh} 3^d.
 429
 434^{fr} 16^{sh} 3^d.



Suit la décharge.

Le même comptable dit avoir payé pour droit de visite . . . 1^{re} 10^s
 de plus en toile pour faire un aube dit avoir payé . . . 9^s
 pour la façon d'aube, dit avoir payé . . . 2^{re} 10^s
 item pour un ornement en or et argent et galon de même 205^{fr}
 plus pour un autre ornement blanc broché or et argent 115^{fr}
 de plus pour une belle aube pour les grands jours . . . 43^{fr} 15^s
 pour l'office ^(anné: de requiem) le lendemain de l'assomption de notre dame,
 payé au sœur Ruten 30^s et à six prêtres 60^s (10^s l'un) . . . 4^{re} 10^s
 pour l'office le lendemain de la nativité ^(anné: requiem) . . . 4^{re} 10^s
 pour l'office ^{+ le jour +} du pardon du Relais, tant au sœur Ruten
 qu'aux prêtres . . . 4^{re} 10^s
 pour un terme de capitulation et d'écus d'octobre, payé 2^{re} 2^s 3^s
 pour l'office (invier de reg) le lendemain de la conception de N: d: 4^{re} 10^s
 pour avoir fait au sœur Ruten une robe et mis une gaine de soie 4^{re} 16^s
 de plus en quatre lignes dit avoir payé . . . 2^{re} 16^s
 pour un second terme de capitulation et d'écus de janvier 2^{re} 10^s 3^s
 pour l'office le lendemain de la purification de N: d: (anné: reg:) 4^{re} 10^s
 pour l'office le lendemain de l'annunciation de N: d: (id) 4^{re} 10^s
 pour la part de l'office du jour du sacre a payé . . . 1^{re}
 pour la façon du présent compte a payé . . . 4^{re} 10^s
 en papier tympre pour le présent compte a payé . . . 3^s
 pour mon usage, total . 421^{fr} 12^s 6^s.

L'année du comptable morte, sa fortune, à 414^{fr} 15^s 3^s.

La décharge se trouve aussi morte à . . . 421^{fr} 12^s 6^s.

partant de l'admission faite de la charge et de la décharge, se trouve la
 décharge excéder son année de 6^{fr} 17^s 3^s qu'il a avancé de sa poche.

En le présent compte, avons trouvé le comptable en avant de 6^{fr} 17^s 3^s,
 qui nous ordonnons de lui rembourser dans quatre mois par la fabrique
 par nous constitué à la nomination des paroissiens. fait et arrêté à Pleu-
 -nivet-pernay, en cours de visite le 2. août 1706. Guill: Carion, p^{re} com-
 -missaire officiel; y: de Parnaman, p^{re} promoteur; penumum, greffier.
 publié au prône, les: juré, N^{um} de pl: p: (les rentes et dépenses ordinaires
 des comptes subséquents jusqu'à la révolution sont à peu près semblables à

à celui-ci: on lit dans le compte de 1766; le compte de dimanche de charge de 20th 12th payé à M. M. le Recteur et prêtre pour assister les fêtes de la Vierge — et encore: dimanche de charge de 6th payé à M. le Recteur pour la grand'messe tous les premiers dimanches du mois sur l'autel du S. Rosaire et articles sont nouveaux: pas d'autre différence.

inventaire du mobilier du S. Rosaire fourni par Pierre Le Maçon du lieu de Kivilly, à son successeur au Rosaire.

un ornement en or et argent, et galon de même, pour les grands jours.

un autre ornement blanc broché or et argent, pour les dimanches et fêtes.

un autre plus simple aussi en blanc pour les messes matinales.

un ornement en velours noir pour chanter les grands services, avec galon et croix d'argent.

un autre ornement noir pour l'ordinaire.

une chappe en velours noir garnie en argent.

une vierge toute en argent pour les grands jours, donnée par Messire Sébastien de Moëllien et la dame.

un autre vierge en bois pour l'ordinaire.

dix chandeliers d'étain pour mettre sur l'autel.

cinq nappes d'autel avec leurs garnitures.

un devant d'autel en tuyaun pour les grands jours.

ainsi voilà tout ce qui se trouvoit pour le Rosaire: il n'existoient aucun registre portant le nom des coupains: ils ont probablement été perdus pendant la révolution.



Saint Melian.

Melianus fuit amicus mansuetissimus, fide catholicus, spe in
Domino certus, omni quæ probitate morum præcipuit. rivodius
bonis omnibus exorandus...

miranda ~~et~~ autem de virtutibus insignia, quæ per eum dominum
operatur, patefaciunt; cujus viri isti ~~et~~ exstiterit, et si bene opori
infrenda, minime putari. ~~prope de lion.~~ autem de la vie de ~~et~~ Melian.
en breton.

Millian ~~Millian~~, tad ar prince Melan,
en divoa ur bronn quen digar;
e' hano a zo rivodius,
un eil Cain malheur.
comte Rivodius, te zo traitour,
nè dout sùr n'unt ul laïour.

Bisconq un den da vrun Millian
gèt oust e' n'ep f'icou gaou:
da vrun ~~a~~ voa comte gad Doué,
abed Guichal a voa ivé;
cain e' laq gad droug onta,
t'ra ivé ar menez tra. K.

1st milian roi de la domnonie,
id est des amies riches de Cornouaille
lion et tiquier.

1st milian tut l'an 792, suivant
les auteurs de l'art de vérifier les dates.

il faudra faire la généalogie de
1st milian, voir ogie.



Eglise parvissiale:
St michel:
l'arpent:
St David ou David:
St Anne la pieuse:
St maillonnau:

14 la;
St Evre:
la clarte,
chry: dorn:
nivit;
tuffol;
modlien;
14 biguet;
14 lian;
14 geu: lian.